



**Bureau International du Travail
Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC)**

Enquêtes sur les Pires Formes de Travail des Enfants N° 25

Madagascar

**Les Enfants Victimes de l'Exploitation Sexuelle à Antsiranana,
Toliary, et Antananarivo:**

Une Evaluation Rapide

**Par
Noroarisoa Ravaozanany
Léon N. Razafindrabe
Liliane Rakotoniarivo**

Juin 2002, Genève

Préface

Les formes inacceptables d'exploitation des enfants travailleurs existent et persistent, mais il est particulièrement difficile de faire des recherches sur celles-ci en raison de leur caractère caché, parfois illégal ou même de nature criminelle. L'esclavage, la servitude pour dettes, le trafic, l'exploitation sexuelle, l'utilisation des enfants dans le trafic de la drogue et dans les conflits armés, aussi bien que le travail dangereux sont tous définis comme des pires formes de travail des enfants. La promotion de la Convention (N° 182) concernant la prohibition et les actions immédiates pour l'élimination des pires formes de travail des enfants, 1999, est une grande priorité pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La recommandation (N° 190, paragraphe 5) qui accompagne cette convention dit que « des informations détaillées et des données statistiques sur la nature et l'étendue du travail des enfants devraient être compilées et tenues à jour en vue d'établir les priorités de l'action nationale visant à abolir le travail des enfants et, en particulier, à interdire et éliminer ses pires formes et ce, de toute urgence. » Bien qu'il existe un ensemble de connaissances, des données et de la documentation sur le travail des enfants, il persiste toujours un vide considérable dans la compréhension des variétés de formes et des conditions dans lesquelles les enfants travaillent. C'est particulièrement vrai dans le cas des pires formes de travail des enfants qui, de par leur nature même sont souvent cachées de la vue et de l'examen du public.

Dans ce contexte, le BIT, à travers de l'IPEC/SIMPOC (Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants/Programme d'Informations Statistiques et de Suivi sur le Travail des Enfants) a effectué 38 évaluations rapides sur les pires formes de travail des enfants dans 19 pays et une zone frontalière. Les enquêtes ont été exécutées selon la nouvelle méthodologie d'évaluation rapide sur le travail des enfants, élaborée conjointement par le BIT et l'UNICEF¹. Le programme a été financé par le Département d'Etat des Etats-Unis chargé du Travail.

Les enquêtes sur les pires formes de travail des enfants ont exploré dans des secteurs très sensibles incluant les activités illégales, criminelles ou immorales. Les formes de travail des enfants et les localisations des recherches sont soigneusement choisies par l'équipe d'IPEC en concertation avec ses partenaires. Les enquêtes d'évaluation rapide se sont concentrées sur les catégories suivantes des pires formes de travail des enfants: enfants esclaves; enfants travailleurs domestiques; enfants soldats; trafic des enfants; enfants utilisés aux fins de trafic de drogue; travail dangereux dans l'agriculture de rente, la pêche, les dépôts d'ordures, l'extraction et l'environnement urbain; l'exploitation sexuelle; et travail des enfants de la rue.

Aux partenaires et aux collègues d'IPEC qui ont contribué, par leurs efforts individuels et collectifs, à la réalisation de ce rapport je leur exprime toute notre gratitude. Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et n'engagent aucune responsabilité du BIT.

Je suis sûr que la richesse des informations contenues dans ces séries de rapports sur la situation des enfants victimes des pires formes de travail des enfants contribuera dans le monde entier à une compréhension plus profonde de ce phénomène et nous permettra de nous concentrer plus résolument sur les défis qui sont devant nous. Le plus important est que nous espérons que les études guideront les décideurs, les leaders de communautés et les praticiens dans leur manière de s'attaquer au problème sur le terrain.



Frans Röselaers
Directeur
Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC)
Bureau International du Travail
Genève, 2001

¹ Enquête sur le travail des enfants : Guide de l'Évaluation Rapide - un manuel de terrain, janvier 2000, un brouillon qui sera davantage finaliser à partir des tests sur le terrain, <http://www.ilo.org/public/english/standards/ip ec/simpoc/guides/index.htm>

Remerciements

La réalisation de la présente étude a bénéficié de la participation et de la collaboration de différentes catégories de personnes auxquelles nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements.

Nous voudrions distinguer particulièrement les enfants victimes de l'exploitation sexuelle, ainsi que leurs parents, qui ont bien voulu ouvrir leur intimité, et dont certains ont fini par se lier d'amitié aux membres de l'équipe d'enquête. Les personnes qui ont introduit ces derniers auprès de ces enfants méritent également une reconnaissance particulière pour leur entière disponibilité, dont nous citerons principalement les responsables de la Brigade des mœurs et des mineurs, les animatrices de quartier, les responsables des Fokontany, les responsables d'association de prostitués.

Enfin, et non des moindres, nous ne saurions passer sous silence l'appui efficace et la compréhension dont l'équipe du projet IPEC du BIT à Antananarivo a fait montre à l'égard de l'équipe d'enquête tout au long de la durée de l'étude.

Équipe de recherche

Noroarisoa Ravaozanany, Analyste rédacteur

Léon Razafindrabe, Analyste rédacteur

Voahangy Ravaonasolomalala, Analyste rédacteur

Liliane Rakotoniarivo, Analyste rédacteur/coordinatrice de site

Eudoxie L. Rasendrasoa, interviewer et rapportrice des focus groups

Tefy Sylvana, interviewer/rapportrice

Antonia Rasolondrabary, interviewer/enquêteur sur le terrain

Haingo Rasolofomanana, coordinatrice de site/interviewer et animatrice

Hatimo, animateur/ enquêteur sur le terrain

Francine Rasoanantenaina, coordinatrice de site/interviewer

Jean Claude Rajoma, interviewer/enquêteur sur le terrain

Vola Tiana Nirinarisoa, équipe de saisie

Saholy Randimbison, équipe de saisie

Prosper Randriamiadana, équipe de saisie

Madagascar

- Superficie : 587 041 Km²
- Population : 14,6 millions d'habitants (1999)
- Taux d'accroissement naturel : 2,8% par an
- Femmes : 50,5%
- Indice synthétique de fécondité : 6
- Premier rapport sexuel à moins de 18 ans : 63%
- Population âgée de moins de 15 ans : 45%
- Indicateur de pauvreté humaine : 0,518 (1998)
- Monnaie locale : FMG (Franc Malagasy)
- Taux de change : 1 USD ≈ 6 250 FMG (au moment de l'étude)



Liste des abréviations

AFAA	:	Association des Femmes Animatrices
ADRA	:	Adventist Development and Relief Agency
CARE International	:	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CDA	:	Conseil de Développement d'Andohatapenaka
CDD	:	Coordination Diocésaine pour le Développement
CHD	:	Centre Hospitalier du District
CHR	:	Centre Hospitalier Régional
CISCO	:	Circonscription Scolaire
CRIF	:	Conseil de la Région de l'Ile de France
CSB	:	Centre de Santé de Base
DHD	:	Développement Humain Durable
DIRDS	:	Direction Inter-Régionale des Districts de Santé
DIRPCFE	:	Direction Inter-Régionale de la Population de la Condition Féminine et de l'Enfance
EDS	:	Enquête Démographique et Sanitaire
EPM	:	Enquête Permanente auprès des Ménages
ESEC	:	Exploitation Sexuelle des Enfants, à visée Commerciale
EVES	:	Enfant Victime d'Exploitation Sexuelle
FISA	:	Fianakaviana Sambatra
FIVMATA	:	Fikambanan'ny Vehivavy Mpiakatra An-Tsambon' Antsiranana
FID	:	Fonds d'Intervention pour le Développement
IEC	:	Information Education Communication
IHS	:	Institut d'Hygiène Social
IST	:	Infections Sexuellement Transmissibles
JSI	:	Jereo Salama Isika (John Snow Incorporated)
MDM	:	Médecins du Monde
MSI	:	Marie Stopes International
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAIQ	:	Programme d'Appui aux Initiatives du Quartier
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	:	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis

Terminologie

Dans le présent document, les compréhensions ci-après prévalent :

- ‘Enfant victime de l’exploitation sexuelle’ désigne une personne âgée de moins de 18 ans qui offre ses services en faisant des rapports sexuels dans le but d’obtenir, en contrepartie, une rémunération ou une compensation convenue avec le partenaire.
- ‘Transactions sexuelles’ se réfèrent à des relations sexuelles échangées contre le confort, des biens ou de l’argent, non pas sur une base ‘professionnelle’ mais plutôt sur la base des normes sociales.
- ‘L’exploitation sexuelle des enfants’ se comprend comme étant le recours aux enfants pour la satisfaction sexuelle des adultes. La base de l’exploitation est l’inégalité dans les relations de pouvoir économiques entre l’enfant et l’adulte.
- ‘L’exploitation sexuelle des enfants à visée commerciale’ s’entend comme étant « *l’acte par lequel on obtient les services d’un enfant pour faire des rapports sexuels en contrepartie d’une rémunération ou d’une compensation, même avec le consentement de l’enfant* ».
- ‘Pair’ désigne une personne semblable à soi en ayant à peu près le même âge et le même statut social.
- ‘Maisonnée’ désigne l’ensemble des personnes habitant dans un même ménage.

Sommaire

Introduction	xi
Résumé des principaux résultats de l'étude	xiii
<i>Partie I. Le contexte global</i>	1
1. Le contexte général du pays	1
1.1. Population et capital humain	1
1.2. Économie	4
1.3. Cadre légal	5
1.4. Contexte socio-culturel	8
2. Justification des cibles du 'rapid assessment'	10
3. Profils des sites étudiés	11
3.1. Le site d'Antsiranana	11
3.2. Le site de Toliara	17
3.3. Le site d'Antananarivo	20
<i>Partie II. L'évaluation rapide</i>	25
1. Méthodologie	25
1.1. Orientations et préparation des investigations	25
1.2. Les investigations sur le terrain	26
1.3. Leçons tirées et commentaires de la méthodologie	29
2. Les enfants victimes de l'ESEC : résultats des discussions avec les cibles du 'Rapid Assessment'	32
2.1. Profil des enfants	32
2.2. L'instruction / l'éducation	34
2.3. Les conditions d'activités	37
2.4. Les conditions de vie	42
2.5. Les attitudes vis-à-vis du travail et de la scolarisation des enfants	48
2.6. Perception du bien-être et de la qualité de vie	50
<i>Partie III. Conclusions et recommandations</i>	53
1. Conclusions	53
2. Recommandations	55
Bibliographie	57
Annexes	59
Annexe 1 : Liste des quartiers et zones d'observations	59
Annexe 2 : Outils de collecte de données	60

Liste des Tableaux

Schéma du processus d'évolution dans l'exploitation sexuelle des enfants	xvii
Tableau n° 1 : Effectif des participants aux interviews et aux GDD selon l'âge et le sexe	32
Tableau n° 2 : Quelques indicateurs de la précocité sexuelle des enfants	33
Tableau n° 3 : Niveau d'instruction des enfants victimes d'exploitation sexuelle	34
Tableau n° 4 : Age de l'abandon scolaire	35
Tableau n° 5 : Les gains hebdomadaires des enfants victimes d'exploitation sexuelle	39

Introduction

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), à travers le Programme International pour l'Abolition du Travail des Enfants (IPEC) et le Programme d'Information Statistiques et de Suivi sur le Travail des Enfants (SIMPOC), a pris des engagements fermes dans l'élimination des pires formes du travail des enfants. Dans ce qui est considéré comme l'un des plus grands succès de l'IPEC, la Convention sur les Pires Formes de Travail des Enfants (N°182), allant avec la Recommandation 190, a été unanimement adoptée par la Conférence de l'OIT en Juin 1999. En Mars 2002, 117 pays ont ratifié la Convention 182, dont Madagascar depuis le 4 Octobre 2001.

Le mandat de la Convention 182 est clair. Il requiert que les pays qui la ratifient prennent « des mesures immédiates et efficaces pour assurer que l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants et ce, de toute urgence. »

La Recommandation 190 stipule que « les informations détaillées et des données statistiques détaillées sur la nature et l'étendue du travail des enfants devraient être compilées et maintenues à jour en vue d'établir les priorités de l'action nationale visant à abolir le travail des enfants et, en particulier, à interdire et éliminer ses pires formes et ce, de toute urgence ».

Dans ce cadre, l'OIT, à travers l'IPEC/SIMPOC, entreprend trente-huit Evaluations Rapides des pires formes du travail des enfants dans 19 pays et dans une zone tampon. Ces investigations seront effectuées en utilisant la méthode de l'évaluation rapide préparée par l'OIT/UNICEF. Les objectifs globaux du programme visent à ce que : (i) les informations quantitatives et qualitatives sur les pires formes du travail des enfants, recueillies à partir des trente huit recherches réalisées, soient produites et mises à la disposition du public ; (ii) leur ampleur, leur caractère, leurs causes et leurs conséquences soient clairement décrits ; et (iii) l'ensemble des méthodologies - spécialement la méthode d'Evaluation Rapide du travail des enfants de l'OIT/UNICEF - pour l'investigation des pires formes du travail des enfants soit validé et développé.

Les Evaluations Rapides s'appliquent uniquement pour atteindre ces objectifs. En équilibrant la précision statistique avec l'analyse qualitative, les évaluations rapides fournissent aux décideurs, de manière rapide et peu onéreuse, des visions sur l'ampleur, le caractère, les causes et les conséquences des pires formes du travail des enfants. Ces visions peuvent, par la suite, être utilisées pour déterminer des objectifs stratégiques visant l'élimination des pires formes du travail des enfants dans chaque pays ou région, pour élaborer et cibler un ensemble de politiques, et pour mettre en œuvre, suivre et évaluer ces programmes.

Madagascar a été sélectionné par l'OIT parmi les pays où des investigations sur les pires formes du travail des enfants devraient être entreprises. Utilisant la méthode d'Evaluation Rapide, ces investigations ont été réalisées dans trois sites : Antsiranana, Antananarivo et Toliara, au mois d'Août et Septembre 2001, et portaient sur l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants.

Les résultats des investigations sont présentés dans le présent rapport qui, après une présentation des principaux résultats de l'étude, s'articule autour des trois parties : (i) le contexte général du pays et la monographie des sites étudiés ; (ii) les résultats des investigations et (iii) les conclusions et recommandations de l'équipe d'enquête.

Résumé des principaux résultats de l'étude

Les investigations menées dans les villes d'Antsiranana, d'Antananarivo et de Toliara, ont fait ressortir l'existence de l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants. Les jeunes filles aussi bien que les jeunes garçons sont touchés, quoique pour les jeunes filles, l'exploitation sexuelle a un caractère plus visible (c'est à dire connu par l'entourage, les amies, voire par les parents) et une ampleur plus importante que celle des jeunes garçons. Pour ces derniers, elle semble à un stade émergent, et se fait dans la discrétion où les informations se communiquent le plus souvent de bouche à oreille.

Dans leur activité, les jeunes filles et garçons, en général, '*se recrutent*' dans les rues ou dans les boîtes de nuit. Cependant, les jeunes garçons d'Antsiranana ont, en outre, des personnes de contact, généralement réceptionnistes d'hôtel, qui transmettent les offres ou les demandes entre les enfants et les clients.

Pendant les investigations sur les 3 sites étudiés, qui ont pris entre 15 et 20 jours, 93 filles et 19 garçons ayant respectivement une moyenne d'âge de 14,7 ans et 14,5 ans, ont pu participer aux interviews individuelles, tandis que les groupes de discussions dirigées touchaient 32 jeunes filles et 6 jeunes garçons. Bien que tous les enfants rencontrés soient impliqués dans le commerce sexuel de leur plein grès, ils restent des victimes.

Si la majorité des enfants interviewés sont issus de ménages pauvres (parents/tuteurs exerçant des petits métiers, ou chômeurs), quelques uns sont des enfants de ménages moins pauvres.

La forte majorité d'entre eux (80%) ont abandonné l'école, ou n'y ont jamais été, tandis qu'une minorité (14,3%) y est encore inscrite. De la même manière, la majorité (64,3%) des enfants touchés par l'investigation exercent exclusivement dans l'exploitation sexuelle, tandis qu'une minorité (21,4%) le fait parallèlement avec un autre métier. Une minorité (10%) avait exercé d'autres (petits) métiers mais avait abandonné ces derniers pour rentrer dans la prostitution, jugée plus rémunératrice.

Chemins menant vers l'exploitation sexuelle des enfants

Le travail des enfants est présenté par les enfants interviewés eux-mêmes comme une activité logique alternative de l'école, notamment lorsque le manque d'argent prévaut : '*Si on ne va plus à l'école, on devrait travailler pour aider les parents dans la recherche d'argent*' [Garçon EVES, 13 ans, Antsiranana] ; '*Il n'y a pas tellement d'âge pour rechercher de l'argent lorsqu'on n'en a pas*' [Fille EVES, 17 ans, Antananarivo]

La pauvreté, et le désintéressement des enfants aux études, constituent les deux premières causes d'abandons de l'école rapportés au cours des investigations. La nécessité de suppléer le manque d'argent à la maison, mais surtout le désir d'avoir les moyens de satisfaire ses propres besoins, constituent les raisons majeures amenant les enfants concernés par l'étude à se tourner vers des activités qui font rentrer de l'argent.

Cette nécessité et ce désir découleraient des situations ci-après, évoquées par ordre de prévalence décroissante :

- le constat par l'enfant, de l'incapacité ou du refus des parents à subvenir à ses besoins (e.g fournitures scolaires, écolage, alimentation, vêtements, bijoux,...) ;

- l'attente de contribution dans les dépenses de la maisonnée, exprimée directement ou indirectement par les parents/tuteurs à l'endroit de l'enfant ;
- l'envoi de l'enfant au travail par les parents/tuteurs (e.g vente de cacahuètes, de coquillage,...) ;
- l'abandon de l'enfant à lui-même par ses parents/tuteurs, ou par son patron.

Mais le choix particulier de l'exploitation sexuelle semble procéder de diverses considérations d'opportunités sociales d'abord et économiques ensuite. En effet, c'est l'environnement social, favorisant les contacts des enfants avec les milieux de la prostitution, qui semble déterminer l'orientation vers l'exploitation sexuelle des enfants, quoique les circonstances puissent différer pour les jeunes filles et pour les jeunes garçons, ou d'un site à un autre.

La quasi-totalité des jeunes filles de l'étude, victimes d'exploitation sexuelle, avaient côtoyé, de différentes manières, le milieu de la prostitution, avant qu'elles-mêmes le deviennent. Les filles connaissaient toutes des personnes travaillant dans l'industrie du sexe parmi leurs pairs ou amies, ou parmi leur entourage dans le quartier, sinon même parmi les membres de leur famille (mère, sœur, tante, cousine). Des cas isolés d'enfants qui travaillaient auparavant comme gens de maison de prostituées ont été rencontrés.

En dehors des liens de parenté, d'amitié, ou de voisinage impliqués dans le commerce sexuel, les parcours des enfants interviewés semblent avoir été également marqués par des occasions qui les intégraient, de façon inconsciente, dans le milieu de la prostitution. Ces occasions les rendaient spectateurs/témoins précoces de la vie des prostituées et des clients, ou les exposaient à l'attention de ceux-ci.

Ainsi, il en est des cas suivants, selon les sites :

- la fréquentation de discothèques ou boîtes de nuit, avec des ami(e)s, évoquée dans tous les sites ;
- la vente de cacahuètes, de coquillage ou d'autres gourmandises, parfois jusque tard dans la nuit, aux alentours des hôtels ou discothèques par les petites filles de 8 à 10 ans qui, en atteignant 11 ou 12 ans, délaisseraient ces activités devenues inappropriées pour leur âge, et se tournent vers la prostitution dans laquelle elles se seront déjà faites des amies, cas évoqués à Antsiranana ;
- le métier de serveuses dans les hôtels ou restaurants, évoqué à Antsiranana et Toliara ;
- les jeux aux bords des rues où les jeunes filles se font remarquer, évoqués à Toliara.

Dans tous les cas, les facteurs décisifs ayant amené les enfants de l'étude à franchir le pas vers la pire forme de travail qu'est l'exploitation sexuelle sembleraient les suivants, cités par ordre de prévalence décroissant :

- le besoin pressant d'obtenir de l'argent ;

- l'influence des amies ou des membres de la famille impliqués dans le commerce sexuel, celles-ci les ayant entraînées directement, en leur ayant suggéré de faire comme elles ;
- la vue de l'argent manipulé par les travailleuses de sexe après être sorties avec des clients, ou bien la vue du train de vie des prostituées, dont certaines auraient économiquement réussi ;
- l'encouragement, ou le soutien/la compréhension de la mère ou de la tutrice ;
- l'absence de qualifications ou de formalités préalablement requises pour exercer l'activité ;
- l'espoir de rencontrer des hommes riches, étrangers notamment, cherchant des filles à épouser ;
- le désir de se venger du petit ami qui a trahi avec une autre;
- le désir de se lancer un défi dans le commerce sexuel.

Par ailleurs, dans les sites d'Antsiranana et de Toliara, l'environnement social tend à être caractérisé par une valeur considérant la prostitution féminine comme une activité normale, qui plus, aurait permis des réussites économiques connues : des travailleuses de sexe seraient parvenues à construire des maisons, avoir des voitures ou monter des affaires florissantes.

Pour les jeunes garçons, l'entrée dans la prostitution semble avoir un caractère '*accidentel*'. En effet, selon les cas généralement rapportés par les interviewés, la première expérience sexuelle s'est faite sur incitation et encouragement d'un copain. Puis l'habitude et l'argent les incitent à poursuivre cette activité.

Les autres facteurs qui semblent favoriser l'exercice de l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants sont également la méconnaissance par les communautés, des lois et dispositions relatives à la protection des enfants contre la destruction physique et morale ; la non-application de ces lois par les autorités publiques ; l'existence d'autorités publiques qui sont clients des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Conséquences et risques de l'exploitation sexuelle des enfants

Les conséquences de l'exploitation sexuelle sur les enfants interviewés sont de plusieurs sortes, dont les principales sont : les infections sexuellement transmises, la fatigue physique, les troubles psychiques et autres maladies (chez les jeunes garçons, les hémorroïdes et les troubles intestinaux ont été rapportés de façon minoritaire).

Les enfants encourent également un certain nombre de risques dont les plus fréquents sont : les abus de clients (qui ne paient pas), des coups et blessures, des enlèvements suivis de viols collectifs, des grossesses non désirées suivies d'avortement, le vol.

Il en ressort que les enfants victimes de l'exploitation sexuelle sont très peu protégés contre les IST, donc du VIH, et très peu assurés pour leur sécurité physique, du fait de leur jeune âge qui réduit à néant leur capacité de se protéger vis-à-vis de leurs partenaires, et de se défendre vis-à-vis de leurs agresseurs.

Perspectives

Selon le site étudié, les enfants interviewés semblent considérer l'exploitation sexuelle comme une activité à caractère provisoire, à durée déterminée, ou bien une activité appelée à durer et à s'améliorer.

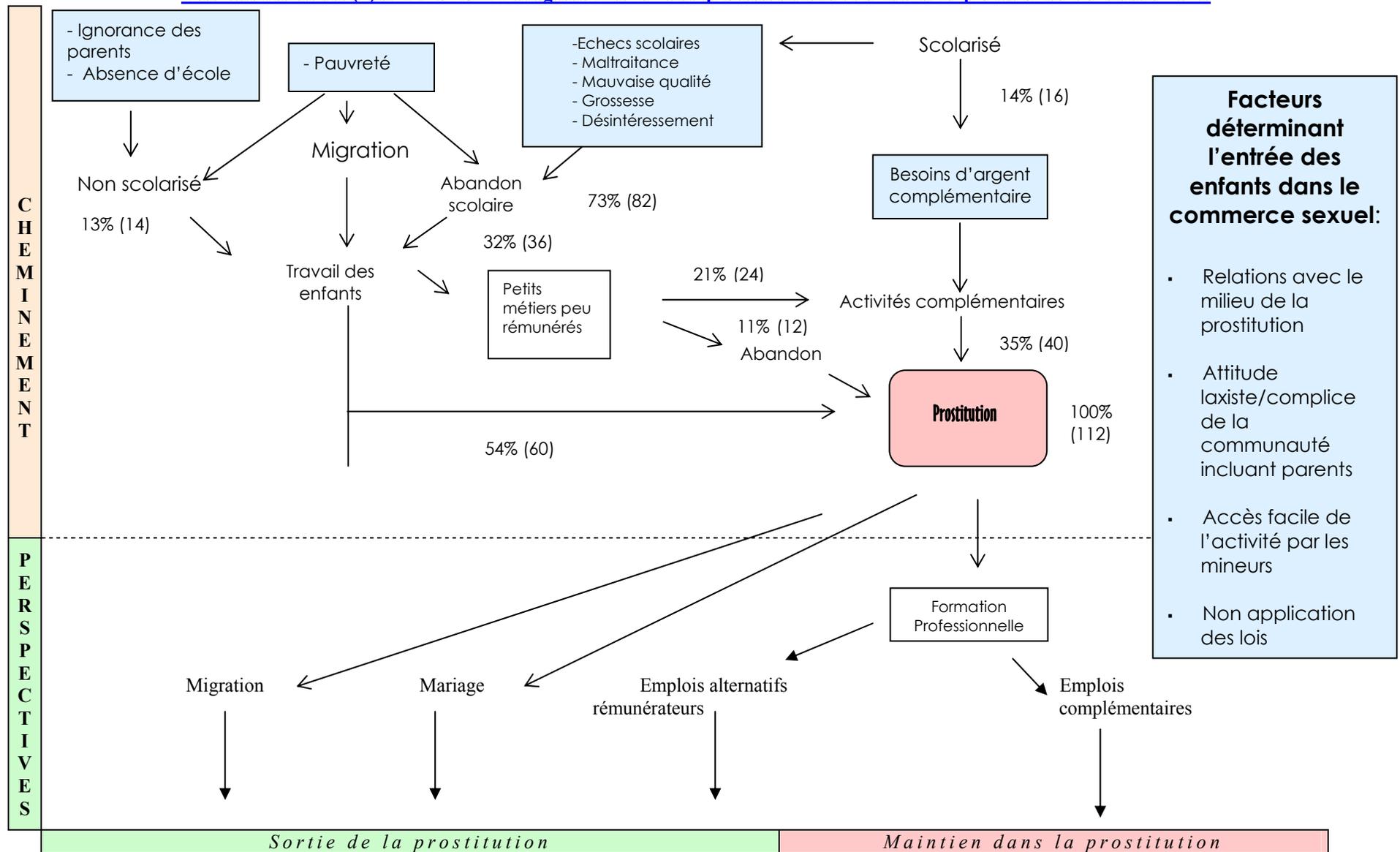
À Antananarivo, l'unanimité des enfants victimes d'exploitation sexuelle interviewés déclarent vouloir quitter la prostitution s'ils trouvent des emplois alternatifs. Les revenus attendus par la majorité se situent dans ces cas entre 250 000 Fmg et 300 000 Fmg par mois, alors que le type d'emploi souhaité majoritairement est le salariat, dont le travail en entreprises franches. C'est ainsi que la majorité des enfants concernés semble attendre l'âge de 18 ans pour changer de métier, lorsqu'ils pourront obtenir une carte d'identité nationale. D'autres attendraient de pouvoir accumuler de l'argent pour démarrer du commerce (e.g. vente de friperies, ...).

À Antsiranana et Toliara, en revanche, la majorité des enfants interviewés souhaitent exercer d'autres activités (e.g. commerce, couture, coiffure), ou bien être serveuse, dans l'intention d'avoir une source de revenus complémentaires à ceux gagnés dans l'exploitation sexuelle. Sinon, une minorité souhaite pouvoir apprendre des langues étrangères pour pouvoir mieux communiquer avec leurs clients.

Dans tous les sites, la reprise du chemin de l'école est évoquée par une petite minorité, mais avec la condition d'en avoir les moyens. Par ailleurs, il est ressenti une tendance générale des enfants touchés par l'investigation, à prendre conscience du caractère précaire de l'activité liée à l'exploitation sexuelle. Ce qui expliquerait la pensée aux emplois alternatifs ou complémentaires ci-dessus, et l'évocation par les enfants concernés, d'un besoin de formation professionnelle qui les y aiderait.

Outre les emplois alternatifs, le mariage et la migration étaient également présentés par les enfants interviewés comme des perspectives qui leur permettraient de sortir de leur activité actuelle.

Résultats des études (1) sur l'ESEC – Madagascar : schéma du processus d'évolution dans l'exploitation sexuelle des enfants



(1) Etudes UNICEF – IPEC/SIMPOC: L'exploitation sexuelle des filles à Madagascar (draft), Ghatak, Maitreya. Ministère de la Population et UNICEF, Antananarivo, Juin 2001.

Partie I. Le contexte global

1. Le contexte général du pays

Madagascar est une île de 587041 Km² située dans l'Océan Indien, séparée des côtes orientales africaines par le canal de Mozambique. Son peuplement, qui aurait commencé à partir du XII^e siècle, a fait que les populations installées dans les régions littorales trouvent leurs origines dans les migrants venus de l'Arabie et de l'Afrique noire, tandis que les populations des régions centrales sont d'origines malayo-polynésiennes. Toujours est-il que le peuple malgache, comprenant 18 ethnies, parle la même langue unique : le malagasy, et a un substrat culturel commun dont les valeurs reposent sur 6 invariants : le 'fihavanana'¹, le respect des ancêtres, la croyance en l'existence de Dieu, la croyance à la rétribution temporelle ('tsiny et tody'), la croyance aux tabous et interdits ('fady'), la croyance au destin.

Colonie française de 1896 à 1960, Madagascar était auparavant un royaume, et a adopté, après l'indépendance, la structure d'une République. Le pays est divisé en 6 provinces autonomes : Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Toliara, Antananarivo, et Fianarantsoa, ces deux dernières abritant presque la moitié (46,6%) de la population totale.

Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres au monde, quoiqu'on lui reconnaisse d'énormes potentialités de développement.

1.1 Population et capital humain

Démographie

Avec un taux d'accroissement naturel de 2,8% par an, la population de Madagascar était estimée en 1999 à 14,6 millions d'habitants (EPM 1999). Elle comprend 50,5% de femmes, 22,2% de personnes vivant en milieu urbain, 4,9% de personnes âgées de plus de 60 ans. Les enfants et jeunes âgés de moins de 15 ans représentent 45% de la population totale ; cependant les proportions présentent des disparités selon le milieu de résidence : en milieu rural, les moins de 15 ans forment 46,8% de la population rurale, tandis qu'en milieu urbain ils ne représentent que 38,8% de la population urbaine (EPM 1999). Près de 18% des ménages sont dirigés par une femme.

D'après l'EDS 1997, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est estimé à 6 au niveau national, mais des disparités sont notées selon le milieu de résidence, les provinces, et le niveau d'instruction. En effet, en milieux rural et urbain, l'ISF est respectivement de 6,7 et 4,2 ; les femmes sans instruction ont une fécondité plus élevée (ISF = 6,8) que celles ayant atteint le niveau d'études secondaire ou plus (ISF = 4,2). Selon les provinces, l'ISF se présente comme suit : 5,2 à Antsiranana, 5,4 à Antananarivo, 5,6 à Toamasina, 6,2 à Toliara, 6,6 à Mahajanga, et 6,9 à Fianarantsoa. Dans la capitale, l'ISF est de 2,8.

L'activité sexuelle débute relativement tôt : à 15 ans, 20% des femmes ont eu un premier rapport sexuel ; à l'âge de 18 ans, cette proportion passe à 63%. L'âge

¹ Valeur impliquant la solidarité et l'amitié, dont le partage et la réciprocité constituent les principes de base

médian au premier rapport sexuel des femmes âgées de 20-49 ans est situé à 16,9 ans au niveau national (EDS 1997).

En ce qui concerne l'utilisation de contraceptifs, les femmes qui déclarent avoir déjà utilisé une méthode contraceptive représentent 26,5% ; mais elles sont 31% dans le groupe des femmes en union, et 36,9% dans le groupe des femmes en non-union mais sexuellement actives. Celles qui ont utilisé une méthode moderne de contraception représentent respectivement : 13,9% dans l'ensemble, 17,2% parmi les femmes en union, et 20,5% parmi les femmes en non union mais sexuellement actives (EDS 1997).

La population malgache se caractérise par une forte stabilité résidentielle, en se référant à l'indice global de mobilité résidentielle qui est peu élevé 16,6% (RGPH 1993) contre 36,7% par exemple au Congo.

Santé

Les services de santé à Madagascar sont assurés aussi bien par le secteur public où le système de participation financière des usagers (PFU) est instauré, que par le secteur privé. Il existe 59% des malades qui recourent aux services sanitaires publics, et 26,2% aux privés (DSRP², 2001). Le reste utiliserait l'automédication, ou fréquenterait les tradi-praticiens.

En moyenne un médecin s'occupe de 10.000 habitants, avec de fortes disparités entre le milieu urbain, le mieux loti, et le milieu rural, le plus démuné. Si 60% de la population habitent dans un rayon de 5km, ou à une heure de marche, d'un centre de santé publique, en milieu rural, 37,2% de ces centres sont situés au-delà de 10km des villages de résidence.

L'espérance de vie à la naissance est de 54,2 ans pour les hommes et 56,2 ans pour les femmes, mais elle est de 40 ans pour 32% de la population. Le taux de mortalité infantile, en 2000, est de 88 pour 1.000, après avoir été 99 pour 1.000 en 1997, et 177 pour 1.000 en 1985. La couverture vaccinale est à l'heure actuelle de 60%.

Les deux principales causes de morbidité de la population sont par ordre décroissant : le paludisme, et les infections respiratoires, qui affectent respectivement 25,8% et 23,3% des malades. Les maladies diarrhéiques affectent en outre particulièrement les enfants de moins de 5 ans. Les premiers cas d'infections au VIH à Madagascar ont été détectés en 1987. Le taux de prévalence du VIH/SIDA en 2000 est faible, inférieur à 1%, mais son rythme de progression a doublé durant les trois dernières années. Par ailleurs, les risques d'explosion de la contamination au VIH sont jugés importants, du fait de la forte prévalence des IST : 12% chez les femmes enceintes (atteignant 20% à Antsiranana et à Toliara), et 30% à 40% chez les prostituées. Des études rapportent que le taux le plus élevé d'IST se trouve dans le groupe d'âge des 20 - 24 ans, puis dans celui des 15 - 19 ans.

Les dépenses budgétaires allouées par l'Etat au secteur santé ont montré une progression depuis 1998 en passant de 5,2% des dépenses totales en 1998 à 9,8% en l'an 2000. Par rapport au PIB, ces dépenses représentent respectivement 1% en 1998, et 1,8% en 2000. Dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté, le

² Document de Stratégique de Réduction de la Pauvreté

Gouvernement s'est fixé comme objectifs de réduire à 28%, d'ici 2003, la proportion de la population ayant une espérance de vie de moins de 40 ans, et à 10% d'ici 2015.

Education

D'une manière générale, 48,7% de la population malgache est considérée comme non instruit, 39,7% a fini le niveau primaire, et 10,8% le niveau secondaire (EPM 1999 repris dans DSRP). Les femmes sont relativement moins instruites que les hommes : 50,6% d'entre elles n'ont pas reçu d'instruction (contre 46,8% des hommes), 39,3% ont fait le niveau primaire (contre 40,1% pour les hommes).

Le taux net de scolarisation dans le primaire reste faible (70%), avec de grands écarts entre les couches pauvres et les couches riches : le taux net de scolarisation est de 54,2% pour le quintile le plus pauvre, et 88,1% pour le quintile le plus riche. Par ailleurs, le taux de redoublement et le taux d'abandon sont importants : sur 1000 élèves entrant en 1^{ère} année du primaire, 470 arrivent en 3^{ème} année, et 211 en 5^{ème} année. A ce niveau, les plus faibles rendements se retrouvent dans le secteur public, et chez les garçons.

En 1997, il y a eu 13638 écoles primaires, dont 78% du secteur public. Le ratio élève/maître est estimé à 47,3 dans l'ensemble, mais il est de 51,3 dans le secteur public, et 36,4 dans le secteur privé.

En ce qui concerne l'éducation du niveau secondaire, le taux brut de scolarisation est de 19,4%. Les élèves de l'enseignement secondaire ne représentent que 15% des niveaux primaires-secondaires, ce qui dénote une rupture importante dans le passage entre les deux niveaux.

Par ailleurs, 1289 établissements scolaires, du niveau premier cycle du secondaire, sont recensés, et présentent un ratio élève/classe de 34. Dans le deuxième cycle du secondaire, 320 établissements sont recensés et un ratio élève/classe de 20.

Les dépenses budgétaires allouées par l'Etat à l'éducation primaire et secondaire ont augmenté régulièrement depuis 1995 pour atteindre en l'an 2000 une part de 12,7% des dépenses totales, ou 2,5% du PIB.

En 1999, les dépenses moyennes des ménages malgaches pour un enfant scolarisé s'élèvent à 57 549 Fmg par an, dont 97,8% sont financés par les parents. Les dépenses scolaires des plus pauvres ne constituent que 6,8% du total des dépenses scolaires dans tout le pays (EPM 1999).

Les taux nets de non-scolarisation des enfants de 6-14 ans se présentent comme suit (en%) :

Années	1994	1995	1996	1997
Masculin	40,1	40,2	40,3	40,4
Féminin	38,9	39,0	39,1	39,2
Ensemble	39,5	39,6	39,7	39,8

Source : RNDH 1999

1.2 Economie

Madagascar figure parmi les pays pauvres et les plus endettés de la planète. Le PIB par habitant atteint son niveau le plus bas en 1996, avec 198 USD, dollars de 1987, soit 60% de son niveau en 1971 (338 USD). L'inflation atteint son niveau le plus élevé (+50%) en 1994/1995, a été ramenée à un chiffre en 1997/2000.

L'indicateur de développement humain (IDH) est passé de 0,350 en 1994 à 0,373 en 1997, alors que l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) est de 0,518 en 1998 (RNDH 1999).

Une reprise de la croissance se manifeste depuis 1997, et est considérée comme résultante d'un certain nombre de facteurs, dont la stabilité politique, les mesures prises en matière de gestion macro-économique, l'expansion des investissements privés, ... La croissance réelle du PIB est ainsi passé de 2,1% en 1996 à 4,8% en 2000. En 2001 et en 2002, les prévisions situent le taux de croissance aux environs de 6,5% par an, dont les performances des entreprises franches et du secteur tourisme sont attendues pour en être le principal moteur.

En 2000, le PIB par habitant est de 258 USD, mais on estime qu'il sera de 322 USD en 2003. En 1999, la proportion de la population malgache vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 71,3% (EPM 99). En l'an 2000, elle est estimée à 70,2%. Néanmoins, les écarts se sont creusés, d'une part entre les milieux urbains, où la pauvreté a régressé de 11% entre 1993 et 1999, et les milieux ruraux, où la pauvreté a augmenté de 2,2% dans la même période ; et d'autre part entre les couches des plus riches et les couches des plus pauvres, à l'instar de la province d'Antananarivo où en 1993 et 1998 respectivement, les 10% de la population les plus riches gagnaient en moyenne un revenu 4,4 fois (respectivement 4,9 fois) plus élevé que les 10% de la population les plus pauvres.

Par ailleurs, les inégalités sont plus importantes en milieu urbain (coefficient de Gini : 0,46) qu'en milieu rural (coefficient de Gini : 0,40).

Les facteurs en corrélation avec la pauvreté urbaine comprennent principalement le fait de travailler dans le secteur informel et d'avoir davantage d'enfants de moins de 14 ans³.

Dans toutes les provinces, les hommes sont légèrement mieux représentés que les femmes dans la population active : ils constituent 53,3% des effectifs de celle-ci qui représente 52,3% de la population totale. Le taux d'activité globale dans le pays est de 67,7%, mais pour les hommes, le taux d'activité est de 73,2%, tandis que pour les femmes, il est de 62,4%. Les taux de chômage montrent également un net décalage en défaveur des femmes : de 2,3% pour les hommes, il est de 3,5% pour les femmes, alors qu'au niveau national, le taux de chômage est de 2,8%.

La production nationale est assurée à 36% par le secteur agricole, à 12,5% par le secteur secondaire, et à 50,7% par le secteur tertiaire. Pour insuffler la croissance attendue, les activités porteuses identifiées se trouvent être :

- les entreprises franches, qui comptent 163 établissements opérationnels et 72 000 emplois, et dont une croissance de 25% par an est attendue dans la production ;

³ Selon Banque Mondiale, Madagascar : Evaluation de la pauvreté, volume II, 28 juin 1996

- le tourisme, qui connaît un accroissement annuel soutenu de 14% (le pays a enregistré durant l'année 2000 un peu moins de 200 000 touristes) ;
- la pêche industrielle ;
- et les mines.

Il est à noter que Madagascar bénéficie des facilités offertes par l'Africa Growth Opportunities Act qui devraient faire accroître les exportations de Madagascar vers les U.S.A.

Par ailleurs, Madagascar a bénéficié d'une réduction de 50% du service de sa dette dans le cadre des Initiatives en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE), et qui lui permettra de disposer des ressources de l'ordre de 50 millions USD par an. Il est prévu que les ressources additionnelles ainsi dégagées seront utilisées dans le renforcement et l'amélioration des secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé, l'eau potable, et les pistes rurales. A titre indicatif, l'éducation et la santé en bénéficieront respectivement de 22% et 21% des allocations disponibles.

1.3 Cadre légal

Dispositions légales

A Madagascar, la prostitution en soi ne constitue pas un délit ; mais c'est le racolage public qui en est un, quel que soit l'âge de son auteur.

La protection des enfants, en général, relève d'une panoplie de dispositions judiciaires et extra judiciaires. Celles-ci découlent fondamentalement des dispositions de la Constitution malgache, obligeant l'Etat à assurer la protection de l'enfant par une législation et par des institutions sociales appropriées (article 21), et octroyant à tout enfant le droit à l'instruction et à l'éducation sous la responsabilité des parents (article 23).

Madagascar a, en outre, adhéré et ratifié les différentes Conventions internationales visant à protéger les enfants. Parmi ces Conventions, l'on citera principalement, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (1999) complétée par la Recommandation 190 (1999).

Les dispositions judiciaires protègent l'enfant des actes perpétrés par autrui et qui peuvent porter atteinte à son intégrité morale ou physique. C'est ainsi, par exemple, que les auteurs d'attentat à la pudeur, consommé ou tenté, sans violences ou avec violences, commis sur la personne d'un enfant de moins de 15 ans, ou bien commis en présence d'un enfant mineur, sont sévèrement punis par la loi (articles 330 nouveau, 331, 332 du code pénal). De la même manière, l'auteur de proxénétisme est puni, et peut désigner les personnes qui :

- aident, assistent, et protègent l'individu qui se livre à la prostitution ou au racolage ;
- partagent les produits de la prostitution ;
- vivent avec une personne se livrant à la prostitution ;...

Les gérants d'hôtel, les tenants de maison meublée, de pension, de débit de boissons, de clubs, de lieux de dancing ou de spectacles, tolérant la présence d'une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution sont également punis par la loi. La diffusion, l'enregistrement ou la transmission de l'image d'un mineur présentant un caractère pornographique, sont réprimées par la loi (article 346 nouveau du code pénal). Il en est de même de la fabrication, la diffusion ou le support d'un message à caractère violent ou pornographique de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, et lorsque ceci est susceptible d'être vu par un enfant mineur (article 347 nouveau du code pénal).

La protection extra judiciaire se retrouve principalement dans les dispositions autorisant les pouvoirs publics à contrôler les films et vidéos orientés vers des formes de prostitution, à contrôler les publications, à appliquer les lois sur l'alcoolisme dans les bars, et sur les chanvres indiens (rongony), à contrôler le travail des enfants.

Toutefois, malgré l'existence de dispositions diverses, et la sévérité des peines sanctionnant les infractions des mœurs commises sur l'enfant, il apparaît que ces infractions sont rarement dénoncées et portées en justice.

Par exemple, à Antananarivo, au titre de l'année 2000 : sur 7026 affaires jugées en correctionnel, il a été dénombré 35 cas de viol et 42 cas d'attentat à la pudeur. Sur 86 affaires de violence en instruction du tribunal des enfants : 3 cas sont relatifs au viol, et 7 autres relatifs à l'attentat à la pudeur. À Antsiranana, les infractions commises sur le mineur (attentat à la pudeur, viol) représentent 1,6% des affaires traitées au tribunal.

La loi n°99-024 du 25 janvier 1999, portant refonte du code pénal malgache sur la pédophilie stipule comme suit les sanctions des infractions de mœurs commises sur des mineurs :

- Pour l'attentat à la pudeur, consommé ou tenté sans violence sur la personne d'un enfant de l'un ou de l'autre sexe âgé de moins de 14 ans : 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 10 millions à 50 millions de Fmg
- Pour l'attentat à la pudeur consommé ou tenté avec violences ou viol sur la personne d'un enfant de moins de 15 ans : 5 à 20 ans de travaux forcés
- Proxénétisme : 2 à 5 ans d'emprisonnement et d'une amende de 5 millions à 50 millions de Fmg. Le proxénète sera puni d'un emprisonnement de 5 ans à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 20 millions à 100 millions de Fmg dans le cas où : (i) le délit a été accompagné de contrainte, d'abus d'autorité ou de dol ; (ii) l'auteur du délit est père, mère, tuteur de la victime, instituteur, serviteur à gage, fonctionnaire ou ministre d'un culte
- Les gérants d'hôtel, de maison meublée, de pension, de débit de boisson, de club, de dancing ou de lieux de spectacle, tolérant la présence d'une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution seront punis de 5 ans à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 20 millions à 100 millions de Fmg.

Mécanisme institutionnel

Différentes structures s'impliquent dans la protection des enfants, et relèvent de l'Etat, des collectivités, ou des ONGs. Le tableau ci-après présente les principaux intervenants dans ce domaine, et leurs attributions respectives.

IDENTIFICATION	ATTRIBUTIONS
1- Brigade des mœurs (service relevant de la Police Nationale)	<ul style="list-style-type: none"> - Rafle les prostituées - Enquête les prostituées et identifie les proxénètes ; enquête auprès des parents et auprès des victimes du proxénétisme (Enquête ordonnée par le Juge des enfants) - Conduit les incriminés devant le Juge des enfants (pour les mineurs), au Parquet (pour les proxénètes)
2- Le Ministère chargé du Travail et des Lois Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle le travail des enfants dans le secteur formel
3- Le Ministère chargé de la Population	<ul style="list-style-type: none"> - Propose des actions de prise en charge des enfants de rue
4- La Police Nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle le respect des réglementations dans l'accès des boîtes de nuit, des bars, des hôtels,...
5- Les Juges des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoivent tous les dossiers des enfants nécessitant une aide morale, ou discutent avec les parents - Confient les enfants aux parents après admonestation ou à d'autres personnes dignes de confiance - Deviennent juges d'instruction dans les dossiers de poursuite contre les mineurs - Siègent devant les Tribunaux pour enfants
6- Tribunal pour enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Juge les délits commis par les mineurs
7- Assistantes sociales rattachées aux Juges des enfants du Tribunal de 1 ^{ère} Instance	<ul style="list-style-type: none"> - Assure la surveillance des mineurs placés par le Juge des enfants - Etablit des rapports périodiques
8- Le Comité de Fokontany (Fokontany : la plus petite unité de circonscription administrative)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapporte aux autorités compétentes les activités non conformes à la loi
9- Association pour la sauvegarde et la protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonne toutes les associations s'occupant des mineurs délinquants ou en danger moral
10-Associations Vonjeo ny Tanora ; Centre de rééducation d'Anjanamasina ; Centre d'Ambohidratrimo pour les filles ; Akany Fiarenana d'Ambohimangakely pour les garçons ; Centre Ny Avoko de Faravohitra ; Avoty ny ankizy	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoivent tous les enfants délinquants et en danger moral jusqu'à leur majorité [Ces mineurs sont élevés ensemble qu'ils soient délinquants (voleurs, violents, violeurs) ou prostituées, le cas échéant]
11-Les personnes dignes de foi (e.g : personnes d'église ; instituteurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoivent, éduquent les enfants confiés par le Juge des enfants

Il est à noter qu'aucune structure ou action n'est connue pour prendre en charge de manière particulière et spécifique les enfants victimes d'exploitation sexuelle, quoique ceux-ci soient admis dans les services offerts par certaines ONGs qui leur dispensent des soins ou les approvisionnent en contraceptifs.

1.4 Le contexte socio-culturel

Les études socio-culturelles⁴ effectuées dans le pays sur des questions liées à la sexualité font mention :

- De l'existence de tabou à discuter de la sexualité entre personnes de sexes opposés appartenant à une même famille, engendrant une absence d'éducation sexuelle chez les jeunes en général et les adolescents en particulier ;
- D'un relâchement des valeurs liées à la virginité et à l'estime de soi chez les filles et du sentiment d'infériorité ressenti chez les jeunes garçons à être 'puceau' entraînant vers une précocité des rapports sexuels ;
- D'une tendance vers la vénalité des filles, tous âges confondus, dans les rapports entre les deux sexes.

Dans une étude récente⁵ menée dans le cadre d'un projet multisectoriel de lutte contre les IST/VIH/SIDA, il a été relevé que « *la notion de prostitution est d'importation récente, comme l'atteste le fait qu'il n'y ait pas de mot malgache, pour dire 'prostituée' ('makorely' est un emprunt dérivé du français 'maquerelle') ou 'se prostituer' ('manao makorely', c'est à dire littéralement : faire la prostituée) ; par contre, les transactions sexuelles seraient courantes, ou même constitueraient, à quelques exceptions près, la norme en termes de relations sexuelles : la tendance quasi-généralisée converge à désigner l'argent comme un véritable 'moteur de l'amour' ».*

De la même source, il a également été rapporté qu'en termes de genre, « *la tradition malgache aurait fondé les relations de genre sur la naissance (caste) et sur l'âge, plutôt que le sexe ; la femme 'source de vie', jouissait dans la société traditionnelle d'un respect particulier, et de prérogatives qui étaient siennes dans tous les domaines : politique, social, économique ... La primauté et le rôle de chef de l'homme découleraient alors en fait, d'une vision dite 'moderne' des relations entre l'homme et la femme apportée par le christianisme et la colonisation ».*

Enfin, les normes de genre pesant respectivement sur les filles et les garçons font que les filles, plus que les garçons, sont relativement plus vulnérables aux risques d'exploitation sexuelle que leurs homologues masculins. Ceci relève notamment du fait que les hommes plus âgés recherchent de très jeunes filles, vierges ou non, et que d'autre part, il y a une 'hâte' des jeunes filles à débiter une vie sexuelle active, sous la pression de l'entourage et les besoins d'argent pour être 'comme les autres'.

En outre, une étude menée par le PNUD en 2001 sur la 'culture et prospective' énonce que selon des perceptions des communautés de base elles-mêmes, « *Jadis, l'éducation des enfants était assurée par les parents, les membres de la famille et la communauté ... Mais le système est maintenant détruit ».* La principale cause de cette destruction de la structure traditionnelle d'éducation est imputée par la population enquêtée à « *l'influence sur les jeunes/enfants des cultures étrangères transmises à travers les films vidéo, les études et les échanges avec l'extérieur, et qui aurait bouleversé l'ensemble des valeurs traditionnelles liées à la hiérarchie ... »* Cette influence serait amplifiée par des carences

⁴ Cf. Bibliographie

⁵ Noroarisoa Ravaozanany, Mireille Rabenoro, Léon N. Razafindrabe, Etude sur le genre et le comportement sexuel, Banque Mondiale / Projet Multisectoriel de lutte contre les IST/VIH/SIDA, Novembre 2001.

du système d'éducation, notamment « *la démission des parents dans leur rôle de transmetteur des 'us et coutumes'* ».

2. Justification des cibles du ‘rapid assessment’

L’exploitation sexuelle des enfants constitue une des formes les plus sévères du travail des enfants. Mais peu de données existent sur le cas de Madagascar, alors que les conditions y sont présumées propices à la vulnérabilité des enfants du fait d’une situation de forte pauvreté ambiante, d’un faible taux de scolarisation, et d’une tradition encline à la permissivité sexuelle. Par ailleurs, Madagascar figure parmi les pays sélectionnés par le Bureau International de Travail (BIT) pour faire l’objet d’une investigation sur les pires formes du travail des enfants.

Le nombre de sites d’investigation ayant été prédéterminé par le BIT à trois, le choix de ces derniers portait alors sur les villes d’Antsiranana, de Toliara, et d’Antananarivo, et procédait des raisons ci-après :

- Antsiranana, ville portuaire située à l’extrême Nord du pays, est marquée par son histoire d’avoir été pendant longtemps une base militaire de l’armée française (jusqu’en 1973). Cette situation a développé au sein de la population une ‘*banalisation*’ de la prostitution, outre les définitions culturelles liées à la sexualité qui favoriserait notamment la précocité sexuelle. Dans ce contexte, ce site se présente comme un terrain particulièrement intéressant pour l’étude sur l’exploitation sexuelle des enfants d’autant plus que le tourisme y est en pleine expansion.
- Toliara, ville portuaire du Sud est le chef lieu d’une des deux provinces les plus pauvres du pays selon le rapport sur le DHD ; elle constitue une des destinations prisées par les touristes et les coutumes / pratiques qui y prévalent sont généralement enclines à une permissivité sexuelle excessive pour tous les âges, propice au développement de l’exploitation sexuelle des enfants. Cependant, peu de données officielles sur la question sont disponibles en dépit de ‘*cas officieux*’ relativement importants rapportés par la population locale.
- Antananarivo, capitale de Madagascar, serait l’un des plus grands carrefours de la prostitution en général et de l’exploitation sexuelle de jeunes enfants en particulier ; un véritable réseau, avec des ramifications dans les provinces, y serait opérationnel pour développer un ‘*exode*’ de jeunes et moins jeunes afin de répondre à des demandes croissantes des clients locaux et étrangers ; les résultats des études antérieures sur les domaines ‘*apparentés*’ à l’exploitation sexuelle (prostitution) indiquent effectivement que la capitale serait l’un des sites ‘*rouge*’ de l’exploitation sexuelle des enfants.

3. Profil des sites étudiés

3.1 Le site d'Antsiranana

La ville d'Antsiranana a été parmi les sites étudiés dans le cadre de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants (ESEC) à Madagascar. Chef lieu de la province autonome d'Antsiranana, ville portuaire à l'extrême nord de Madagascar, elle occupe une superficie d'environ 4420 ha qui est répartie dans 23 Fokontany. Pendant longtemps et jusqu'en 1973, Antsiranana I était la base militaire de l'armée française.

3.1.1. Population et capital humain

Aspects démographiques

La ville d'Antsiranana compte environ 73 527 habitants dont 48,1% d'hommes et 51,9% de femmes avec une densité moyenne de 1650 habitants/km²⁶. La population est à majorité d'ethnie Antakarana mais toutes les différentes ethnies de Madagascar y sont représentées. Y sont recensés 2 000 étrangers résidents dont les plus nombreux sont les Comoriens, les Indo-pakistanaïes et les Français⁷. La population de la ville d'Antsiranana est jeune : 49,7% ont moins de 15 ans alors que 4,5% ont plus de 60 ans, tous sexes confondus.

Par ailleurs, un taux élevé de femmes chefs de ménage de 21,5%, et un indice synthétique de fécondité de 5,2 sont notés pour la totalité de la province (contre respectivement 17,9% et 6,1% au niveau national).

Le 23 Fokontany d'Antsiranana I peuvent être classés en trois catégories : les quartiers industriels, les quartiers résidentiels et les quartiers peuplés. Ces derniers abritent en majorité la couche défavorisée de la population et sont le foyer de prédilection de l'exploitation sexuelle. En effet, la majorité des enfants victimes d'exploitation sexuelle qui ont été 'recrutés' au hasard dans le cadre de l'étude, résident dans ces quartiers peuplés.

Aspects socio-sanitaires

Les maladies les plus fréquentes relevées dans les statistiques sanitaires⁸ et confirmées par des responsables des quartiers⁹ sont par ordre d'importance :

- pour l'enfant de 0 à 4 ans : les diarrhées avec déshydratation, le paludisme et les infections respiratoires aiguës ;
- pour les adultes : les infections respiratoires aiguës, la fièvre pour suspicion de paludisme, les affections bucco-dentaires et les maladies diarrhéiques.

En outre, les IST qui accusent un taux de prévalence de 5,9% sont classées au sixième rang des pathologies dominantes d'Antsiranana I ; *des cas d'IST chez des enfants de 10 ans*¹⁰

⁶ Instat : Enquête Prioritaire

⁷ Service des Immigrations

⁸ SSD Antsiranana I

⁹ Tanambao IV et Tanambao V

¹⁰ Statistiques Santé scolaire Antsiranana

ont été signalés (au cours de l'année 2000 jusqu'en Juin 2001, 21 cas d'IST ont été traités chez des élèves qui ont moins de 18 ans dont 2 filles et 2 garçons de 10 ans).

Par ailleurs, il y a lieu de constater que les consultants dans le service IST sont à prédominance femmes. Diverses associations oeuvrent dans les activités d'IEC de lutte contre les IST/SIDA. Les principales en sont : STOP/SIDA, FIVMATA, groupe de l'université, groupe des artistes, MAREMA, FIVEMIA, Croix Rouge.

Concernant le VIH, 3 cas séropositifs ont été confirmés en l'an 2000 dans le cadre de la sérosurveillance épidémiologique.

Cependant, des responsables IST/SIDA d'Antsiranana redoutent fort une explosion horripilante de l'épidémie si on se réfère au comportement sexuel des hommes, des femmes et des jeunes.

Santé reproductive

Avec un taux de prévalence contraceptive de 23%, l'accès aux contraceptifs modernes est de 18,1%¹¹. Des sources d'information telles que éducateurs, responsables de santé, leaders d'opinion et parents dans les quartiers estiment qu'une grande partie des adolescents commencent leur vie sexuelle vers l'âge de 12-13 ans. Le taux d'adolescentes mères est aussi marquant : 35,5% (à titre d'exemple, dans le quartier de Tanambao IV, 30% des jeunes filles de 14 à 17 ans ont un enfant au moins ; et les statistiques mensuelles du centre PMI/Antsiranana I révèlent 10 cas d'accouchements chez les moins de 18 ans).

Accès aux services socio-sanitaires

En dehors des cabinets privés, dix formations sanitaires desservent la population d'Antsiranana I dont cinq publiques (1 CHR, 2 CSB 1 et 1 CSB 2) et 5 privées (5 CSB2 et 1CSB1). La couverture sanitaire globale est actuellement de 60%.

L'automédication est une pratique presque généralisée des habitants qui ont recours à des médicaments essentiels pour les pathologies courantes telles que fièvre, diarrhées, toux. Toutefois, le recours au personnel médical, privé ou public est de règle en cas de complication.

Cinq centres de planification familiale sont au service des adultes et des jeunes.

Par ailleurs, 17,1% des ménages ont accès à l'eau potable avec robinet intérieur. Mais en général, l'approvisionnement en eau de la ville est assuré par des bornes fontaines publiques, notamment dans les quartiers peuplés où la recherche d'eau est assumée par les enfants. Un enfant passe 10 à 15 minutes pour avoir un seau d'eau de 8 - 10 litres. Dans le quartier de Tanambao V, 4 bornes fontaines desservent les habitants ; et 3 lavoirs publics construits avec la collaboration du PAIQ/FID sont à la disposition de la population locale.

Education

A Antsiranana I, il y a 50 écoles dont 29 écoles privées¹² et 21 écoles publiques. La répartition de ces dernières est comme suit : 16 écoles primaires, 2 écoles du premier cycle du secondaire, 1 lycée et 2 collèges techniques.

¹¹ EDS 97

¹² Source : CISCO I Antsiranana

Bien que 22,3% de la population d'Antsiranana I reste analphabète dont 59,6% de femmes et 40,4% d'hommes, la situation de la ville d'Antsiranana en matière d'éducation a connu une amélioration notable ces trois dernières années. Des actions soutenues d'une ONG française¹³ ont largement contribué à cette évolution de la situation dont : la réhabilitation des écoles ; la dotation de ces dernières en équipements et la formation des enseignants. Les impacts tangibles de ces interventions sont résumés ci-après :

- de 67% en 1998, le taux net de scolarisation est de 95% en 2000 ;
- dans les 6 écoles qui ont pu être étudiées, le taux d'abandon scolaire a connu une tendance à la baisse : de 18% en 98 à 6% en 2000 ;
- le ratio Elèves/Salle est de 47 en 98 contre 44 en 2000 ;
- le ratio Elèves/Instituteur est de 42 en 1999 contre 41 en 2000.

Néanmoins, ce ratio connaît des disparités : 18 à Cap Diégo et 52 à Tanambao V où la population est à majorité pauvre. En effet, bien qu'il y ait dans le quartier des écoles privées où la qualité de l'enseignement semble meilleure, la plupart des enfants étudient dans les écoles publiques, faute de moyens des parents : le droit annuel d'entrée d'un enfant y est de 38500 Fmg et peut être payé par échelonnement. Mais également, la déperdition est importante car 12% des enfants du quartier arrivent à passer à l'école secondaire publique, d'où plusieurs abandons scolaires et risques de déviances juvéniles dont la drogue, l'alcool, l'exploitation sexuelle.

3.1.2. Economie locale

Troisième port de Madagascar, l'économie de la ville se base essentiellement sur l'industrie et le commerce.

L'industrie se repose principalement sur les activités ci-après :

- Le chantier de construction et de réparation navale (la SECREN) qui constitue la principale activité économique de la ville avec environ 1 000 salariés.
- La conserverie de thon, (dont la société Pêche et Froid de l'Océan Indien) emploie environ 500 salariés notamment durant la saison du thon qui s'étend de mars à juin où de nombreux bateaux usines se rendent à Antsiranana avant de procéder à l'exportation de thons mis en boîte sur les marchés européens, américains et asiatiques. Durant la saison du thon, un important flux migratoire est noté et le taux d'activité de la population locale augmente visiblement. Les responsables des quartiers défavorisés constatent même une nette diminution des déviances des jeunes durant cette période.
- La Compagnie Salinière de Madagascar qui engage 200 salariés. Le sel récolté est stocké puis exporté ou utilisé par les thoniers de passage.
- D'autres unités de production de moindre envergure existent également : Mahmoud Makamba (ressources halieutiques), SCIM (préparation du café),...

Le commerce est également prédominant (21,8%) ; le secteur informel tient une place importante dans les activités de la population, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (85% des femmes travaillent pour leur propre compte à Antsiranana).

¹³ ONG Aide et Action Mada Nord / Ecoliers du Monde

De par ses ressources halieutiques, minières, réserves naturelles, sites-touristiques, la province autonome d'Antsiranana attire beaucoup de touristes étrangers et Antsiranana I constitue un passage pour différents endroits. Les 15 000 à 20 000 touristes¹⁴ de l'année se départagent en touristes d'affaires et en touristes de découverte, dont les plus nombreux sont les Français (70%), les Italiens et les Allemands.

Bien que le tourisme à Antsiranana assure une rentrée importante de devises pour le pays (autour de 30% de recettes en devises de Madagascar), selon le responsable du Tourisme, la pauvreté ambiante ainsi que le laxisme dans l'éducation des enfants sont tels que la prostitution est un circuit très développé et l'exploitation sexuelle des enfants est en pleine expansion. « *Les travailleuses de sexe, adultes ou enfants, qui pullulent la nuit sont l'image de 'Antsiranana by night' (sic)* ».

Une étude sur le travail des enfants dans la région¹⁵ a pu recenser 456 enfants travailleurs dont 352 garçons et 146 filles. Par ailleurs, il y a lieu de constater que la vente des cacahuètes par les enfants, à majorité filles, est très répandue ; d'autres, tous sexes confondus, accompagnent leur mère installer une petite gargote et y restent jusqu'à des heures tardives. Bien que la communauté¹⁶ soit consciente des risques du travail des enfants sur la santé et leur capacité à travailler, de telles occupations des enfants ne sont pourtant pas considérées par les parents comme un travail.

Bref, le taux d'activité de la population¹⁷ est de 51,9% avec 60,2% pour le sexe masculin et 44,9% pour le sexe féminin, dont la répartition par âge est présentée dans le tableau ci-après :

10 - 14 ans	15 - 29 ans	30 - 49 ans	50 ans +
1,0%	35%	83,3%	48,3%

3.1.3. Aspects socio-culturels

La radio est le moyen d'informations le plus utilisé par la population. Dans les statistiques, 43,1% possèdent une radio mais au cours des visites inopinées, il est rare de ne pas trouver une radio dans les foyers, même dans ceux qui sont dans la classe pauvre. En outre, l'existence du hall d'informations sur la place du marché de la ville qui donne des émissions télévisées le soir attire beaucoup de gens.

Dans les quartiers où les boîtes de nuits et discothèques sont implantées, il y a une animation nocturne permanente. Toutefois, la sécurité semble régner de manière globale dans la ville, sauf dans les quartiers chauds et peuplés (e.g Tanambao V) où les non-résidents appréhendent d'y entrer à des heures tardives, par crainte d'être attaqués.

Particulièrement pour les mineurs, en 2000 - 2001 les infractions commises sur ces derniers et relevées officiellement¹⁸ constituent 1,6% des affaires traitées. Celles-ci concernent l'attentat à la pudeur, le détournement des mineurs et les viols.

¹⁴ Source : Direction Interrégionale du Tourisme, Antsiranana

¹⁵ Rapports annuels de l'équipe multidisciplinaire sur le travail des enfants, Antsiranana

¹⁶ Résultats focus groups avec des personnes bien informées et interviews des intervenants

¹⁷ Source : INSTAT, Enquête, emploi, 2000

¹⁸ Sources : Police des Mœurs et des Mineurs et Juge des enfants

Selon des éducateurs, l'insuffisance de loisirs sains pour les jeunes, le laxisme dans leur éducation ainsi que les pratiques sexuelles de la région sont les causes prépondérantes de la délinquance juvénile : la drogue figure parmi les délits fréquents dans les quartiers populeux où l'existence de points de vente de drogue a été reconnue par les responsables locaux au cours de l'entretien. Si la majorité des adultes s'adonnent à l'ingestion quotidienne des feuilles de Kath¹⁹, (en groupe ou de manière isolée), les jeunes vont voir des films dans les salles de cinéma ou de vidéo, organisent des bals des jeunes hebdomadaires, jouent aux cartes ou font du sport. A cet égard, une gymnase est à la portée des jeunes.

Le PAIQ et le FID en collaboration avec des associations/ONGs dont le Tanoran'Antsiranana Miray interviennent également dans les quartiers défavorisés pour la réhabilitation/construction des infrastructures, telles que école, lavoir public, canaux d'évacuation, borne fontaine, terrains '*multi-sports*'.

Le PAIQ et l'ADRA ont également mis en place des systèmes de micro-crédit dans les quartiers.

La situation des femmes²⁰

Les femmes de la région aiment être bien vêtues et posséder des bijoux. Cet engouement se transmet de mère en fille. Par ailleurs, la tradition veut que ce soit l'homme qui prenne en charge les besoins du ménage. La non-satisfaction de ces besoins ressentie par la femme amène celle-ci à se lancer de plus en plus dans des activités génératrices de revenus, ou à se trouver d'autres hommes susceptibles de lui fournir le manque. La pensée de la femme, dans cette situation, est illustrée par cette citation d'une mère d'EVES : '*de nos jours, prendre en charge une femme est trop lourd pour un seul homme*'.

Dans tous les cas, l'acquisition de revenus de manière autonome rend la femme moins dépendante du mari, dont l'infidélité devient, par conséquent, de moins en moins tolérée parce que cause de la diminution de l'argent qu'il ramène à la maison.

L'incapacité du mari à subvenir aux besoins du ménage se termine ainsi, le plus souvent, par le divorce ou la séparation, sur initiatives de la femme. Il s'ensuit un nombre important de femmes chefs de ménage, qui sont enclines à la plus grande compréhension envers la prostitution de leurs filles, ou bien qui sont enclines à se faire entretenir par des hommes (mariés), sinon à se prostituer elles-mêmes.

Enfin il est noté que les femmes sont peu nombreuses à évoluer dans la sphère de décision et de stratégie à Antsiranana malgré le taux élevé de participation féminine aux élections (à titre d'exemple, 3 femmes seulement font partie des décideurs politiques de Diégo dont 1 Sénateur).

Quelques aspects sur les pratiques sexuelles

Six quartiers²¹ parmi les 23 sont réputés abriter l'exploitation sexuelle dont celle des enfants. Ils sont parmi les quartiers défavorisés.

¹⁹ Plante réputée pour sa vertu excitante, particulièrement dans l'augmentation de la libido

²⁰ Discussions avec les personnes bien informées et interviews avec des intervenants

²¹ Tanambao V, Tanambao IV, Tanambao III, Tanambao Tsena, La Scama, Ambalavola

Selon les responsables de ces quartiers et des responsables IST/SIDA, il y aurait autant de prostituées fichées que de prostitution clandestine. Les mineures sont très nombreuses à entrer dans le milieu de l'exploitation sexuelle commerciale : *'sur dix filles, une au moins est déjà dans l'exploitation sexuelle'* [Directeur d'une école primaire publique].

Les points saillants ci-après ressortent des discussions avec des intervenants du milieu :

- le fait d'avoir été depuis longtemps en contact avec les Français induirait la population locale à se considérer comme « tarana-bazaha »²². Le rêve de beaucoup de jeunes filles et de femmes (même mariées) est d'épouser un étranger, qui fera la réussite de sa vie et celle de sa famille, d'autant plus que les étrangers orienteraient leur choix sur de très jeunes filles. Aussi, le fait d'être prostituée ne serait pas une honte, c'est à la fois une activité rémunératrice et un moyen pour parvenir à décrocher un *'matoilahim-bazaha'*²³ ;
- le phénomène *'corrès'* diminutif de *'correspondance'* est très développé dans tous les quartiers de la ville et figure parmi les pratiques courantes des femmes, âgées ou jeunes, en union ou en non-union, voire des hommes jeunes pour trouver un partenaire étranger. Ce qui, pour certaines personnes, constituent un créneau porteur pour offrir des services rémunérés tels que l'octroi d'adresses, les réponses aux lettres, ... ;
- la fille n'est plus à la charge des parents à partir du moment où on l'a surprise avec un homme. Il est d'une pratique courante d'être entretenue par un homme, même chez les jeunes ;
- les conflits matrimoniaux sont très fréquents²³ : les cas de divorce prononcés en 2000 jusqu'à ce jour sont au nombre de 146, les demandes de pension alimentaire : à 82 et les conflits de garde d'enfants : à 8. Les couples en union libre se relâchent assez facilement et le remariage est fréquent. Ce phénomène tend encore à amplifier la prostitution et l'exploitation sexuelle à Antsiranana : les enfants frappés du laxisme des parents séparés / divorcés sont souvent laissés à eux-mêmes dans un contexte où *'chacun lutte pour sa survie'*. Ce qui favorise le cheminement des enfants vers l'exploitation sexuelle ;
- quelques coutumes favoriseraient aussi l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants. Ziara, jours de célébration des rois décédés, Tsangatsaina, ré-intronisation du roi (tous les cinq ans), autoriseraient le choix libre de partenaire et le changement de partenaires durant les festivités²⁴.

3.1.4. Société civile

En dehors des élus locaux et des hauts responsables, des associations contribuent également dans la gestion de la ville. Des ONGs et Associations groupés dans l'Association des Intervenants pour le Développement du Nord (AIDEN) sont actifs dans la région. Leurs domaines d'action touchent tous les volets de développement à la base : socio-sanitaire, économique, culturel, genres, ...

A l'heure actuelle, l'Association Zanak'Avaratra « Acta non verba » se démarque par sa popularité avec ses actions socio-humanitaires et d'assainissement/aménagement des

²² Littéralement : lignée des étrangers

²³ Responsable régional IST/SIDA

²⁴ Littéralement : vieil étranger

infrastructures communales très dégradées. La mobilisation des jeunes et de la population ainsi que la collaboration avec les opérateurs économiques et la commune urbaine sont parmi les stratégies participatives de l'Association.

Dans les quartiers défavorisés, des programmes ont été institués en vue de l'amélioration de la qualité de vie de la population. A titre d'exemple, PAIQ, Aide et Action, FID en partenariat avec l'association Tanoran'Antsiranana Miray et le quartier de Tanambao V ont mis en place un terrain multisports, réhabilité l'école primaire et les canaux d'irrigation.

Pour le cas de l'exploitation sexuelle, l'association FIVMATA qui regroupe les travailleuses de sexe ayant une carte et opérant au niveau du port d'Antsiranana, lutte contre les IST/SIDA au sein de leur milieu (Travailleurs de sexe et leurs clients). Cependant, aucune action spécifique sur l'exploitation sexuelle des enfants n'aurait été entreprise jusque-là.

3.2 Le site de Toliara

Toliara, ville portuaire du Sud, est l'une des sept plus grandes villes de Madagascar. D'une part, elle constitue un centre de flux migratoire d'une grande partie des migrants du Sud (Majorité Antandroy et Tanalàna) amenant vers une ruralisation du mode de vie des habitants, dans un milieu dominé par le secteur informel. D'autre part, elle est une des destinations prisées par les touristes grâce à ses prestigieux sites touristiques, en particulier Anakao et Ifaty, avec comme revers le développement du 'culte de l'argent' qui entache l'environnement social. Ce qui engendre l'incursion de nouvelles valeurs au sein de la société lesquelles, combinées aux coutumes enclines à une permissivité sexuelle pour tous les âges, sont propices au développement d'exploitation sexuelle.

3.2.1 Population et capital humain

Aspects démographiques

Province la plus étendue de l'île, comportant 1 819 000 habitants²⁵, Toliara a une population jeune : 43,8% âgées de moins de 15 ans face à 3,6% âgées de 65 ans et plus. Avec un pourcentage élevé d'adolescentes de 15 à 19 ans²⁶ qui ont déjà commencé leur vie féconde (52,3%), Toliara fait partie des zones où les taux de fécondité des adolescents sont les plus élevés (à Antananarivo celui-ci est de 17,1%).

Toliara I compte 202 733 habitants²⁷ dont 14,5% sont des enfants de 0 à 5 ans et 20,6% de femmes en âge de procréer. Dans le quartier de Mahavatse II, zone-cible de l'étude, 42,59% de la population sont des jeunes, 18,9% des enfants, 21,28% des adultes et 18,10% des aînés.

L'âge médian au premier rapport sexuel à Tuléar I, selon une enquête effectuée par MDM en 1999, est de 14 ans. (l'EDS indique qu'au national celui est de 16,1²⁸ ans).

La population de la ville est répartie dans trois catégories de quartiers :

²⁵ RGPH 93

²⁶ Source : EDS 97

²⁷ Source : SSD Toliara I 2000

²⁸ EDS 97

- le centre ville qui est le pôle administratif et commercial, bénéficiant des installations et infrastructures d'une ville ;
- la zone d'extension constituée par des maisons, construites avec des matériaux traditionnels (jonc, bambou et bois) et qui abrite les couches sociales les plus défavorisées, où les enfants sont les plus exposés à l'exploitation sexuelle : cas de Tsimenatse, Tsianaloka, Sanfily, Tsenenge, Andakoro, Antaninarenina, Besakoa, Mahavatse, zones de concentration des enfants victimes d'exploitation sexuelle ;
- et enfin les zones périphériques où la population est constituée majoritairement d'agriculteurs/ éleveurs.

Aspects socio-sanitaires

Les pathologies dominantes en matière de santé sont par ordre de prévalence : le paludisme (13,8%), les infections respiratoires aiguës (13%), la diarrhée (12,4%), les infections sexuellement transmissibles (5,41%) et les infections cutanées (4,27%).

La malnutrition infantile est perceptible dans la région. En effet, durant le second trimestre 1999, sur 12 132²⁹ enfants suivis, 10,64% sont malnutris ; ce taux a augmenté de 12,5% au premier semestre 2000. La mortalité infantile est également élevée : sur 612 enfants admis en service de Pédiatrie, 122 cas de décès soit 20% ont été enregistrés.

Le nombre de personnes atteintes d'IST est de 7 913. Sur 2000 consultations de Février à juillet 2001 dans le dispensaire MDM, 900 sont des femmes dont 30 de 10 à 15 ans ; 15% des consultants sont des prostituées et 1% sont des homosexuels et travestis. Chez les femmes, les pertes vaginales et cervico-vaginales sont les plus fréquentes (82%) ; le taux de seropositivité au VIH observé sur Tuléar est de 1%³⁰.

En matière de planification familiale, au niveau provincial, 91,4%³¹ de la population n'utilisent pas de méthode contraceptive. En ce qui concerne Toliara ville, les méthodes contraceptives utilisées sont constituées par les contraceptifs oraux (46%), suivi des contraceptifs injectables (41,9%). Le recours aux préservatifs est de 2,03%.

Accès aux services socio-sanitaires

Outre les centres de santé d'entreprises et confessionnels, le Service de Santé de District de Toliara I dispose de 7 CSB II et 3 CSB I avec un taux de fréquentation de 78,20%³², centres privés inclus. Les prestations de service en matière de planification familiale existent dans la majorité de ces centres.

²⁹ SSD, année 2000

³⁰ Source : MDM

³¹ Source : EDS

³² Année 2000, SSD Tuléar I

L'approvisionnement en eau est, par ailleurs, effectuée principalement par la JIRAMA, comptant 4275³³ abonnés en eau. Un quartier est approvisionné par deux à quatre bornes fontaines publiques. Toutefois, les latrines posent un problème dans l'évacuation d'excréta. La majorité des latrines sont de type traditionnel et délabré. Pour Besakoa, quartier-type à forte concentration d'EVES, sur 680 foyers, 269 soit 38% sont équipés de latrines dont 95% de ces latrines sont de type traditionnel³⁴.

Education

La province de Toliara serait la moins instruite par rapport aux cinq autres provinces. En effet, elle enregistre 29,7% de taux de scolarisation au niveau primaire, 11,4% au niveau secondaire et 0,9% au niveau supérieur. L'analphabétisme est très marqué (57,8%) surtout chez les femmes³⁵.

Si le taux de fréquentation d'établissement scolaire est de 36% pour les enfants de 6 à 15 ans, une grande diminution de ce taux est ressentie dans la tranche de 16 à 20 ans (1,1%). Ce qui met en relief un nombre important d'abandons scolaires. La jeunesse de Toliara se trouve alors confrontée à un faible degré d'instruction et à un manque de formation professionnelle.

Dans le quartier de Kiembe, un des sites d'investigation de la présente étude, 60,83% des enfants de 5 à 14 ans ne fréquentent pas l'école, dont 6,59% ont abandonné et 54,26% n'ont jamais fréquenté l'école.

3.2.2 Aspects socio-culturels

L'hétérogénéité des couches sociales est très marquée en matière d'accès à l'information. En effet, la télévision et le canal satellite sont banalisés au niveau des couches aisées. Au niveau des quartiers peuplés, la radio semble être, pour une partie des ménages, l'unique source d'informations.

Les lieux de loisirs accessibles à la population sont quasi-inexistants. A l'exception d'un stade municipal, vétuste et délabré, tous les équipements sportifs et culturels sont privés. Les bars et les boîtes de nuits sont ainsi les plus fréquentés par les jeunes, outre les salles de 'vidéo' qui constituent une attraction apparemment prisée et accessible (coût et proximité).

Les éducateurs et parents se plaignent de l'influence négative des films, notamment érotiques, sur les enfants amenant ces derniers à adopter des comportements sexuels malsains.

En outre, la pression de l'argent et l'influence des pairs amènent vers la banalisation de la prostitution et des transactions sexuelles. La vérialité des filles qui en découle incite ces dernières à rechercher sans cesse des partenaires plus riches, souvent plus âgés. De plus, le

³³ Chiffre relevé en juillet 2001, JIRAMA

³⁴ Source : PAIQ

³⁵ Source : EDS 97

statut de mère célibataire autoriserait cette dernière à tout libertinage sexuel, la raison étant qu'elle doit assumer seule ses responsabilités.

3.2.3. Economie locale

L'exploitation du secteur primaire à Toliara se fait de façon traditionnelle et par des petits exploitants, à rendement très faible. Les secteurs secondaire et tertiaire sont sous-exploités, avec seulement :

- trois usines : INDOSUMA, (huile alimentaire et savon), HASYMA (emballage de coton), Star (boissons gazeuses) ;
- une activité réduite pour le port de Toliara, avec une cinquantaine de navires long courrier par an, ce qui lui met en dernière position par rapport aux grandes villes portuaires ;
- un nombre accru de pousse-pousse comme moyens de transport traditionnel monopolisé par les migrants (Antandroy).

Outre les bars et la boîte de nuit (*Zaza club*), une quinzaine d'établissements hôteliers de bon et de moyen standing sont dénombrés à Toliara I.

Le profil d'un quartier se résume en quelques bars aux alentours et quelques « vidéos », la majorité à l'intérieur des quartiers, le cas de Tsimenatse en comportant une dizaine.

Concernant la couche défavorisée, majoritaire dans la région, le manioc, le maïs et la patate douce constituent la nourriture de base de la population.

Pour Besakoa, quartier à profil urbain, la pauvreté se reflète à travers les activités des habitants : petits commerçants, lavandières, transporteurs d'eau ..., avec un revenu journalier se situant entre 5.000 Fmg et 15.000 Fmg alors que la dépense en nourriture dépasse 5.000 Fmg³⁶.

3.3 Le site d'Antananarivo

La ville d'Antananarivo joue à la fois le rôle de Capitale administrative de Madagascar et de Chef lieu de la province autonome d'Antananarivo.

Bâti sur les hauts plateaux, avec une altitude moyenne de 1250 mètres, la commune urbaine d'Antananarivo s'étend sur 78,70 km². Elle est constituée par six arrondissements, et subdivisée en 192 '*fokontan*'³⁷.

³⁶ Etude de PAIQ sur le quartier de Besakoa

³⁷ circonscription administrative qui désigne soit un quartier, soit plusieurs quartiers

Centre commercial important et lieu d'implantation des infrastructures et équipements divers (administration, banques, sport, éducation,...), la commune urbaine d'Antananarivo est un carrefour aussi bien pour la migration interne que pour la migration internationale, cette dernière représentant 1,4% des migrants.

Par son histoire et son architecture, la ville peut être subdivisée en deux grands secteurs :

- Les quartiers juchés sur les collines où se trouvent les anciennes constructions détenues originellement par les familles relativement privilégiées ;
- Les quartiers peuplés dans les zones basses où se prolifèrent des constructions illicites et désordonnées, lieu d'accueil de prédilection des migrants ruraux. C'est dans ces quartiers³⁸ que l'étude a rencontré le plus d'enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle.

3.3.1. *Population et capital humain*

Aspects démographiques

La commune urbaine d'Antananarivo abrite 836 226 habitants³⁹, avec une densité démographique de 10625 habitants/km². Le taux de croissance démographique est de 2,8%⁴⁰, résultat de la variation naturelle et de l'effet de la migration massive de la population (204 833 migrants en 1993).

La population est jeune : 47% ont moins de 19 ans, les plus de 60 ans ne représentent que 5% de l'ensemble de la population.

Le pourcentage des femmes chefs de ménage est de 25,72% dont 29,89% se trouvent dans le Firaisana I, lieu de concentration des enfants victimes d'exploitation sexuelle comme mentionné plus haut.

Aspects socio-sanitaires

Ayant une espérance de vie à la naissance respective de 54,2 pour les femmes et de 56,2 pour les hommes, la population de la ville d'Antananarivo bénéficie d'un niveau d'encadrement médical assez satisfaisant : 100% de CSB sont fonctionnels avec un ratio de 6,2 médecins pour 10 000 habitants.

Dans les bas quartiers, les principales causes de morbidité citées par les populations et confirmées par la responsable du CSB II d'Isotry sont : les maladies diarrhéiques, les fièvres, les infections respiratoires aiguës et la gale.

Santé reproductive

L'âge moyen au premier rapport sexuel dans les quartiers bas serait précoce par rapport à la moyenne au niveau national. À titre d'exemple, les filles dans les quartiers d'Antohomadinika auraient leur rapport sexuel vers l'âge de 12 ans et la plupart des jeunes filles de 17 ans sont déjà des mères. Toutefois, suite aux actions entreprises par les

³⁸ Andranomanalina, Antohomadinika, Andohatapenaka, Ankasina, Andavamamba

³⁹ Estimation de la population 1999 INSTAT base RGPH93

⁴⁰ Inventaire des Fivondronana de Madagascar, octobre 2000

ONGs et associations œuvrant dans le domaine de santé⁴¹ la plupart des femmes, voire les jeunes filles, pratiqueraient la contraception moderne⁴².

Par ailleurs, une forte prévalence des IST est notée dans les quartiers bas ; les résultats de dépistage des IST réalisé par MDM 67Ha sur 225 jeunes hommes et femmes qui font des travaux de curage à Antohomadinika ont montré que 18% en sont atteints. Mais il convient de noter qu'une mobilisation active des associations, des centres médicaux⁴³ et des projets/programmes) à l'endroit de la population défavorisée depuis quelques années ont des impacts sur la prise en charge des maladies par la population, la prévention des IST/SIDA et la planification familiale.

Accès aux services socio-sanitaires

Dans les quartiers bas où les EVES ont leur résidence, les symptômes de maladies tels que fièvre, toux, céphalées, ne se traitent pratiquement pas dans les centres de santé, l'automédication et la médecine traditionnelle étant courantes.

Les signes de gravité des maladies obligent toutefois le recours au personnel médical. À ce titre, malgré le coût modique de la participation financière des usagers (PFU) appliquée dans les centres de santé publics, la population locale préfère recourir aux centres de santé confessionnels⁴⁴ mais surtout à des cabinets privés très populaires où des facilités de paiement et possibilité de crédit sont utilisées. Pour une même maladie, le coût qui est de 2500 fmg⁴⁵ dans un centre de santé public est de 7500 Fmg⁴⁶ dans le cabinet privé populaire.

Éducation

Le fonctionnement total des écoles primaires serait de 100% et le système d'éducation de base est légalement obligatoire entre 6 et 14 ans. Néanmoins, la commune urbaine d'Antananarivo connaît un taux net de scolarisation de 81,9% pour les garçons et 82,8 % pour les filles⁴⁷. A noter que la majorité de la population d'âge scolarisable qui ne fréquente pas l'école se trouve dans les quartiers défavorisés dont Andohatapenaka, Andranomanalina, Andavamamba, Ankasina. Ces quartiers sont aussi des foyers de concentration des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

La non-scolarisation des enfants est surtout due aux problèmes financiers des parents d'une part, et d'autre part à l'incapacité d'accueil des écoles publiques dans les quartiers ; la scolarisation est devenue une charge plutôt qu'un investissement pour la majorité des parents.

Mais cette situation tend à se redresser suite aux actions de quelques associations et ONGs tels que MANAODE qui a pu scolariser 50 enfants dans le quartier d'Antohomadinika ; Inter'Aid ; CDA qui a une capacité d'accueil de 300⁴⁸ enfants par an. Les jeunes non

⁴¹ peuvent notamment être cités : Inter'Aid, Association AFAA, Sakaizan »'ny fahasalamana (JSI)

⁴² Source : responsable social du quartier d'Antohomadinika

⁴³ MDM aux 67 Ha, CSB II Isotry, MSI à Isotry

⁴⁴ CDA, Betania à Ankasina

⁴⁵ 0,40 USD

⁴⁶ 1,20 USD

⁴⁷ Source : Tableau de bord social (appui à la mise en place d'un Système National Intégré de suivi de la pauvreté).

INSTAT/PROGRAMME PNUD MAG/97/007-DAP1, Août 2001

⁴⁸ Responsable insertion des jeunes CDA

scolarisés sont également récupérés par ces ONGs pour des formations professionnelles : menuiserie, travaux métalliques, vannerie, ...

Accès aux infrastructures socio-culturelles

La Capitale de Madagascar est la mieux dotée au niveau des infrastructures socio-culturelles. On y distingue : 20 bibliothèques éparpillées dans la ville, 6 centres culturels, 4 salles de spectacle, 1 théâtre de verdure, 2 salles de cinéma. Pourtant, la population des bas quartiers ne bénéficie pas trop de toutes ces infrastructures. Les salles de vidéo qui y pullulent diffusent des films de tous genres, attirent et demeurent accessibles (coûts / proximité) aux populations les plus défavorisés notamment les jeunes moins de 18 ans. Néanmoins, des terrains de sport et de manifestation folklorique existent dans ces quartiers.

La télévision est le moyen d'information le plus utilisé dans les quartiers bas ; même si un foyer ne possède pas un poste téléviseur, les enfants et les jeunes y ont accès chez le voisin.

3.3.2. Economie locale

La commune urbaine d'Antananarivo est aussi la capitale économique et administrative de Madagascar.

La majorité de la population touchée par la concentration de l'exploitation sexuelle exerce dans le secteur informel : commerce ambulancier, petits métiers (manœuvres, gens de maisons, chercheur d'eau, accompagnateur d'élèves, ...). Il y a aussi des jeunes enfants qui sont contraints de faire le même travail que leurs parents. Dans ces mêmes quartiers, le secteur primaire est présent (e.g. Ankasina, Andohatapenaka) qui confère à la population son caractère semi-urbain et semi-rural.

À l'heure actuelle, les jeunes de ces quartiers sont attirés par le travail dans les zones franches. Afin de répondre aux besoins des entreprises, des associations et ONGs ont instauré, pour les jeunes, des programmes de formation à la carte et organisent leur placement dans les entreprises.

Néanmoins, le contexte actuel n'arrive pas à exploiter toute la population active de ces quartiers et un chômage 'déguisé' de la population est constaté.

3.3.3. Tourisme

Sur le plan touristique, Antananarivo Renivohitra est un passage obligé pour les voyageurs venant de l'extérieur.

À cet effet, elle dispose de 98 agences de voyage, un réseau de 45 hôtels, toutes classes confondues, 96 hôtels-restaurants et 137 restaurants pour accueillir et servir les touristes et les personnes de passage. Elle compte 29 sites touristiques implantés dans la capitale et ses environs, et que fréquentent pas mal de visiteurs.

Même si les bas quartiers ne sont pas des lieux de prédilection du tourisme, les jeunes et les enfants sont exposés à l'exploitation sexuelle par leur métier car la vente des friandises à la sortie des grands hôtels et des boîtes de nuit est une pratique courante des enfants ; quémander de l'argent à la vue d'un étranger est aussi entré dans leurs habitudes.

3.3.4. *Société civile*

Le premier arrondissement de la capitale est un lieu où on constate une forte concentration des ONGs, Associations qui s'activent en vue de développer les quartiers défavorisés.

Peuvent notamment en être cités : le Conseil de Développement d'Andohatapenakaœuvrant pour la récupération et l'accompagnement des familles défavorisées par des formations professionnelles, des visites à domiciles par le biais des assistantes sociales, ... ; le projet PAIQ de la Coopération Française qui a pour objectif la redynamisation des initiatives des quartiers ; l'ONG CARE International par les travaux d'assainissement (e.g. curages des canaux, construction des diguettes) et de santé (renforcement des capacités des centres de santé, ...) ; Inter'Aid par la scolarisation des enfants défavorisés ; l'Association Chrétienne d'Antsalova par l'enseignement de langues étrangères aux enfants des quartiers défavorisés, et la récupération nutritionnelle des enfants ; l'association MANAODE pour la scolarisation des enfants défavorisés.

D'autres projets sont en gestation avec d'autres ONGs ou Associations comme CRIF avec la Coopération Française pour la construction des blocs sanitaires (lavoirs, douches publics ...) ; ISIKA pour le traitement des déchets domestiques en engrais.

Partie II. L'évaluation rapide

1. Méthodologie

La méthodologie appliquée dans la présente investigation s'est basée principalement sur celle du 'Rapid Assessment' (Evaluation Rapide) et a suivi les étapes décrites ci-après.

1.1 Orientations et préparation des investigations

Dans une phase préalable, il a été procédé avec l'équipe du projet IPEC à la clarification des objectifs spécifiques de l'étude et à la validation des approches et techniques préconisées pour l'exécution de l'intervention, celles-ci s'étant inspirées des guides et manuels relatifs à la méthodologie d'Evaluation Rapide.

Une analyse des besoins d'informations a par la suite été effectuée et aura permis d'orienter la revue des documents et des données disponibles sur la question ainsi que l'élaboration des outils de collecte des données sur le terrain.

Revue documentaire

Il a été procédé à une revue des textes légaux, documents officiels, rapports de consultance et études disponibles dans le pays qui ont trait à l'exploitation sexuelle et à la protection des enfants. Cette étape aura permis d'orienter les données complémentaires à collecter auprès des personnes bien informées sur le sujet par le biais des interviews et groupes de discussion dirigée (focus group) prévues.

Elaboration des outils de collecte de données

Les investigations sur le terrain ont ciblé :

- les enfants victimes d'exploitation sexuelle par le biais d'interviews individuelles, groupes de discussion dirigée (GDD) et observations directes. Pour les GDD, 5 types de groupe ont été préconisés : filles âgées moins de 14 ans scolarisées ; filles âgées de moins de 14 ans non scolarisées ; filles de 15 à 17 ans non scolarisées ; filles de 15 à 17 ans scolarisées et non scolarisées ; garçons de 13 à 15 ans scolarisés et non scolarisés.
- les parents des enfants victimes d'exploitation sexuelle à travers des interviews individuelles ;
- les personnes-clés, responsables des ONGs/Associations et des services officiels qui ont été approchées par des interviews approfondies tandis que les personnes bien informées sur la question au sein de la communauté ont fait l'objet de groupes de discussion dirigée dans chaque site.

A cet égard, deux guides de discussion, trois guides d'interview et un guide d'observation ont été développés et validés auprès du projet IPEC et de SIMPOC. Les outils ont été pré-testés à Antananarivo auprès des cibles réelles de l'étude avant leur ajustement final⁴⁹.

Formation de l'équipe d'enquête

Parallèlement à l'étape précédente, les animateurs, rapporteurs et interviewers ont été formés sur les objectifs spécifiques de l'étude et ont participé, eux-mêmes à l'élaboration des guides. L'équipe d'enquête a été constituée de femmes et hommes professionnels issus de différentes disciplines : sociologie, sciences médicales, ingénierie, communication, socio-démographie, droits, et lettres malgaches.

Les investigations sur le terrain ont été menées par trois équipes parallèles, respectivement composées d'une coordinatrice/animatrice, d'un interviewer/rapporteur et d'un observateur/enquêteur. Pour les sites d'Antsiranana et de Toliara, des enquêteurs locaux ont été recrutés sur place pour faciliter la communication avec les dialectes locales. Ces derniers ont également été briefés sur les objectifs des investigations sur le terrain.

1.2 Les investigations sur le terrain

Les approches ont différé selon les sites mais les points communs résident dans :

- le recours aux personnes qui, dans leur vécu quotidien, sont en contact avec les enfants victimes d'exploitation sexuelle ;
- le recrutement des parents par le biais et après accord des enfants concernés, qui ont participé aux interviews et GDD ;
- la collecte de données sur les sites auprès des services officiels et personnes bien informées⁵⁰ de la localité ;
- et des observations directes sur les lieux de travail et les milieux de résidence / maisons d'habitation des enfants ayant participé aux investigations⁵¹.

Site d'Antananarivo

Pour le site d'Antananarivo (capitale), la pénétration dans le milieu des enfants victimes d'exploitation sexuelle a été délicate dans la mesure où les enfants '*opèrent*' à '*visage caché*' et dans la gêne / la honte de leur '*statut*'. Aussi, leur collaboration volontaire pour participer aux entretiens était acquise seulement après qu'ils aient avoué être effectivement un enfant victime d'exploitation sexuelle. Ce qui, dans l'approche, a nécessité la combinaison de plusieurs '*stratégies*' mais appliquées de manière séquentielle : le recours à des animatrices de quartiers ; le recours à des éducatrices paires ; et l'approche par les pairs.

(i) Recours à des animatrices de quartiers

Véritables '*personnes-clés*' dans les zones basses d'Antananarivo⁵², les animatrices des quartiers⁵³, issues elles-mêmes des ménages les moins favorisés, connaissent et sont

⁴⁹ Cf guides en annexe

⁵⁰ Cf Annexe liste des personnes contactées

⁵¹ Cf en annexe liste des quartiers et zones d'observation

⁵² Emplacement géographique des quartiers pauvres, populaires et peuplés de la ville

⁵³ Il s'agit de femmes jeunes et moins jeunes qui ont été formés à animer des séances d'éducation à la vie familiale dans le cadre de projets exécutés par le BIT de 1990 à 1999

connues des enfants victimes d'exploitation sexuelle de leur '*circonscription*' pour les avoir vus, pour la plupart, grandir ou arriver dans ces quartiers. Aussi, elles ont servi à l'équipe d'*eclaireuses* et d'*indicatrices*, dans la sélection / le recrutement des enfants à interviewer. Ce qui, dès les premiers contacts, a permis de mettre les enfants en confiance avec les membres de l'équipe. Au-delà de leurs quartiers, les animatrices ont aidé à pénétrer le '*milieu du travail*' des enfants qui '*exercent*' généralement en dehors de leur milieu de résidence. Ce qui aura permis de procéder à des observations directes des conditions de travail des enfants et à des prises de rendez-vous pour des entretiens pour le lendemain, des interviews pendant leurs heures de travail n'étant pas toujours productives. Mais les désistements répétés des enfants aux rendez-vous fixés la veille ont amené l'équipe à suppléer les approches ainsi établies.

(ii) Recours à des éducatrices paires

Les entretiens avec les ONGs opérant dans les quartiers dans la prise en charge des travailleuses du sexe ont permis de recourir aux services des éducatrices paires (professionnelles du sexe qui se chargent de sensibiliser leurs pairs, notamment sur la protection contre les IST/SIDA). Ces dernières se sont avérées encore plus efficaces dans la mesure où elles ont des relations d'intimité et de confiance plus poussées avec les enfants victimes d'exploitation sexuelle. Elles étaient à même de connaître avec précision les adresses, les habitudes, et donc les moments de disponibilité des enfants, ainsi que leurs petites ruses ou stratagèmes pour pouvoir les anticiper. Ce qui aura permis d'écourter la période de mise en confiance et d'accélérer le processus de '*recrutement*' des enfants pour les interviews et groupes de discussion dirigée.

(iii) Approche par les pairs

Les approches sus-décrites auront permis à l'équipe d'enquête de se constituer des '*antennes*' parmi les enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle. Devenus eux-mêmes des '*indicateurs*' et '*recruteurs*' de leurs pairs, leur contribution a été efficace notamment pour leur célérité et perspicacité induites de leur connaissance du milieu de l'exploitation sexuelle.

La tenue des discussions avec les enfants a été généralement menée en dehors de leur lieu de résidence.

À Antananarivo, l'étude a réalisé en sus des activités communes aux 3 sites sus-mentionnées :

- quarante cinq (45) interviews auprès des enfants dont quarante (40) auprès des filles et cinq (5) auprès des garçons (excluant les pré-tests) ;
- un (1) GDD auprès des filles de moins de 14 ans non scolarisées (excluant les pré-tests)
- cinq (5) interviews auprès des parents des enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle (excluant les pré-tests) ;
- un (1) GDD auprès des personnes bien informées : Responsable social d'un lycée public ; Commissaire de la brigade des mœurs et des mineurs ; Parents n'ayant pas d'enfant victime d'exploitation sexuelle ; Enseignant ; Président de Fokontany ; Responsable des jeunes auprès d'une ONG à forte concentration d'EVES ; et Médecins de centre de santé public, responsable de la prise en charge des IST/SIDA.

Site d'Antsiranana

À Antsiranana, les approches utilisées ont revêtu des aspects multiformes : du chauffeur de taxi aux propriétaires des maisons, hôteliers et responsables des ONGs impliqués dans la protection contre les IST/SIDA, toutes les occasions et pistes senties porteuses ont été exploitées.

Ces différents contacts ont permis de recourir aux '*services*' des professionnelles du sexe qui ont servi de '*guide*' et de recruteurs des enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle. C'est ainsi que :

- La Présidente de l'association des professionnelles du sexe a proposé une jeune fille exerçant dans l'exploitation sexuelle dans les boîtes de nuit pour servir de '*guide*' et de '*recruteur*' ;
- Les animatrices de STOP/SIDA⁵⁴ ont orienté l'équipe vers une professionnelle du sexe pour le recrutement des enfants victimes d'exploitation sexuelle dans un quartier (Tanambao V) ;
- Les enfants ayant participé aux premières interviews ont ramené, à leur tour, leurs pairs ;
- Une éducatrice paire a pu faire entrer l'équipe dans le milieu des jeunes garçons victimes d'exploitation sexuelle, un milieu apparemment méconnu de la majorité de la population d'Antsiranana.

Les interviews et discussions ont été organisées dans des maisons privées (généralement chez des travailleuses du sexe mais en dehors des quartiers des enfants concernés), ou dans des restaurants (cas de garçons EVES).

Il a pu être mené à Antsiranana :

- Quarante (40) interviews auprès des enfants dont vingt neuf (29) auprès des filles et onze (11) chez les garçons ;
- Trois (3) GDD dont un groupe de filles de moins de 14 ans scolarisées, un groupe de filles de 15 à 17 ans non scolarisées, et un groupe de garçons de 13 à 15 ans scolarisés et non scolarisés ;
- Cinq (5) interviews auprès des parents d'enfants ayant participé à des interviews ou GDD ;
- Un (1) GDD auprès des personnes bien informées : Directeur d'école, enseignants, guide touristique, doyen de la ville.

Site de Toliara

À Toliara par contre, les Comités locaux de Sécurité⁵⁵ ont constitué le principal point d'entrée. La collecte de données dans les quartiers [dont l'estimation, par les responsables locaux, du nombre de travailleuses du sexe (incluant les EVES)], aura permis d'identifier des enfants impliqués dans l'exploitation sexuelle en tant que '*recruteurs*'. Après

⁵⁴ Association oeuvrant pour la sensibilisation sur les IST/SIDA

⁵⁵ Organisation administrative des quartiers

adhésion de ces derniers qui, dans la quasi-totalité des cas ont agréablement accepté cette 'responsabilité', les contacts directs avec les enfants ont pu être établis.

Par la suite, les premiers enfants interviewés ont volontairement ramené leurs pairs.

Il convient de noter qu'à Toliara la théorie des 'trois avec' a été littéralement appliquée : au cours des investigations, la jeune sociologue qui était en charge de l'organisation des travaux a pratiquement vécu avec les enfants, mangé avec eux et venait chez eux pour discuter autour des centres d'intérêt de ces derniers mais aussi pour approfondir et recouper les informations initialement obtenues.

À l'instar des deux autres sites, il a en outre été réalisé à Toliara :

- Vingt sept (27) interviews dont vingt quatre (24) auprès des filles et trois (3) auprès des garçons ;
- Deux (2) GDD dont un (1) groupe de filles de moins de 14 ans non scolarisées ; et un (1) groupe de 15 à 17 ans non scolarisées ;
- Cinq (5) interviews auprès des parents d'enfants ayant participé aux interviews ou GDD ;
- Un (1) GDD avec les personnes bien informées : enseignants, présidents de Fokontany, parents n'ayant d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, responsable du service de la Condition féminine.

Traitement et analyse des données

Suivant les techniques dont les données ont été recueillies, celles-ci ont été soit quantifiées (cas des interviews) soit ressorties en termes de tendances (cas des GDD). Quoiqu'il en soit, les opinions exprimées aussi bien dans les interviews (dans ce cas non quantifiées) que dans les GDD ont fait l'objet d'une analyse de contenu et ont été mises en commun pour faire ressortir les grandes tendances de type qualitatif.

Les résultats dégagés par site ont fait l'objet d'une synthèse qui constitue le contenu des 'résultats des discussions avec les cibles de l'étude'. Les résultats des discussions avec les personnes bien informées ont été incorporées dans les monographies des sites.

Dans tous les cas, l'analyse de synthèse des données a créé un dilemme chez les analystes dont les raisons seront évoquées dans les commentaires et observations sur la méthodologie utilisée.

1.3 Leçons tirées et commentaires sur la méthodologie utilisée

Seront traités dans ce qui suit : les leçons tirées des investigations sur le terrain et les commentaires relatifs à la méthodologie.

Approche des enfants

Au-delà de leurs spécificités d'être des enfants victimes d'exploitation sexuelle, ces derniers, spécialement ceux âgés de 13 ans et moins, présentent les caractères de tous les enfants du monde en général et des enfants malgaches en particulier :

- Méfiance vis-à-vis des personnes étrangères à leur milieu (indépendamment de la provenance de ceux qui les approchent) ;

- Impatience à rester au-delà de 30 minutes à discuter : plus ils sont jeunes, moins il est aisé de retenir plus longtemps leur attention ; ce qui, dans tous les cas, a nécessité beaucoup de tact et de prouesses de la part de l'équipe sur terrain : petits intermèdes parfois accompagnés de rafraîchissements, amadouements, changement temporaire de sujet pouvant les intéresser ... ;
- Capacité limitée à parler de sujets autres que leur quotidien (e.g. perspectives d'avenir, points de vue ...) ;
- Petites astuces pour cacher les réalités aux '*grandes personnes*'.

Dans le cas de Toliara, le fait que l'équipe ait pu s'insérer dans leur vie quotidienne au cours des enquêtes sur le terrain, a permis de se rendre à l'évidence : la quasi-totalité des informations qu'ils ont livrées dans la première semaine ne reflétaient pas leur vraie réalité. Ce qui, sur le plan méthodologique, a nécessité des correctifs sur les informations initialement recueillies.

Néanmoins, l'on retiendra que les interviews et GDD ayant été pour la majorité menés en dehors de leurs quartiers ou lieux d'habitation, les enfants se sont exprimés librement sans aucune influence de leur entourage.

Approche des parents

Les enfants qui ont accepté que leurs parents soient interviewés ont introduit, souvent avec fierté, l'équipe auprès de ces derniers. Ce qui, d'emblée, a mis les parents en confiance. Mais singulièrement, parents désignaient 'mères' ou 'grands-mères' pour diverses raisons : il s'agit généralement d'un ménage monoparental dirigé par une femme ; dans le cas d'un ménage en union, soit seules les femmes sont disponibles, soit le père n'est pas au courant de l'activité de son enfant (cas père d'EVES, garçon à Antsiranana), soit celui-ci est gêné d'en parler (cas père d'EVES fille à Antananarivo).

D'autre part, rares sont les cas où les enfants restent aux alentours, sinon les discussions ont été libres entre interviewers et parents.

Toutefois, un cas à Antsiranana a été relevé, où la fille écoutait dans la pièce contiguë à la pièce où l'entretien se tenait : les dires de la mère ont été reniés ouvertement par la fille qui est spontanément intervenue.

Mais de manière globale, les discussions avec les parents se sont déroulées suivant les normes.

Approche des personnes-clés

Pour la collecte de données auprès des services officiels, l'équipe a été confrontée soit à la non-disponibilité fréquente des responsables soit à l'inexistence même des données recherchées. Dans certains cas toutefois, des données ont été spécialement produites, de bon gré, par les responsables (cas Tribunal d'Antsiranana, ou SSD de Toliara), pour satisfaire les besoins d'information de l'étude.

Commentaires sur la méthodologie utilisée

Les commentaires ci-après découlent des expériences vécues tout au long de l'intervention.

La taille réduite de l'échantillon attribue aux résultats quantitatifs qui en sont ressortis un caractère limité. Par contre, les types et le nombre important des interviews, supportés par les GDD qui ont été menés constituent des sources valides pour faire ressortir des grandes tendances de données sur l'exploitation sexuelle, utilisables soit pour mener des recherches quantitatives ultérieures, soit pour disposer des éléments permettant d'élaborer des stratégies d'action.

En effet, l'abondance et le niveau de détails des informations qualitatives recueillies constituent un capital important qu'il conviendrait d'exploiter de manière optimale.

Ce qui lors de l'analyse de synthèse a tenté l'équipe d'analystes de produire un rapport plus qualitatif que quantitatif.

2. Les enfants victimes d'exploitation sexuelle : résultats des enquêtes

Les enfants victimes de l'exploitation sexuelle commerciale qui ont pu participer aux interviews individuelles comprenaient 93 filles et 19 garçons, tandis que les groupes de discussion dirigée (GDD) pouvaient réunir 32 filles réparties dans 5 groupes, et 6 garçons dans un groupe. Les résultats ci-après des investigations se circonscrivent à ces enfants, et concernent les participants aux interviews lorsque les données sont chiffrées ; par contre, les données qualitatives découlent de l'ensemble des interviews et des GDD.

2.1 Profil des enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale

Selon l'âge et le sexe, le nombre des enfants ayant respectivement participé aux interviews et aux GDD est présenté dans le tableau ci-contre.

Tableau n°1 : Effectif des participants aux interviews et aux GDD selon l'âge et le sexe

Age	INTERVIEWS		GDD		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
11	1				1
12	1	1			2
13	20	3	6	2	31
14	28	9	9	3	49
15	12	1	4	1	18
16	11	3	2		16
17	20	2	11		33
Total	93	19	32	6	150

Il convient de noter qu'à ce niveau, le nombre des enfants par catégorie d'âge ne peut faire l'objet d'interprétation dans la mesure où :

- (i) ces enfants ont été '*recrutés*' non seulement pour leur conformité aux critères pré-établis mais surtout pour leur adhésion volontaire aux interviews (à titre d'exemple, les enfants de 11/12 ans qui refusaient de participer étaient '*remplacés*' par des enfants d'un autre âge) ;
- (ii) pour les GDD, les types de groupe retenus pour chaque site ont orienté le choix des enfants à '*recruter*'.

Toutefois, ces informations nous renseignent sur l'existence de l'exploitation sexuelle qui touche actuellement des enfants de moins de 14 ans, d'autant plus que dans l'ensemble, ces enfants ont commencé très tôt à être dans l'activité en question. En effet, dans tous les sites, leurs âges moyens à la première '*expérience*' dans cette pire forme de travail des enfants sont de 13,2 ans pour les filles et 12,9 ans, pour les garçons.

Si la majorité des enfants interviewés d'Antsiranana et de Toliara ont eu leurs premiers rapports sexuels, avec des '*clients*', la majorité de ceux d'Antananarivo ont connu une certaine période écoulee entre leurs premiers rapports sexuels et leur entrée dans l'exploitation sexuelle. Dans tous les sites, l'âge moyen des jeunes filles à leurs premiers rapports sexuels, 12,7 ans, est légèrement supérieur à l'âge moyen où les jeunes garçons ont eu leurs premiers rapports sexuels, 11,6 ans.

Tableau n° 2 : Quelques indicateurs de la précocité sexuelle des enfants

Indicateurs	Antsiranana		Antananarivo		Toliara		Moyenne globale		
	29 filles	11 garçons	40 filles	5 garçons	24 filles	3 garçons	93 filles	19 garçons	Ensemble 112 enfants
Age moyen actuel	14,7	13,8	14,6	16	15	15	14,7	14,5	14,7
Ancienneté	1,7	1,3	1,3	1,6	1,5	2,7	1,5	1,6	1,5
Age moyen à la 1 ^{ère} exploitation sexuelle	13	12,5	13,3	14,4	13,5	12,3	13,2	12,9	13,1
Age au 1 ^{er} rapport sexuel	12,7	11	12,4	12,4	13,1	12,3	12,7	11,6	12,5

Source : Evaluation rapide, septembre 2001, interview EVES - Madagascar

Ces données confirment la précocité des filles aux activités sexuelles, et mettent, par ailleurs, en lumière l'existence d'activités homosexuelles, précoces également, chez les jeunes garçons, et qui semblent un phénomène en émergence.

Les ethnies d'appartenance des enfants interviewés diffèrent quelque peu, selon les sites. A Antsiranana, ils sont issus de 12 ethnies malgaches, avec une légère prépondérance de l'ethnie locale, alors que deux enfants se sont identifiés comme Anjouanais et Comorien⁵⁶. Tandis qu'à Antananarivo et à Toliara, 6 ethnies malgaches étaient retrouvées, avec une très forte prépondérance des ethnies locales respectives. Il est à noter qu'une seule ethnie est retrouvée simultanément sur les trois sites, les autres étant présentes sur un ou deux sites, et que deux ethnies sur les 18 du pays n'étaient mentionnées sur aucun des sites.

Etant donné que toutes les ethnies de Madagascar sont présentes dans tous les chefs-lieux de province, et même si la majorité des enfants interviewés étaient sélectionnés dans leurs quartiers de résidence, le fait de retrouver la majorité d'entre elles parmi les enfants exerçant dans l'exploitation sexuelle dans la ville d'Antsiranana pourrait refléter le caractère amplifié et social de la prostitution dans cette localité comparativement aux autres sites. Ancienne base aéronavale de l'armée française, Antsiranana constitue aujourd'hui un important port de touchées de bateaux thoniers qui y viennent pour des réparations, ou pour le transbordement de leurs cargaisons, et aurait gardé une conception de l'exploitation sexuelle une activité normale, rémunératrice au même titre que les autres.

D'une manière générale, les enfants migrants sont minoritaires. Les motifs évoqués des migrations dans lesquelles les enfants victimes d'exploitation sexuelle eux-mêmes ont été entraînés se réfèrent à :

- La contrainte de quitter le domicile parental, sous-tendue selon leur prévalence décroissante par :
 - la séparation des parents où, dans certains cas, le remariage de la mère amène à trouver un autre placement pour l'enfant. Ou encore la mésentente avec le/la partenaire du père ou de la mère conduit l'enfant à se chercher un gîte '*ailleurs*' ;
 - la recherche de travail ou d'un mieux-être ;

⁵⁶ Une communauté assez importante d'origine comorienne vit à Antsiranana

- la poursuite des études ;
- des raisons de santé ayant obligé l'enfant de se faire soigner en ville ;
- une mésentente avec les parents où les conflits '*parents-enfants*' amènent les premiers à renvoyer leurs enfants de chez eux.
- Le changement de lieu de travail des parents, engendrant l'obligation pour les enfants de les suivre ;
- Le transfert de l'enfant d'une famille d'accueil vers une autre, auquel cas, le déplacement pourrait même être sur une distance éloignée ;
- Et le retour de l'enfant à sa famille dans le cas d'un enfant qui aurait vécu, dans leur petite enfance, chez des membres de la grande famille.

2.2 Instruction/éducation

2.2.1 Niveau d'instruction et scolarisation

Sur 10 enfants interviewés, 2 sont inscrits dans un établissement scolaire, 7 ont abandonné l'école et 1 n'y a jamais mis les pieds. Le problème concerne aussi bien les garçons que les filles.

Ceux qui ne sont jamais allés à l'école déplorent le fait qu'ils n'aient pas connu les chemins de l'école, sans trouver les explications qui les en ont empêchés. Une infime minorité évoque l'inexistence d'écoles dans leurs lieux de résidence antérieure : '*A la mort de ma mère, j'avais sept ans, l'âge d'entrer à l'école, malheureusement il n'y avait personne pour y penser.*' [Petite fille d'Antananarivo]

En somme, les enfants victimes d'exploitation sexuelle de l'étude sont majoritairement de niveau primaire bien que certains d'entre eux aient pu aller jusqu'en classe de Première. L'ensemble des jeunes filles interviewées ont fait en moyenne 5,8 années d'études, tandis que les jeunes garçons 6,1 ans.

Tableau n° 3 : Niveau d'instruction des enfants victimes d'exploitation sexuelle

Niveau d'instruction	Abandon						Ensemble abandons		Encore inscrits Tanà = néant			
	Tanà		Diégo		Tuléar		67 filles	15 garçons	Diégo		Tuléar	
	33 filles	5 garçons	18 filles	7 garçons	16 filles	3 garçons			10 filles	4 garçons	2 filles	
< T5	18	2	6	3	6	3	30	8				
T5	10	1	6	1	5		21	2	3	2	1	
T6-T8	2	1	6	3	4		12	4	6	2	1	
T9	2						2		1			
>T9	1	1			1		2	1				
Nombre d'années d'études en moyenne	5,5	6,4	6	6,3	5,5	5	5,8	6,1				

Source : Evaluation rapide, septembre 2001, interview EVES - Madagascar

Les classes '*T5*' et '*T9*' sont les classes d'examen, sanctionnant respectivement les études du niveau primaire et les études du premier cycle du niveau secondaire.

2.2.2 L'abandon scolaire et la non-scolarisation

Concernant l'abandon scolaire, il affecte 7 enfants sur 10 d'après les présentes données. Il ne fait aucune distinction d'âge ni de sexe d'enfant. Les âges où il est le plus fréquent se situent entre 12 et 13 ans.

A noter que la quasi-totalité des enfants ayant abandonné l'école rapporte ne pas avoir rencontré d'objections de leurs parents.

Par ailleurs, si l'âge moyen des enfants au moment de l'abandon scolaire est de 12,2 ans, les petites filles d'Antananarivo semblent abandonner plus tôt que celles des autres sites (à 11,8 ans), tandis que celles de Toliara abandonneraient l'école plus tard que celles des autres sites (à 13,2 ans). Ceci tend à révéler l'existence de grandes disparités au sein des couches de la population d'Antananarivo la capitale, qui est connue pour être la mieux lotie dans le pays en matière d'instruction.

Tableau n° 4 : Age de l'abandon scolaire

Âge	Antsiranana		Antananarivo		Toliara		Ensemble	
	18 filles	7 garçons	33 filles	5 garçons	16 filles	3 garçons	67 filles	15 garçons
<10 ans	2		9	1	2	1	13	2
11 ans	3	2	3	2	1	1	7	2
12 ans	3	3	9	2	3	1	15	6
13 ans	4	2	9		2		15	2
14 ans	3		2		2		7	3
15 ans	2		1		4		6	
> 15 ans	1				2		4	
Age moyen à l'abandon scolaire	12,1	12	11,8	12,4	13,2	12	12,2	12,1
	12,1		11,9		13		12,2	

Source : Evaluation rapide, septembre 2001, interview EVES

Les motifs évoqués par les enfants et les parents⁵⁷ ayant participé aux investigations au cours de cette évaluation rapide restent les mêmes aussi bien pour l'abandon scolaire que pour la non-scolarisation des enfants.

(i) Motifs inhérents à l'enfant

Ce sont les problèmes de santé aussi bien physique que mentale, l'apparition d'une certaine paresse chez l'enfant, *'Je ne voulais plus'* [jeune fille d'Antsiranana], ou alors parce que l'enfant a trouvé un tout autre centre d'intérêt que d'aller à l'école. Le sexe, l'alcool, la toxicomanie figurent entre autres parmi ces attractions. Interviennent à ce niveau également l'influence de la communauté ou de l'entourage et les pressions des pairs : *'Mon petit-fils n'en faisait qu'à sa tête. Il était entraîné par ses amis et je ne pouvais rien faire...'* [Parent de garçon EVES, Toliara]. Enfin, il y a le cas de grossesses chez les adolescentes les contraignant d'abandonner l'école pour pouvoir accoucher par la suite.

⁵⁷ Sources : interviews des enfants et des parents

(ii) *Motifs relevant de l'école*

La maltraitance que subirait l'enfant a été, singulièrement, le plus souvent évoquée, et retrouvée dans les trois sites : '*L'enseignant pensait que c'est toujours moi le fautif, alors il me frappait*' [Jeune garçon d'Antsiranana]

A cet égard, ont été saisis par l'enfant comme motifs pour ne plus aimer l'école :

- les formes de sanction, de discipline, tout comportement qualifiable de médisance ou d'indifférence de la part de l'instituteur mais aussi des autres membres du personnel de l'établissement : « *Je faisais des bêtises, et j'étais puni. Alors je ne voulais plus revenir* » [Jeune garçon de Toliary]
- les mauvais traitements par des pairs comme le cas d'un garçon efféminé du site d'Antsiranana qui aurait subi l'ironie de ses camarades de classe ;
- ou alors les échecs scolaires, souvent répétitifs qui les dissuaderaient à revenir à l'école.

En outre, bien que minoritaire, l'inexistence même de l'école dans leur circonscription de résidence et/ou le manque de personnel enseignant ont été invoqués par les enfants majoritairement '*migrants*' comme raison de non-scolarisation. Etant donné que les trois sites de l'étude sont urbains, il n'est pas étonnant qu'il a été établi que l'école, aussi bien primaire que secondaire, se trouve à moins d'1 km du domicile des enfants.

(iii) *Motifs relevant de la famille*

Le problème de moyens financiers fut le plus cité : la diminution de ces derniers ferait que l'enfant aurait été dans l'obligation d'arrêter ses études pour pallier le manque à gagner par le biais de son engagement au travail : '*On ne pouvait pas payer régulièrement l'écolage*' [Garçon d'Antsiranana] ; '*Ma grand-mère n'avait pas d'argent, alors elle me disait d'arrêter mes études*' [Jeune fille d'Antananarivo]

Vient ensuite la charge des plus petits qui demanderait également quelqu'un pour remplacer celui ou celle qui s'en occupait auparavant. Dans certains cas rapportés, l'aîné des enfants doit abandonner l'école pour permettre à son cadet d'en bénéficier à son tour : '*Ma mère était partie, il n'y avait personne pour s'occuper de mes cadets, et puis l'argent à la maison était insuffisant*' [Fille de Toliara]

Enfin, les contraintes à la migration pour quelque motif que ce soit, ont été invoqués où l'enfant n'aurait qu'à suivre les parents.

2.2.3 *Aptitudes générales des enfants victimes d'exploitation sexuelle*

Au moment de l'abandon scolaire, les enfants auraient fait, en moyenne, 5,9 années d'études. Selon le genre, cette moyenne serait de 5,8 années pour les jeunes filles et 6,1 années pour les jeunes garçons. Ceux qui sont encore inscrits à l'école, parmi les enfants interviewés, sont, généralement, en fin de cycle du primaire (T5) ou en cours du cycle secondaire (i.e inférieur à T9). De ce fait, la majorité des enfants interviewés déclarent savoir lire et écrire le malgache.

S'agissant de leur aptitude en langue française, il en est qui se déclarent capables de tenir une conversation en français, ou de comprendre tout simplement sans être pour autant apte à dialoguer par la suite.

Quant aux autres aptitudes, les activités manuelles mécanique-auto, menuiserie, broderie, coupe et couture, construction, ...) figurent au premier rang.

2.3 Les conditions d'activités

L'exploitation sexuelle, une pire forme de travail des enfants, constituerait pour la majorité des enfants interviewés, 64,3% (72 enfants), une activité exclusive, tandis que pour 21,4% (24 enfants) d'entre eux, elle serait une activité complémentaire à un autre métier qui est généralement peu rémunérateur, tel que : aide-menuisier, ramasseur d'ordures, pour les garçons, et petit commerce, gens de maison, lavandière, brodeuse, ou tresseuse pour les filles.

Pour les raisons sus-évoquées, une minorité des enfants interviewés, 10% pour Antsiranana, 15% pour Antananarivo, et 5% pour Toliara, auraient quitté leurs métiers respectifs antérieurs (petit commerce, gens de maison, chercheuse d'eau). La forte majorité n'a eu aucun antécédent professionnel.

2.3.1. L'exercice de la pire forme de travail des enfants

Les jeunes filles et les jeunes garçons semblent exercer leurs activités de manières différentes dans certains aspects.

Lieux d'activités, clients

Les enfants victimes d'exploitation sexuelle ne travaillent pas en réseau mais semblent plutôt exercer l'activité directement pour '*leur propre compte*'.

D'une manière générale, les jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle, touchées par la présente étude, se font recruter par les clients au bord des rues ou dans les boîtes de nuit. Les rues concernées sont situées aussi bien dans les quartiers que dans les centres de la ville, ou aux alentours des boîtes de nuit. Le choix du lieu d'exercice de l'activité par l'enfant découle généralement de l'influence des pairs qui l'y ont initié. Les boîtes de nuit, bien que légalement interdites aux mineurs, admettent des enfants qui paraissent plus âgés que leur âge.

Le choix des lieux du sexe avec les clients se ferait généralement sur orientation des jeunes filles. Celles-ci connaissent des lieux habituels dans lesquels elles se sentiraient plus en sécurité, et qui sont, dans la majorité des cas, situés non loin des lieux de recrutement. C'est ainsi que, souvent, les actes sexuels se feraient dans des chambres de passes caractérisées par leur exigüité, par leur quasi-dénuement où le lit est une plateforme délabrée, par leur manque d'hygiène, et par leur très bas prix loué entre 2 500 et 7 500 francs⁵⁸ malagasy pour la passe. Sinon, divers coins de cours d'entrepôts ou de garages, voire d'écoles, aménagés par le gardien du lieu, seraient également utilisés de façon fréquente. Il est à signaler que l'équipe d'enquête a pu visiter quelques-uns de ces endroits.

En effet, selon la quasi-totalité d'entre elles, les clients '*plus riches*', étrangers ou nationaux, résidents ou de passage, qui recruteraient presque exclusivement dans les boîtes de nuit ou aux alentours de ces dernières, les emmèneraient, dans la majorité des cas, dans les chambres d'hôtels. Une minorité les emmènerait dans leur appartement, ou dans leur voiture.

⁵⁸ 1 USD ≈ 6 250 Fmg

Les répondantes font par ailleurs état de l'existence d'une minorité d'étrangers qui les recruteraient pour faire une virée de quelques jours, ou pour faire d'elles une partenaire 'fixe' pendant leur séjour.

Si à Antsiranana et à Toliara, les jeunes filles estiment que les nombres de leurs clients 'pauvres' et clients 'riches' sont partagés, ces derniers comportant autant d'étrangers que de nationaux, à Antananarivo elles pensent que leurs clients 'pauvres' sont les plus nombreux. Par ailleurs, si à Antananarivo il serait courant d'avoir plusieurs 'passes' en une sortie (e.g. pour la nuit), à Toliara, la tendance converge plus vers un client par nuit.

Il ressort des discussions avec les enfants touchés par l'investigation, qu'étant donné que ceux-ci se prostituent pour leur propre compte, ils disposent librement de leurs gains.

Heures d'activités / de repos

Les heures moyennes de 'travail,' incluant le temps d'attente des clients varient de 1h à 10h par jour, où la forte concentration se trouverait entre 6 heures et 7 heures représentant respectivement 17,85% (20) et 16,96% (19). Ce sont les plus jeunes et les scolarisés qui 'travaillent' généralement moins de trois heures.

Par semaine, les enfants interviewés 'travaillent' entre 1 jour à 7 jours dont 25% (28) 'travailleraient' toute la semaine, 21,42% (24) pendant trois jours et 4,6% (5) une journée par semaine.

Généralement ce sont les enfants qui 'travaillent' à l'insu de leur famille et les 'débutants' qui 'travaillent' dans la tranche de 1 à 3 jours par semaine.

Outre la précarité de leurs conditions d'habitat à savoir l'exiguïté des lieux d'une part et la promiscuité que cela impose, 70% des enfants victimes d'exploitation sexuelle d'Antsiranana dorment de 4 à 6 heures par nuit, le reste dort moins de 4 heures. A Antananarivo, 60% des enfants dorment de 4 à 6 heures par nuit et 40% moins de 4 heures.

2.3.2 Les gains de l'exploitation sexuelle

Il n'est pas toujours aisé de cerner cette question, quelle que soit la population-cible de la question ou l'objet auquel elle se rapporte.

Consistant ou non, le gain sert généralement pour la quasi-totalité des répondants à alléger les charges de la famille, en offrant aux parents une partie, de l'ordre de 5.000 à 10.000 fmg par jour, pour l'achat de nourriture. Sinon l'allègement recherché découle de leur auto-prise en charge en disposant de la plus grande partie des gains pour leurs besoins personnels, et parfois de ceux de leurs cadets.

Tableau n°5 : Les gains hebdomadaires des enfants victimes d'exploitation sexuelle

Gains (Fmg)	Antsiranana		Antananarivo		Toliara	
	29 Filles	11 Garçons	40 Filles	5 Garçons	24 Filles	3 Garçons
< 25 000			27,5% (11)	80% (4)	4,2% (1)*	
25 000-50 000		36,4% (4)	47,5% (19)	20% (1)		
50 000-100 000	37,9% (11)	63,4% (7)			33,3% (8)	66,7% (2)
100 000-150 000	37,9% (11)				12,5% (3)	33,3% (1)
150 000-200 000	10,3% (3)				29,2% (7)	
200 000-250 000	10,3 (3)				20,8% (5)	
> 250 000	3,4% (1)					

Source : Evaluation rapide, septembre 2001, interview EVES - Madagascar

* Fille débutante, moins d'un mois d'ancienneté

Les enfants interviewés à Antananarivo, filles ou garçons, gagneraient moins de 100 000 francs malagasy en une semaine, dont 75% des filles et 100% des garçons auraient des gains inférieurs à 50 000 francs malagasy.

A Antsiranana, 100% des jeunes filles gagneraient plus de 50 000 francs malagasy par semaine, dont 75,8% auraient des gains compris entre 50 000 francs malagasy et 150 000 francs malagasy, alors que les gains des jeunes garçons à 100% seraient inférieurs à 100 000 francs malagasy.

A Toliara, 45,8% des jeunes filles gagneraient entre 50 000 francs malagasy et 150 000 francs malagasy, alors que 50% d'entre elles auraient des gains supérieurs à 150 000 francs malagasy, et que ceux des jeunes garçons seraient compris entre 100 000 francs malagasy et 200 000 francs malagasy.

Les données ci-dessus indiqueraient que les enfants opérant à Antananarivo, ainsi que les jeunes garçons d'Antsiranana gagnent moins que leurs pairs. Néanmoins la majorité d'entre eux pensent que ce qu'ils gagnent est supérieur à ce qu'ils gagneraient ou avaient gagné en faisant d'autres métiers : *'En faisant du petit commerce, je gagnais 1 000 francs malagasy par jour... C'est décourageant. Alors que je peux gagner davantage maintenant en une nuit'* [Petite fille d'Antananarivo] ; *'En tant qu'aide-menuisier, je gagne 100 000 francs malagasy par mois. Ce n'est pas suffisant par rapport à ce que je gagne en sortant avec des clients'* [Jeune garçon d'Antsiranana].

Gains des jeunes filles

Les gains des jeunes filles semblent présenter des similitudes dans les trois sites. Bien que le marchandage semble une règle générale, le prix de la passe varie aussi selon le lieu de recrutement, et selon le type de client. Les recrutements dans les boîtes de nuit autoriseraient les tarifs les plus élevés, soit un minimum de 25 000 francs malagasy⁵⁹ par

⁵⁹ Environ 4 USD, 1 USD ≈ 6250 Fmg

client jusqu'à 150 000 francs malagasy, mais les plus fréquents seraient entre 25 000 francs malagasy et 75 000 francs malagasy ; alors que dans les autres endroits, les tarifs pourraient aller de 5 000 francs malagasy, parfois 2 500 francs malagasy à Antananarivo, à 25 000 francs malagasy. Ce seraient les étrangers qui paient généralement dans les parties hautes des tarifs.

En cas de virées, la jeune fille serait prise en charge par le client, qui lui remettrait, en sus, des cadeaux ou de l'argent. Le client *'fixe'* pourrait aussi offrir à la jeune fille des vacances tous frais payés.

Gains des jeunes garçons

Pour les jeunes garçons, les situations semblent différer selon les sites.

A Antsiranana, les demandes des clients ou les offres des jeunes garçons se transmettraient à travers des personnes connues de ces derniers, qui y trouveraient les moyens de préserver la discrétion de leurs activités.

Selon les répondants, leurs clients seraient composés autant d'étrangers que de nationaux, et de *'jeunes adultes'* que d'adultes. Si les lieux du sexe se trouvent généralement dans les appartements des clients ou dans les chambres d'hôtels, des lieux *'publics'* comme les couloirs (*'lalantsifotra'*) ou des coins de murs sont également mentionnés par une minorité.

Les tarifs varieraient selon les catégories des clients : pour les étrangers et les nationaux *'riches'*, ils seraient de 25 000 francs malagasy à 50 000 francs malagasy ; pour les jeunes adultes, dont les âges sont estimés par les enfants interviewés entre 18 et 25 ans, les tarifs seraient de 5 000 francs malagasy à 15 000 francs malagasy.

Dans le site d'Antananarivo, les jeunes garçons interviewés opéreraient, dans leur quasi-totalité, au bord des rues dans des endroits connus en ville, ou dans la périphérie immédiate de la ville.

Selon la majorité des avis exprimés, les clients nationaux sont les plus nombreux, les clients étrangers étant exceptionnels. Les lieux du sexe seraient généralement les coins de rue ou de murs aux environs même des lieux de recrutement. Les tarifs des prestations des jeunes garçons seraient de 5 000 francs malagasy, mais les étrangers paieraient généralement 75 000 francs malagasy à 150 000 francs malagasy accompagnés de cadeaux en vestimentaires.

A Toliara, les jeunes garçons se recruteraient généralement dans les boîtes de nuit, et se feraient emmener dans les chambres d'hôtel, ou dans les voitures, les clients étrangers étant les plus nombreux. Les jeunes garçons s'y feraient payer leurs services à un minimum de 50 000 francs malagasy.

En termes de gains hebdomadaires, donc tenant compte des jours bredouilles, ou bien des jours où ils n'ont pas exercé d'activité, des disparités existent plus entre les sites qu'entre les jeunes filles et les jeunes garçons, à l'exception de ceux d'Antsiranana où les jeunes garçons semblent gagner moins que les jeunes filles.

Utilisation des gains

Les gains serviraient à des fins familiales (alimentation, loyer, aide financière à certaines membres de la famille) et à des fins personnelles (habillement, dépenses diverses dont

alcool, boîte de nuit, *'pension'* à verser à son partenaire, achat de poste de radio ...). Par ordre d'importance, l'affectation des gains se présenterait comme suit :

- Besoins quotidiens (alimentation, habillement, loyer) : cités par 70% des répondants.
- Achats d'effets personnels : (habillement, bijoux et autres accessoires...) : cités par 53% des répondants.
- Loisirs : 37,5% des enfants victimes d'exploitation sexuelle.
- Aide financière à la famille (donner régulièrement de l'argent à la mère par exemple) : 30,3% des enfants victimes d'exploitation sexuelle.
- Frais de scolarité (soit des siens, soit ceux d'autres enfants de la famille) : 9% des répondants.
- Épargne : pour 7% des enfants victimes d'exploitation sexuelle.
- Prise en charge de membres de la famille : pour 6% des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Concernant en particulier l'alimentation, la fréquence des 3 repas par jour, sinon 2, est assurée pour la plupart des enfants victimes d'exploitation sexuelle. Il est toutefois des cas où l'enfant victime d'exploitation sexuelle, et sa famille, ne mangent pas, faute de moyens, et se font ainsi prendre en charge occasionnellement par leurs proches ou par leurs amis. Certains repas sont pris au foyer, d'autres dans des gargotes, bars et épiceries sinon sur les étalages de brochettes du soir.

Quant à l'habillement, les friperies constituent de bonnes occasions pour certaines filles dans l'exploitation sexuelle tandis que pour les autres, l'on s'habille bien pour être beaucoup plus différentes des autres et pour être plus attirantes pour les clients. La fréquence des achats dépend de l'argent disponible. Aux friperies, certaines s'achètent quelque chose toutes les semaines. Alors qu'il y a d'autres qui disent n'en acheter qu'à l'occasion de fête ou bien lorsque l'activité a rapporté ou alors en cas de besoin.

Enfin, notons que la gestion des gains est soit confiée aux parents, dont généralement la mère, soit par l'enfant lui-même. Dans ce cas, les enfants soutiennent qu'ils sont les mieux placés pour en faire un bon usage, dont la satisfaction de leurs propres besoins, au moment approprié.

2.3.3 Les dangers perçus liés à l'exercice de l'activité

Trois dangers majeurs sont appréhendés par les filles victimes d'exploitation sexuelle : les IST/VIH/SIDA, les grossesses non désirées et particulièrement pour Tana, la stérilité. Toutefois, un décalage très net apparaît entre les attitudes et les pratiques. Selon les déclarations des enfants interviewés :

- 38,4% (43) utiliseraient des condoms de manière sporadique : *'lorsque le client l'exige, on s'y plie'* [fille d'Antananarivo] ;
- 38,4% (43) semblent ne pas s'en soucier : *'tes clients n'en veulent pas et c'est plus cher quand on n'utilise pas de condom'* [fille d'Antsiranana] ;

- 23,4% (26) disent y recourir de manière systématique : *‘Nous utilisons des capotes parce qu’il y a des étrangers qui peuvent contaminer ... et il y a le 14è jour’* [fille de Tuléar].

Les autres risques redoutés se rapportent selon la prévalence des réponses à leur sécurité physique, et le fait d’être floués par les clients.

Dans tous les cas les enfants rapportent qu’ils ont déjà été victimes de violence ou de maladies dans l’exercice de leur activité dont :

- IST : 29,46% (33)
- Fatigue : 19,6% (22)
- Floués par les clients : 17,85% (20)
- Coups et blessures : 9,8% (11)
- Viol collectif : 8,03% (9)
- Grossesses et IVG : 7,14% (8)

Quoiqu’il en soit, il peut être anticipé que leur capacité de négociation est pratiquement inexistante, en dépit de leurs perceptions des dangers liés à leur *‘travail’*.

2.4. Les conditions de vie

2.4.1 Le contexte familial

Les enfants victimes d’exploitation sexuelle interviewés se partagent en majorité un statut familial que l’on pourrait qualifier d’instable : dans l’ensemble des 3 sites, 22,3% sont de parents divorcés, 24% sont orphelins de père, 14,3% sont orphelins aussi bien de père que de mère, 5% sont orphelins de mère. Seuls 34% d’entre eux sont de parents vivants et encore en union. Les cas des enfants dont l’un des parents est encore en vie mais qui s’est remarié, ceux dont les parents sont inconnus ou ayant abandonné de leur propre gré leurs enfants, sont à y rajouter.

D’après les données recueillies, ces cas d’instabilité du couple parent semblent les plus fréquents pour les enfants victimes d’exploitation sexuelle d’Antsiranana. Et pour l’ensemble, le statut d’orphelin de père semble la situation qui inciterait ou amènerait l’enfant vers cette activité du sexe.

Les parents des enfants victimes d’exploitation sexuelle

Si certains enfants ont réussi à parler de leurs parents pour les avoir bien connus, d’autres n’ont pas pu faire autant, soit qu’ils les aient peu connus soit qu’ils ne les aient pas du tout connus. Malgré tout, de leurs déclarations et témoignage, nous lisons les caractéristiques suivantes :

- La jeunesse des parents des enfants victimes d’exploitation sexuelle est ici un fait mais il se trouve que les parents d’EVES à Antananarivo sont beaucoup plus jeunes que ceux d’Antsiranana et ceux de Toliara : à Antsiranana, l’âge de la majorité des parents est situé entre 30 et 54 ans contre 29 à 52 ans à Toliary, et 25 à 50 ans à Antananarivo.

- Signalons également la présence de personnes du troisième âge (70 ans – 90 ans) parmi les couples de parents et l'écart assez grand d l'âge ainsi constaté entre les deux parents pour quelques couples.
- De l'analphabétisme au niveau primaire, le niveau d'éducation des parents est davantage plus faible que celui de leurs enfants. A Toliary, 45% des parents sont illettrés, en majorité les femmes.

Toutefois, la présence d'un médecin, d'un magistrat, d'un enseignant, d'un militaire, de membres des forces de l'ordre, de fonctionnaires, et d'un marin est à signaler parmi les parents d'enfants victimes d'exploitation sexuelle.

La synthèse des descriptions données par les enfants victimes d'exploitation sexuelle de leurs parents est négative : éthylique, toxicomane ; violent tant dans les propos que dans les actes, aussi bien à l'encontre de son conjoint que de son enfant. Les enfants se plaignent surtout de la violence de leur père ; adultère, infidèle ; méchant, sévère ; bagarreur.

Cette image négative des parents adultes a probablement contribué au fait que certains enfants vivent seuls : 17,8% des enfants victimes d'exploitation sexuelle interviewés vivent seuls (parmi lesquels, certains sont partis vivre seuls après être devenus victimes d'exploitation sexuelle).

La situation d'exploitation sexuelle dans sa fratrie

L'on retient que 23% des enfants victimes d'exploitation sexuelle sont des aînés de leur fratrie et 77% sont des cadets de deuxième ou troisième ou quatrième rang. Ils sont presque tous issus de familles nombreuses. Dans l'ensemble, leurs frères et sœurs sont majoritairement âgés de moins de 18 ans.

Pour ce qui est du niveau d'instruction de la fratrie, le niveau est assez bas. Parmi leurs aînés, 3,4% sont déclarés de niveau universitaire et ce à Antsiranana. Tandis que pour leurs cadets, 60% sont déclarés élèves pour Antsiranana et 50% pour Antananarivo.

Quant aux activités économiques quotidiennes des frères et sœurs, de nouveau les petits métiers prédominent. À ceci s'ajoutent l'emploi salarié et le travail professionnel du sexe voire l'exploitation sexuelle elle-même. Le chômage est également une situation signalée pour les aînés.

Tout particulièrement Antsiranana enregistre le plus de travailleuses du sexe parmi les aînés des enfants victimes d'exploitation sexuelle, soit 55,2% contre 11,4% pour Antananarivo.

Le lieu de résidence de l'enfant victime d'exploitation sexuelle

L'on relève ici que 82,2% des enfants se trouvant en situation d'exploitation sexuelle vivent encore avec d'autres personnes de la famille ou non ; 17,8% habitent seuls. Ces derniers sont plus nombreux à Antananarivo que dans les deux autres sites et comptent plus de filles que de garçons.

Les types de co-résidence des enfants sont à caractériser comme suit suivant leurs pourcentages respectifs, les trois sites confondus :

- Habite avec la famille : 34%.

- Habite avec la mère seule (non remariée) : 17,8%.
- Habite seul : 17,8%.
- Habite avec les parents biologiques : 16,1%.
- Habite avec des pairs (i.e. des enfants qui exercent la même activité qu'eux) : 6,3%.
- Habite avec la mère et son partenaire : 6,2%.
- Habite avec le père et sa partenaire : 1,8%.

2.4.2 *Le statut socio-économique des enfants victimes d'exploitation sexuelle*

Sur les 112 enfants victimes d'exploitation sexuelle interviewés, 58 se disent plus pauvres par rapport à leur entourage, 40 se voient dans un niveau de vie similaire à celui de leur entourage, et 14 supposent être plus riches que leur entourage. Ceci pourrait peut-être expliquer pourquoi 88% des enfants interviewés n'ont pas encore un poste de TV chez eux.

Les conditions d'habitat

Quel que soit le site, l'on note que peu des enfants habitent dans des maisons en dur : 3% des enfants interviewés à Antsiranana, 8% à Toliary et 10% pour Tanà. Les matériaux de construction des maisons sont : la tôle, le bois, les matériaux locaux et pour les SDF, le plastique. Pour la grande majorité des logements, le nombre de pièces est de 1 à 2 tout au plus pour une taille de ménage pouvant aller au-delà de 7 personnes.

Aussi, faire chambre commune avec les parents et/ou les collatéraux ou autres membres de la famille est-il monnaie courante vu l'exiguïté du logement avec tout ce que cela pourrait avoir comme conséquences d'une promiscuité et d'une précarité des conditions d'habitat pour l'enfant. Parmi celles-ci figure l'apprentissage, souvent prématuré, des pratiques sexuelles des adultes par les enfants.

En résumé, la situation des enfants victimes d'exploitation sexuelle est la suivante :

- 20,5% sont dans la même chambre que leurs parents.
- 58,9% sont dans la même chambre que leurs collatéraux ou autres membres de la famille.
- 14,3% peuvent disposer d'une chambre individuelle.

Concernant les conditions habituelles pour dormir :

- 71,4% des enfants victimes d'exploitation sexuelle partagent le même lit avec leurs collatéraux ou autres membres de la famille.
- 22,3% ont leur propre lit.
- 6% dorment à même le sol.

Pour ce qui est du loyer, les données recueillies⁶⁰ indiquent que la majorité des enfants victimes d'exploitation sexuelle font partie d'un foyer de locataires. Les loyers varient de 40 à 50.000 Fmg à Antsiranana, de 75 à 600.000 Fmg à Toliary et 50 à 125.000 Fmg à Antananarivo.

⁶⁰ Source : interviews

Les activités des membres de la maisonnée (*ceux qui co-habitent avec l'EVES*)

Outres les professions qualifiantes des parents énumérées précédemment, les activités quotidiennes des autres parents sont l'agriculture, le commerce et le petit commerce, les petits métiers dont celui de gardien, de manutentionnaire, de laveur de voitures, de couturière, de lavandière, de chauffeur, d'ouvriers d'usine. À signaler qu'il y a également parmi les parents des travailleuses du sexe (TS) et des chômeurs.

Pour ce qui est du niveau de revenu, il a été impossible pour la majorité des enfants dans les trois sites, d'en parler et d'y donner des précisions quantitatives. En gros, il y a des parents qui gagnent 150 000 Fmg au moins par mois. De plus, si les uns sont salariés, les autres se font payer journalière ment ou à la tâche.

En résumé, l'exercice dans les petits métiers à faible rémunération serait ici l'un des principaux profils socio-économiques des parents des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Quel que soit le site, les petits métiers sont également les activités les plus exercées par les membres de la maisonnée (ceux chez qui cohabitent les enfants victimes d'exploitation sexuelle). Ils sont ceux des 55% des pères, 47% des mères et 59% des tuteurs.

À noter également la présence des travailleuses de sexe parmi les autres membres dont la mère sinon la tutrice. Le reste des membres se répartit entre les activités suivantes : fonctionnaires, cadres, employés salariés, exploitant, femmes au foyer, retraités et chômeurs.

L'accès aux services de santé

En matière d'accès aux services de santé, l'on note une différence d'attitude et de pratique entre les trois sites. Les enfants victimes d'exploitation sexuelle d'Antsiranana opteraient en majorité pour l'automédication. Il est même des cas où ce recours à un centre de santé n'est pas du tout évoqué. S'il y a contrainte pour eux de s'y présenter, c'est soit à un centre de santé public soit à un centre de santé inter-entreprise (cas où les parents sont salariés) et jamais à un médecin privé.

Pour ceux de Toliary par contre, le recours au centre de santé public serait la règle générale.

Quand au cas du site d'Antananarivo, la majorité des enfants victimes d'exploitation sexuelle se rendraient vers les centres de santé publics sinon ils opteraient pour l'automédication. Pour une minorité, le recours à des cabinets privés serait une pratique. Par ailleurs, en cas de maladie de la sphère génitale, les enfants victimes d'exploitation sexuelle s'approcheraient d'une ONG⁶¹ dans les bas quartiers à leur service.

Comme il n'a été fait mention nulle part d'une restriction de l'accès de cette catégorie d'enfants aux services de santé, il y a lieu de s'inquiéter de la pratique courante de l'automédication chez les enfants victimes d'exploitation sexuelle à Antsiranana.

⁶¹ ONG 'Médecins du Monde'

2.4.3 Les relations des enfants victimes d'exploitation sexuelle avec les membres de leur famille

La majorité des enfants victimes d'exploitation sexuelle (75,9%) vivent encore en milieu 'familial', 'famille' et 'foyer' étant considérés comme une seule entité, d'autant plus qu'il y a de grandes similitudes entre les deux dans les perceptions des enfants ayant participé aux investigations.

Deux situations opposées caractérisent les relations de l'enfant victime d'exploitation sexuelle avec sa famille, dont la première : une situation de complaisance où les membres de la famille soutiennent directement ou indirectement l'enfant engendrant de bonnes relations de convivialité entre eux ; et la seconde : une situation conflictuelle amenant vers le 'rejet' de l'enfant.

La position des parents / de la famille vis-à-vis de l'exploitation sexuelle influence directement la qualité de leurs relations avec les enfants concernés par cette activité. Bien qu'il soit difficile d'avancer de manière concise que la famille est beaucoup plus favorable, compréhensive ou tolérante vis-à-vis de ces enfants dans leur activité ou bien le contraire, des tendances selon les sites se dessinent⁶² :

- (i) à Toliara, la tendance dominante semble plutôt converger vers la tolérance engendrant de bonnes relations des enfants avec leur famille.
- (ii) à Antsiranana, bien que cette tendance soit également majoritaire, des cas d'enfants qui travaillent à l'insu de leurs parents ont aussi été relevés ;
- (iii) à Antananarivo où le phénomène de l'exploitation sexuelle semble aussi amplifié que dans les deux autres sites, les relations semblent les plus conflictuelles et des cas où les parents feignent d'ignorer la situation sont fréquents.

Quoiqu'il en soit, les deux situations divergentes sus-mentionnées, concernent les trois sites.

Relations harmonieuses de l'enfant avec la famille

Les bonnes relations des enfants avec les membres de la famille / de la maisonnée sont généralement décrites par ceux-ci en ces termes '*nous nous entendons bien, ils ne me reprochent rien*', avoisinant, dans certains cas, l'indifférence. Pour les enfants interviewés, 73% des filles disent être dans cette situation et 85% des garçons. Deux cas de figure peuvent se présenter : la famille connaît l'activité de l'enfant et '*s'en réjouit*', et de l'autre, elle l'ignore et les conflits sont évités.

Le premier cas de figure se réfère effectivement à la situation où la famille est au courant de l'activité de l'enfant (ESEC). Des illustrations fort éloquentes du '*soutien*' dont l'enfant bénéficierait sont dans ce cas relevées : '*mon beau-père ne dit rien mais ma mère s'occupe de tout*' [Fille d'Antsiranana] ; '*Il n'y a aucun 'problème' (sic), ma mère sait que je sors, elle me donne des 'conseils', mon frère aîné m'accompagne le soir*' [Fille de Toliara] ; '*J'ai convenu avec ma mère que je subviendrai à mes besoins selon mes propres moyens*' [Garçon d'Antananarivo].

La principale raison qui maintiendrait cette relation d'entente est d'ordre économique, dans la mesure où l'enfant contribue substantiellement aux revenus de sa famille, en particulier en assurant leur propre survie et celle de leur famille : '*je peux maintenant aider mes*

⁶² Sources : interviews, GDD, observation

parents et me subvenir à mes propres besoins [Fille d'Antsiranana] ; en finançant la scolarisation de leurs cadets ; et/ou, de manière minoritaire, en envoyant de l'argent auprès de leurs grands-parents.

En outre, il a particulièrement été observé à Toliara que dans beaucoup de cas, les parents/tuteurs restaient oisifs à attendre les recettes de leurs enfants. Ces derniers devenaient en quelque sorte les *'donneurs d'ordre'* pour tout ce qui est *'achats'* ou *'engagements'* financiers du ménage. En retour, les enfants reçoivent des *'privilèges'* de la part des parents : dispense de tâches domestiques ; repos *'à leur convenance'* auxquels cas les membres de la famille veilleraient à ce que *'les enfants ne soient perturbés'* ; la garde de l'enfant de l'EVES par la mère ou les sœurs cadettes dans le cas des adolescentes mères célibataires ...

Par ailleurs, la situation d'adolescente mère célibataire ou ayant eu une expérience antérieure de concubinage légitimerait une fille à exercer dans le commerce du sexe.

Le deuxième cas de figure est celui où les parents ignorent l'activité de l'enfant ou feignent de l'ignorer : *'Il n'y a aucun problème car à chaque fois que je sors je leur dis que je vais aller regarder la télé'* [Fille d'Antananarivo]. Il a également été relevé que dans ce deuxième cas de figure, l'enfant victime d'exploitation sexuelle est parfois qualifié par sa famille, qui ignore son activité, d'*'exemplaire'* : *'Ils me disent que je suis sage'* [Garçon d'Antsiranana].

Si à Antsiranana, certains enfants semblent attendre le moment opportun pour en informer les parents *'Je n'ai encore rien dit à mes parents, mais j'en parlerai plus tard'* [Garçon d'Antsiranana], à Antananarivo, les enfants interviewés semblent vivre ce silence dans l'angoisse, induite de l'appréhension de réprimandes : *'Ils ne savent rien, c'est pour ça que ça va ; s'ils l'apprennent, ils vont me battre'* [Fille d'Antananarivo].

Au cours des investigations à Antananarivo, certains enfants ont expressément demandé à ce que les interviews se fassent loin de chez eux de peur d'être surpris par leurs parents.

En outre, les cas où les enfants exercent cette activité à l'insu des parents touchent aussi bien les enfants qui ont un travail parallèle que ceux qui n'en ont pas.

Relations conflictuelles entre l'enfant et sa famille

Telles que les enfants les vivent et les expriment, les relations conflictuelles se résument par : les remontrances parfois suivies de violence, maltraitance ou privation de nourriture ; les altercations virulentes et des insultes ; et la surcharge de tâches ménagères où les enfants concernés se sentiraient assimilés à des domestiques : *'mon beau-père me bat, ne donne rien à manger, n'arrête pas de me perturber... il m'oblige encore d'aller chercher de l'eau alors que je dois aller à l'école'* [Garçon d'Antananarivo]. Dans les interviews, 27% des filles ont déclaré vivre dans cette situation contre 15% chez les garçons.

Dans la majorité des cas, la désapprobation de l'activité de l'enfant est à l'origine de cette situation conflictuelle. Toutefois, c'est la honte plutôt que la protection des intérêts de l'enfant qui pousse les parents à réagir. En effet, rares sont les cas où la nécessité pour l'enfant de poursuivre ou reprendre sa scolarité est évoquée. L'alternative *'d'attendre ses 18 ans pour pouvoir travailler'* est avancée pour amener l'enfant à renoncer au commerce sexuel.

Bien que minoritaires, des attitudes de compassion envers l'enfant sont tout de même relevées généralement de la part des grands-parents : *'ma grand-mère est vraiment peinée de la situation ; elle se fâche quand je ramène de l'argent à la maison...'* [Fille d'Antsiranana].

A l'opposé, il y a aussi conflit quand l'enfant ne rapporte pas suffisamment d'argent de son *'activité'* : *'ma mère se fâche contre moi quand je rentre bredouille'* [Fille de Toliara]. Quoiqu'il en soit, les situations conflictuelles semblent peu décourager les enfants concernés dans leur entreprise : *'ils n'arrêtent pas de m'interdire mais ça m'est égal'* [Fille d'Antsiranana]. Les reproches sont même interprétés de jalousie, d'animosité, voire de rejet : *'personne dans la famille ne m'aime, ils sont tous là à ne rien faire pour m'aider sauf à me critiquer'* [Garçon d'Antsiranana].

2.5 Attitudes vis-à-vis du travail et de la scolarisation des enfants

L'étude a voulu appréhender les attitudes des enfants et des parents ainsi que les motivations qui les sous-tendent, par rapport aux trois points majeurs ci-après : le travail des enfants ; l'exploitation sexuelle et la scolarisation des enfants.

2.5.1 Les attitudes des enfants victimes d'exploitation sexuelle

Attitudes vis-à-vis du travail des enfants

Sur ce point, le site d'Antananarivo se démarque des deux sites : à Antananarivo, l'âge *'toléré'* pour le travail serait de 17 à 18 ans tandis qu'à Toliara et à Antsiranana celui-ci tournerait autour de 14, 15 et 16 ans.

Ceci pourrait être expliqué par des facteurs culturels dans la mesure où sur les régions littorales, la notion de *'velon-tena'*, ou détachement de la dépendance matérielle vis-à-vis des parents, serait une règle appliquée aux jeunes filles dès qu'elles sont adolescentes.

Par contre, sur les hauts-plateaux, sauf dans des cas d'extrême pauvreté, ce qui semble le cas ici, les filles sont normalement prises en charge par la famille.

Quoiqu'il en soit, les enfants ayant participé aux investigations soutiennent que le travail est une nécessité pour eux.

Attitudes vis-à-vis de l'exploitation sexuelle

Les motivations de tous les enfants interviewés relevées dans les trois sites se construisent autour de l'accessibilité et de la rémunération du commerce sexuel. En effet, l'unanimité des répondants trouve leur compte dans cette activité qui se présente à leurs yeux comme :

- Activité n'exigeant aucune qualification : *'Il suffit de danser et on attire les 'vazaha' (des étrangers)'* [Fille de Toliara] ;
- Activité plus rémunératrice : *'Lorsque je travaillais chez un patron, je faisais tout, j'avais à peine le temps de dormir. C'était vraiment fatigant, alors que ce que je gagnais en un mois était inférieur par rapport à ce que je gagne actuellement en une nuit'* [Fille d'Antsiranana] ;
- Activité qui rapporte facilement et rapidement de l'argent : *'Lorsque j'ai assez d'argent, j'arrête un peu pendant quelques jours, puis je reprends lorsque je commence à ne plus en avoir'* [Fille de Toliara] ;

- Activité qui permet une rentrée d'argent selon les besoins : *'Déjà le salaire qu'on me donnait était insuffisant, et il était mensuel, alors que moi j'avais besoin quotidiennement de l'argent pour pouvoir en donner à ma mère pour acheter de quoi manger'* [Fille d'Antananarivo] ;
- Activité accessible aux mineurs : *'Je ne peux pas travailler dans les zones franches parce que je n'ai pas de carte d'identité'* [Fille d'Antananarivo] ;
- Activité qu'on peut exercer à la convenance personnelle : *'Je travaille surtout pendant les vacances, ou lorsque j'ai le temps. Mais pendant les jours d'examen, je ne peux pas'* [Garçon d'Antsiranana].

Pour ceux qui vont encore à l'école, 14,3% (16), l'exploitation sexuelle serait, pour la majorité, une activité *'à leur portée'* permettant de gagner de l'argent afin de compléter des besoins non-satisfaits par les parents, dans les fournitures scolaires, ou dans les effets vestimentaires, de mode en particulier: *'A la rentrée, ou les jours d'examen, il y a toujours des fournitures qui manquent'* [Jeune garçon d'Antsiranana] ; *'Les filles des riches nous font tellement envie avec leurs nouveaux habits. On est tenté de faire comme elles pour qu'on ne soit pas toujours inférieures'* [Jeune fille de Toliara].

Mais la recherche de maris riches, étrangers notamment, est évoquée par la majorité des jeunes filles interviewées à Antsiranana et Toliara, qui tenteraient leur chance dans le commerce sexuel.

Attitudes vis-à-vis de la scolarisation des enfants

Parlant plus pour les autres enfants que pour eux-mêmes, les participants aux interviews et aux GDD d'Antsiranana et d'Antananarivo mentionnent de manière générale que la scolarisation des enfants est une nécessité. Ceux qui sont encore scolarisés à Antsiranana ont par ailleurs exprimé leurs ambitions de vouloir continuer leurs études.

À Toliara, le principal regret des enfants réside dans le fait de ne pas pouvoir *'parler le français'*. Sinon, n'ayant jamais été à l'école pour la plupart, la scolarisation semble éloignée de leurs préoccupations.

2.5.2 Les attitudes des parents d'enfants victimes d'exploitation sexuelle

A l'unanimité, les parents interviewés ont exprimé un sentiment de désolation en parlant du travail des enfants *'c'est malgré nous, mais nous sommes dans la misère'* [Parents d'EVES à Toliara]

Toutefois, des tendances nettes se dégagent selon les sites :

- A Toliara, en dépit de cette *'désolation'*, pour les parents, un enfant devrait travailler autour de 13, 14 et 15 ans ; une cohérence entre les points de vue des enfants et de leurs parents est ici retrouvée ;
- Dans le site d'Antananarivo, l'âge théorique pour qu'un enfant puisse travailler serait pour les parents de 18 –20 ans car *'ils seront déjà suffisamment matures pour se trouver un bon travail mais s'ils ne vont plus à l'école ils doivent obligatoirement travailler'* ;
- A Antsiranana, l'âge théorique pour travailler serait également de 18 ans puisque *'les enfants seront assez robustes pour pouvoir travailler'*.

Malgré les nuances ainsi apportées, les parents se rejoignent quant aux ‘*circonstances*’ évoquées qui ont fait que leurs enfants travaillent.

Les raisons économiques sont alors constamment évoquées où l’enfant est considéré comme l’unique solution de la famille : ‘*si j’avais un mari, je l’aurais empêchée de faire ce travail*’ [Parents d’EVES, Antsiranana] ; ‘*je suis lavandière et je ne peux continuer car dès que je me penche, j’ai le vertige...alors elle est obligée de faire comme sa sœur pour subvenir aux besoins de ses cinq cadets*’ [Parents d’EVES, Toliara] ; ‘*Si elle ne travaille pas, ses cadets n’iront plus à l’école et nous ne mangerons plus*’ [Parents d’EVES, Tanà]

Les attitudes des parents tendent ainsi vers une abdication face aux conditions de vie qui semblent effectivement douloureusement vécues.

A la question de savoir ‘*de combien auriez-vous besoin pour que vos enfants ne travaillent plus*’, les parents ont réagi différemment suivant les sites :

- À Antsiranana, quatre mères sur cinq interviewées ont été dans l’incapacité de donner une réponse : ‘*c’est trop difficile, je n’y avais jamais pensé*’ ;
- A Antananarivo quatre mères sur cinq ont avancé les montants entre 300 000 et 500 000 Fmg (soit 48 à 80 USD) tandis que la cinquième l’a estimé entre 500 000 Fmg à 1 000 000 Fmg (soit 80 à 160 USD)
- A Toliara, les chiffres de 200 000 à 300 000 Fmg (soit 32 à 48 USD) ont unanimement été énoncés .

Ces estimations ont été basées, de manière spontanée, sur leurs besoins quotidiens dominés par les besoins alimentaires mais incluant, seulement après sondage, la scolarisation des enfants.

L’exploitation sexuelle à visée commerciale de leur enfant (en l’occurrence fille) est prise avec empathie par les parents (en l’occurrence mère).

Ceux-ci l’imputent aux influences de l’environnement où ‘*beaucoup d’enfants à partir de 11 – 12 ans le font*’, et où ‘*beaucoup parmi les amies de leur enfant le font aussi*’.

La quasi-totalité des parents interviewés trouvent que l’exploitation sexuelle est mauvaise et honteuse, mais l’admettent avec résignation à cause du manque d’argent. Une minorité parmi les parents tend à s’expliquer par leur impuissance à empêcher leur fille de faire des ‘*folies*’.

Les mêmes argumentations : manque d’argent et impuissance, sont soutenues par la majorité des parents pour expliquer la non-scolarisation de leur enfant.

L’attitude de démission des parents est retrouvée dans ces résignations vis à vis des activités de leurs enfants.

2.6 Perceptions du bien-être et de la qualité de vie

En dehors des heures passées à l’activité en question, et au sommeil nécessaire qui s’ensuit, les occupations des enfants touchés par l’investigation se ramènent à celles que confèrent généralement leurs ‘*statuts*’ respectifs dans la vie en société. Les adolescentes mères célibataires s’occupent essentiellement de leur(s) enfant(s) et des travaux domestiques ; ceux et celles qui ont un emploi continuent de s’y consacrer ; les élèves se plient aux exigences de leurs études.

Les enfants qui ont comme seule activité le commerce sexuel, et qui forment la majorité des interviewés, se consacrent à des occupations qui semblent se nuancer selon leur sexe. En effet, pour les jeunes filles, les occupations prédominantes sont constituées par les tâches ménagères, suivies, à égale prévalence, par '*se reposer à la maison*' ou '*se balader avec les amies*'. Voir des films – vidéo est cité par une minorité des jeunes filles, et jouer au loto par quelques répondantes isolées.

Tandis que pour les jeunes garçons, l'ordre d'importance de la nature des occupations, apparaît à l'inverse de celle des jeunes filles. En effet, pour les garçons, les occupations se rapportent presque exclusivement aux détente et sports : '*se balader*' et '*voir des films vidéo*' en sont les principales, ensuite voir du spectacle ou du sport. Faire du sport (basket ball, foot ball) est évoqué par une minorité, tandis que les travaux domestiques le sont par quelques jeunes garçons isolés.

Ce que les enfants touchés par l'investigation souhaitent faire dans l'avenir convergent pour avoir d'autres activités, dont majoritairement des emplois salariés pour ceux d'Antananarivo, et des emplois indépendants dans les autres sites. Mais c'est au niveau des motivations que des nuances existent selon le site.

En effet, à Antananarivo, les emplois évoqués seraient destinés à remplacer l'activité actuelle, s'ils pouvaient faire gagner 250 000 Fmg à 300 000 Fmg par mois. Tandis que pour la majorité à Antsiranana et Toliara, ces emplois viendraient en complément de l'activité actuelle, pour avoir d'autres sources de revenus, ou pour ne pas trop dépendre de celle-ci.

Dans tous les cas, une prise de conscience élevée du caractère précaire de l'exploitation sexuelle se dégage des discussions avec les enfants touchés par l'étude.

Partie III. Conclusions et recommandations

1. Conclusions

L'étude tire les points de conclusion ci-après sur les éléments susceptibles de faire comprendre le cheminement des enfants victimes d'exploitation sexuelle à visée commerciale à Madagascar.

1. La pauvreté constitue une cause évidente d'abandon scolaire, ou de non-fréquentation de l'école. Mais il est moins évident qu'elle soit une cause déterminante de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants. En effet, même s'il apparaît que la majorité des enfants victimes d'exploitation sexuelle est composée majoritairement par des enfants issus de ménages pauvres, il n'est pas démontré que la majorité des enfants de ménages pauvres exerce dans la prostitution. Par ailleurs, des enfants de ménages relativement aisés exercent aussi cette activité.

De la même manière, les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont composés en majorité d'enfants ne fréquentant plus ou pas l'école. Mais la réciproque n'est pas vraie, et des enfants encore inscrits à l'école, ou ayant des métiers sont aussi exploités sexuellement.

Ce qui amène à penser que l'exploitation sexuelle des enfants procède d'un cheminement qui dépasse la sensibilité des pauvres et des non-scolarisés seuls.

2. La recherche d'argent pour contribuer aux charges de la famille et/ou pour satisfaire ses propres besoins matériels, non satisfaits ailleurs, constitue le but principal de tous les enfants qui ont été touchés par la présente étude. Mais l'espoir de trouver un mari riche, étranger de préférence, à travers les contacts établis dans le cadre de la prostitution, anime fortement une partie des jeunes filles, qu'elles soient de ménages pauvres ou de ménages aisés (ou moins pauvres), qu'elles soient encore scolaires ou qu'elles aient un métier.
3. Le fait de penser que la prostitution est une voie, sinon la voie, qui permet de se trouver un mari étranger, pousserait les filles à se prostituer, notamment dans les villes portuaires. Cette perception est renforcée par le fait que certaines prostituées offrent une image de réussite économique.
4. Mais le cheminement des enfants vers la prostitution semble étudié de façon déterminante aux relations de l'enfant avec des personnes elles-mêmes impliquées dans le commerce sexuel. Les influences de ces dernières constituent les éléments décisifs qui ont guidé le choix 'libre' de l'enfant vers la prostitution.
5. Dans certains cas, pour les jeunes filles, ce processus a commencé très tôt (à l'âge de 7 à 10 ans) par l'exercice d'activités innocentes (e.g vente de cacahuètes ou de coquillage) qui rendent la jeune enfant familière avec le milieu de prostitution ou de leurs clients, et témoin du train de vie de ces derniers. Le processus se termine, lorsque atteignant l'âge de

11 ou 12 ans, l'enfant trouve que la vente de cacahuètes devient honteuse, parce que inappropriée pour son âge, et est attirée '*naturellement*' vers le métier de '*ses amies*' prostituées.

6. L'existence de membres de la famille (e.g mère, tutrice, sœur, tante, ou cousine), qui sont elles-mêmes impliquées dans le commerce sexuel, intègre l'enfant dans un environnement où la prostitution a l'air normal, et où l'enfant trouve compréhension, voire encouragement, si elle décide de s'y consacrer aussi, lorsqu'elle n'y est pas incitée par celles-là.
7. De par leur fréquentation d'amies prostituées, les jeunes filles se laissent éblouir par '*l'argent facile*' et entraînent à leur tour, suite aux conseils et aux initiations des premières.
8. Pour les jeunes garçons victimes d'exploitation sexuelle, le cheminement semble plus aléatoire dans la mesure où ils ont été d'abord invités par un copain à avoir une expérience sexuelle avec des hommes, puis ont continué en découvrant qu'ils pouvaient en tirer des bénéfices. Le fait que le copain a servi d'intermédiaire peut laisser supposer que de véritables réseaux pédophiles existent, mais l'étude n'a pas d'éléments d'appréciation à ce sujet.
9. Dans tous les cas, aussi bien pour les jeunes filles que les jeunes garçons, la fréquentation des boîtes de nuit, et celle des salles vidéo semblent constituer, également, des endroits qui ont favorisé leur exposition à l'attention des clients à la recherche de partenaires, mais aussi favorisé leur préparation subconsciente à accepter les offres qui se présentaient.
10. Au niveau de la communauté, la permissivité sexuelle ambiante, et le silence fait autour de l'exploitation sexuelle des enfants, contribuent à faire croire aux enfants et aux parents la légitimité de cette dernière activité. Cette croyance est renforcée par l'existence de clients reconnus par les enfants victimes d'exploitation sexuelle comme des autorités administratives notoires d'une part, et par l'absence de respect, sans qu'elle soit poursuivie, des dispositions légales et réglementaires à tous les niveaux (e.g boîte de nuit, hôtel, ...) d'autre part.
11. La méconnaissance des lois et des droits sur la protection des enfants amène des membres de la famille et de l'entourage des enfants victimes d'exploitation sexuelle, voire des membres de la communauté, à être des '*proxénètes*' sans le savoir.
12. L'inaccessibilité des emplois formels par les enfants mineurs contribue, dans une certaine mesure, à limiter les choix de ces derniers lorsqu'ils sont dans une situation pressante de travailler. Il s'ensuit que la prostitution, parfois, se présente comme une opportunité se prêtant facilement et rapidement aux besoins ressentis par ces enfants.
13. La pratique normative consistant à échanger les rapports sexuels contre des cadeaux ou de l'argent tend à banaliser la prostitution, dans la mesure où la frontière de celle-ci, avec une simple transaction sexuelle est difficile à distinguer.
14. La mauvaise réputation (e.g. dur travail et attitude inhumaine du patron, contre du salaire de misère) des emplois informels, colportée par les rumeurs, détourne l'intérêt des enfants mineurs et sans qualification, de ces derniers. Elle rend la prostitution comme une alternative accessible tout en se prêtant à plus de liberté.
15. La faiblesse de la rémunération des emplois '*exempts de risques pour les enfants*' tend à renforcer l'illusion de ces derniers sur les avantages comparatifs de la prostitution.

16. L'étude a, par ailleurs, identifié comme suit les facteurs majeurs qui pourraient influencer d'une certaine manière la définition et la mise en œuvre d'une politique relative à l'élimination de l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants.
17. La sensibilité prononcée des parents sur l'avenir de leurs enfants, et d'une manière générale, sur la reproduction de leurs descendances, constitue un terrain propice à la mobilisation des parents contre l'exploitation sexuelle des enfants. Encore faut-il que les relations négatives entre celle-ci et cet avenir, ainsi que les relations positives entre l'arrêt de l'exploitation sexuelle des enfants et l'avenir de ces derniers, soient clairement comprises par les parents.
18. Les normes sociales en vigueur, notamment dans les régions littorales faisant de la prostitution et des transactions sexuelles, même pour les jeunes, des sources de moyens de subsistance, s'érigent en obstacle à l'introduction d'une valeur qui veut préserver l'intégrité physique et morale des enfants mineurs victimes d'exploitation sexuelle. Mais l'exclusion de l'homosexualité de ces mêmes normes sociales pourrait, par contre, favoriser des mesures visant à protéger les jeunes garçons contre l'exploitation sexuelle.
19. L'existence d'autorités administratives trouvant du plaisir dans l'exploitation sexuelle des enfants pourrait causer des résistances passives au sein de l'administration quand à l'application des dispositions relatives à l'élimination de cette forme la plus sévère de travail des enfants.
20. Le manque de moyens a été souvent invoqué par les services impliqués dans la protection des enfants pour expliquer l'insuffisance de leur action à l'endroit des enfants victimes d'exploitation sexuelle. L'absence de perspectives d'amélioration de ces moyens limite l'espoir d'amélioration des performances dans ce domaine.
21. L'absence de reconnaissance '*officielle*' de l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants empêche la prise en charge officielle, et de manière spécifique, des enfants victimes. Ce qui met ces derniers hors de protection appropriée et structurée contre toutes sortes de dangers et menaces.
22. Lorsque des enfants victimes d'exploitation sexuelle sont mis par le Tribunal pour enfants dans des centres de rééducation, ils y sont traités au même titre que les autres enfants dont la nature de la délinquance est tout à fait différente. À l'hypothèse extrême, le violeur mineur et la violée mineure, pourraient se retrouver dans un même centre. L'absence de traitement différencié des enfants victimes d'exploitation sexuelle indique la faiblesse à combler dans les dispositions prises.

2. Recommandations

De tout ce qui précède, l'étude présente les recommandations ci-après visant à réduire les incidences de l'exploitation sexuelle à visée commerciale des enfants à Madagascar. Elles concernent différents domaines : social, juridique, politique, économique.

1. Mettre en place un système d'appuis matériels ou/et financiers aux jeunes filles scolarisées, issues de ménages vulnérables, afin de réduire les pressions de besoin d'argent ressenties par les jeunes filles qui sont obligées de se prendre en charge selon les normes sociales.

2. Organiser des campagnes d'information à base communautaire sur les dispositions légales existantes en matière de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle. Notamment celles portant sur l'attentat à la pudeur, et sur le proxénétisme, viseront à faire prendre conscience aux clients des enfants victimes d'exploitation sexuelle, ainsi qu'aux membres de la famille et de l'entourage de ceux-ci, les caractères délictuels de leurs actes et attitudes.
3. Informer et former les responsables des services étatiques, ainsi que les membres des comités de quartiers, afin qu'ils puissent appliquer ou aider à appliquer les dispositions légales en vigueur qui contribuent à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle.
4. Mettre en place un système d'appuis financiers et/ou matérielles aux jeunes filles non scolarisées, et qui veulent '*monter sa propre affaire*' pour subsister.
5. Organiser des réflexions communes entre la société civile et l'Etat afin de rechercher les moyens d'intégrer les enfants obligés de travailler, dans un milieu de travail encadré, sécurisé, et rémunérateur.
6. Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les méfaits de l'exploitation sexuelle des enfants.
7. Organiser des réflexions communes entre toutes les composantes de la société, afin de rechercher les moyens de prendre en charge, de manière spécifique et officielle, les enfants victimes d'exploitation sexuelle sans que telle prise en charge crée une stigmatisation ou un sentiment d'exclusion (Il est à rappeler que les travailleuses du sexe, dans certaines villes, ont pu créer des associations reconnues, à travers lesquelles sont canalisés des appuis fournis par les ONGs).

Les appuis dont pourraient avoir besoin les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont de différentes natures, telles que : (a) information et formation sur la protection contre les IST/SIDA ; (b) information et formation sur les droits relatifs à la protection des enfants ; (c) formation professionnelle : coiffure, couture, langues étrangères, gestion de micro-activité ; (d) financement pour monter des activités génératrices de revenus ; (e) service de placement professionnel, ou matrimonial.

Bibliographie

1. Banque Mondiale, Madagascar : Evaluation de la pauvreté, volume II, 28 Juin 1996.
2. BIT, Combattre les pires formes de travail des enfants, la convention n°182 de l'OIT, Brochure, 1999.
3. BIT, IPEC, Document de programme.
4. BIT, La lutte contre le travail des enfants.
5. BIT, Le travail des enfants : l'intolérable point de mire, Genève, 1996.
6. BIT, Le travail des enfants, le droit des enfants et l'éducation, livre n°1, 1999.
7. Catholic Relief Services, Analyse de la situation socio-économique de Madagascar, Antananarivo, 2001.
8. Dr Rasoarimboahangy, Etude sur la violence familiale - Approche psychosociale (Antananarivo) Janvier - Février 2000 - Fondation Friedrich Ebert.
9. ECPAT, Moving to action 1997 - 1998, Septembre 1999.
10. ECPAT, Un pas en avant 1998 - 1999, septembre 1999.
11. Etude sur le genre et comportement sexuel, Banque Mondiale. Projet Multisectoriel de Lutte contre les IST/VIH/SIDA à Madagascar, Novembre 2001.
12. FNUAP, Populi, Décembre 1992/janvier 1993.
13. FNUAP, Rapport de la recherche narrative sur la prostitution et la toxicomanie chez les adolescentes, Projet MAG/97/02, Novembre 1998.
14. Focus Development Association, Etude sur la culture et prospective, Programme 'Gouvernance et politiques pour un développement humain durable', MAG/97/007, Primature/PNUD, Octobre 2001
15. Focus Development Association, Recherches Qualitatives dans les diocèses de Fort-Dauphin, Morondava et Tamatave, dans le cadre de la préparation d'un projet de prévention des IST/SIDA, Catholic Relief Services, Madagascar Program, 2001
16. Focus Development Association, Comportement des jeunes en matière de Sexualité et de prévention des IST/SIDA : Cas de Tamatave, Madagascar, Population Services International, 2000
17. Gouvernement, Madagascar : Document de Stratégie de réduction de la pauvreté I, Novembre 2001.
18. ILO, Action against child labour, Geneva, 1998.
19. Institut National de la Statistique/Macro International Inc, Enquête Démographique et de santé 1997, Antananarivo.
20. Institut National de la Statistique, Enquête prioritaire auprès des ménages 1999, Août 2000.
21. June Kane, Chasse à l'enfant, 1997.
22. L'ordonnance 62-038 du 19 septembre 1962.
23. La Constitution malgache du 18 septembre 1992.
24. La Loi 2021 du 28 novembre 2000.
25. La Loi 99.024 du 25 janvier 1999.
26. Le Code pénal malgache de 1962.
27. Ministère de la Jeunesse et des Sports, Rapport de la recherche narrative sur la prostitution et la toxicomanie chez les adolescentes, Novembre 1998.
28. Ministère de la santé, Politique nationale de santé des adolescents et des jeunes à Madagascar, Avril 2000.

29. OIT, Bulletin du bureau régional pour l'Afrique, n°1, Octobre 1996.
30. UERP, l'éducation des filles à Madagascar : un état des lieux, MINESEB/UNICEF, 1998.
31. Politique Nationale de promotion de la femme à Madagascar (programme de coopération Madagascar FNUAP 1996-2000).
32. Randriantavy Lova, Etude sur la violence domestique, Approche juridique - Mars 2001,
33. Rasolofoniainason Lauréat, Les violences dans les relations de travail en milieu domestique.
34. Roubaud et Coury, Le travail des enfants à Madagascar : un état des lieux, Projet MADIO/INSTAT-ORSTOM/BIT, 1997
35. UNICEF, Protection of children from sexual exploitation, Septembre 1999.
36. UNICEF, Situation des femmes et des enfants à Madagascar, 1999-2000.

Annexe 1 : Liste des quartiers et zones d'observation

	Antsiranana	Toliara	Antananarivo
Quartiers	<ul style="list-style-type: none"> - Tanambao IV - Tanambao III - Tanambao V - Tanambao I - Lazaret Sud - La Scama - Morafeno 	<ul style="list-style-type: none"> - Tsimenatse (I, II, III) (Ambalanombe Kamo) - Sanfily (Andakoro, Sanfily Nord et Sud) - Tsialaloka (Antaninarenina, Besakoa, Anketa, Anketraka) - Mahavatse I, II - Tsenenge 	<ul style="list-style-type: none"> - Andranomanalina - Antohomadinika - Andohatapenaka - Andavamamba
Lieu de racolage	<ul style="list-style-type: none"> - rue - quartier - alentours boîtes - salle de cinéma - Boum des jeunes - Boîtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Boîtes de nuit - Avenue de l'indépendance (Bar, masikita, arabe, trottoir) - Vidéo - Lalam-bato (quartier) + bar 	<ul style="list-style-type: none"> - rue - parking - aux alentours boîtes de nuit - boîtes de nuit
Lieu d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - chambre de passage - chambre d'hôtel - chez le client - chez l'EVES 	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtel - Chez le client - Enceinte d'une école 	<ul style="list-style-type: none"> - chambres de passage - garage - hôtel - maison en construction - ruelle

ANNEXE 2.1 : REVUE DOCUMENTAIRE ET ENQUETES PRELIMINAIRES DANS LES SITES D'ETUDE

Objectif global : Circonscrire le contexte et l'environnement socio-politico-économique dans lesquels l'exploitation sexuelle des enfants prend place

Rubriques/ Objectifs spécifiques	Informations recherchées	Utilité	Sources des informations
<p>1. Population et capital humain <i>R ressortir la situation socio-démographique du site étudié</i></p>	<p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Population totale (site) ▪ Structure par âge et par sexe de la population ▪ Taux de femmes chefs de ménage ▪ Migrations : flux migratoires dans la région <p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de mortalité infantile, maternelle ▪ Taux de morbidité ▪ Problèmes de santé publique et leurs taux de prévalence par âge et par sexe (dont IST/SIDA) <p>SRA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde ▪ Age médian au premier rapport sexuel ▪ Taux de fécondité des adolescentes ▪ Taux de prévalence IST/SIDA chez les jeunes ▪ Initiatives en matière de protection contre les IST/SIDA <p>Education</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'alphabétisation par âge et par sexe ▪ Taux de scolarisation par âge, par sexe et selon milieu de résidence ▪ Taux de déperdition scolaire ▪ Taux net de non-scolarisation des enfants (6-14 ans) ▪ Taux net de scolarisation des filles ▪ Ratio maître-élèves ▪ Accès aux médias 	<p>Compréhension des conditions de vie de la population de la région Recherche de facteurs contribuant à expliquer l'existence/le développement de l'exploitation sexuelle des enfants</p>	<p>RGPH 93 EDS 97 PAIQ Tuléar</p> <p>Ministère de la Santé CSB II Isotry IHS/IST/SIDA SSD Tuléar MDM Tuléar FISA Tuléar- DIRDS Antsiranana PMI Antsiranana</p> <p>EDS 97 Ministère de l'Enseignement secondaire CISCO Tanà, Antsiranana Aide et Action, Antsiranana Service Alphabétisation DIRPCFE Antsiranana</p>
<p>2. Economie locale <i>Donner un aperçu général du contexte économique de la région</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principales activités économiques de la région ▪ Tourisme et activités favorisant l'ESE (types d'activités et envergure ; statistiques disponibles / estimations et profil des touristes ;...) ▪ Taux d'activités de la population par âge, par sexe et par secteur ▪ Statistiques disponibles/estimation sur le travail des enfants ▪ Statistiques/indicateurs sur la pauvreté (dont revenus 	<p>Compréhension des conditions de vie de la population de la région Recherche de facteurs contribuant à expliquer l'existence/le développement de l'exploitation sexuelle des enfants</p>	<p>INSTAT, Enquête Emploi Urbain, 2000 Services Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur</p> <p>Direction Inter Régionale du Tourisme, Antsiranana Inspection du Travail, Antsiranana Direction du Tourisme, Tuléar</p>

	etc,...)		PAIQ Tuléar
Rubriques/ Objectifs spécifiques	Informations recherchées	Utilité	Sources des informations
<p>3. Infrastructures sociales</p> <p>Connaître les attitudes et actions de mobilisation des communautés vis à vis des problèmes sociaux tels que les questions de genre, l'éducation (notamment pour faire appliquer les dispositions légales), l'exploitation sexuelle des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures sanitaires <ul style="list-style-type: none"> - accès à l'eau potable et à la nourriture - accès aux services de santé (structures existantes, ratio médecins/population, planning familial, prestations pour les jeunes,...) ▪ Infrastructures scolaires /socio-éducatives <ul style="list-style-type: none"> - accès à l'éducation (écoles disponibles, distance par rapport à l'école, coûts/condition d'admission, ratio maître/élèves, principaux problèmes,...) - centres pour les jeunes sources éventuelles d'informations (Etape terrain 2) ▪ Société civile <ul style="list-style-type: none"> - ONGs/associations/mouvements oeuvrant pour les problèmes sociaux tels que genres, éducation et exploitation sexuelle des enfants, (nombre, types d'activité, envergure, perspective,...) - Actions/faits saillants reflétant engagements des communautés dans la lutte contre les problèmes sociaux étudiés - Participation de la communauté à la vie politique locale (femmes, hommes, jeunes,...) : élections, gestion de la ville/du village, lobbying,... ▪ Initiatives locales (notamment étatique/pour lutter contre les problèmes d'exploitation sexuelle des enfants) 	<p>Compréhension des conditions sanitaires et/ou sociales de la population de la région</p> <p>Recherche de facteurs contribuant à expliquer l'existence/le développement de l'exploitation sexuelle des enfants</p> <p>Sources d'informations éventuelles pour Etape 2 Terrain Orientations éventuelles des recommandations de l'étude</p>	<p>EDS 97, Enquête Prioritaire, 1999 PAIQ Tuléar Aide et Action, Antsiranana</p> <p>CDA Andohatapenaka CDD Tuléar Association Fihamy, Tuléar Direction Inter régionale de la Population Tuléar, Antsiranana</p>
<p>4. Exploitation sexuelle des enfants (ESE)</p> <p><i>Apprécier l'existence et l'envergure de l'ESE dans les sites d'enquêtes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation exploitation sexuelle <ul style="list-style-type: none"> - statistiques disponibles/estimations - caractéristiques/descriptions - profil global des EVES : âge, sexe, statut socio-économique d'origine,... - localisation. 	<p>Ciblage des zones et lieux pour le « recrutement » des enfants, parents et autres personnes pour les interviews, les GDD et les observations à faire pour l'étude (Etape 2 terrain)</p>	<p>Police des Mœurs et des Mineurs Association Miray FIVMATA, Antsiranana Service IST/SIDA Antsiranana</p>
<p>5. Trafic d'enfants pour ESE</p> <p><i>Sonder l'existence de trafic d'enfants pour exploitation sexuelle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Origine, destination ? Par qui ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? 	<p>Ciblage des zones et lieux pour le « recrutement » des enfants, parents et autres personnes pour les interviews, les GDD et les observations à faire pour l'étude (Etape 2 terrain)</p>	<p>Service des Immigrations, Antsiranana Direction Inter Régionale du Tourisme, Antsiranana Police des Mœurs et des Mineurs</p>

Annexe 2.2 : GUIDE D'INTERVIEW EVES

I. INFORMATIONS GENERALES

1. Nom :
2. G F
3. Age :
4. Fratrie :Quel est ton rang ?
5. a. Lieu de provenance :
- b. Lieu d'enfance :
 - Rural Urbain

II. SITUATION FAMILIALE, CONDITIONS DE VIE ET SSE

Conditions de vie

6. (Si oui, passer à 7) Tes parents sont-ils encore en vie ? Oui Non
 - Lequel est décédé ?
 - Quand ?
 - De quoi ?
7. Où habites-tu en ce moment ? Avec qui ?
8. (Si oui, passer à 11) Est-ce que tu y a toujours habité ? Oui Non
9. Où habitais-tu avant ? Avec qui ?
Combien étiez-vous dans la maison ?
10. Pourquoi as-tu déménagé ?
Sonder : Comment vivaient-ils en ce temps-là ? Quels étaient les problèmes ?
11. a. Combien êtes-vous à la maison en ce moment ? Enumérer
b. Combien de pièces comporte votre maison ?
Sonder : caractéristiques de la maison
c. Louez-vous la maison ? Oui Non
 - Si oui, à combien la louez-vous ?
 - Si non, à qui appartient-elle ?
12. Parles-nous brièvement de ta vie quotidienne. Que fais-tu dans une journée ?
 - a. Où dors-tu ?
Sonder : A la maison ? Dehors ? Sur le sol ? Dans une chambre particulière ?
 - b. Combien de fois par jour manges-tu ? Où manges-tu ?
Sonder : ses habitudes alimentaires
 - c. A quelle fréquence t'achètes-tu des habits ?
 - d. Comment vis-tu cela ?
13. a. Comment sont tes relations avec ceux qui sont chez toi ?
Sonder : Y-a-t-il entente ? communication ? mésentente ?
Comment vis-tu cela ?
 - b. Comment sont tes relations avec ta famille ?
Sonder : Y-a-t-il entente ? communication ? mésentente ?
Comment vis-tu cela ?
 - c. Comment sont tes relations avec la société ?

Statut socio-économique

14. Parles-nous brièvement de tes parents/tuteurs
 - a. - Age ? H..... F.....
 - Niveau d'études H..... F.....
 - Métier ? H..... F.....
 - Autres sources de revenu ? H..... F.....

- Séparés ? depuis quand ? En union
- Autres :
- b. Leurs caractères ?
- c. As-tu autres choses à dire à leur sujet
- 15 a. Qui est-ce qui gagne de l'argent chez vous ?
- b. Quel métier exerce-t-il ?
- c. Combien gagne t-il environ ? (contribution de chacun aux charges de la maisonnée)
- 16. Types de dépenses
- 17. Que faites-vous et où allez-vous quand vous êtes malades ?

III. SCOLARISATION

- 18. Parles-nous de tes études
- a. As-tu déjà fréquenté l'école ?
- Si non, pourquoi ?
- Si oui, à quel âge y es-tu entré ?
- Quand as-tu arrêté ? En quelle classe ? Pourquoi ?
- b. Fréquentes-tu l'école ? En quelle classe ? Comment fais-tu pour t'organiser ?
- c. As-tu étudié autre chose ?
- 19. Quelle langue étrangère connais-tu ? Où l'as-tu apprise ?
- Sonder : Notions élémentaires ?*
- Capable de communiquer par cette langue ?*

IV. LES EVES : PROCESSUS D'ENTRAINEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Historique

- 20. Racontes-nous comment tu es entré(e) dans ce travail ?
- a. A quel âge as-tu commencé ce travail ?
- b. Qui t'as aidé à y entrer ?
- Qu'est-ce qui t'a décidé à le faire? Expliquez.
- Sonder : circonstances, contraintes, influences ?.....*
- Depuis quand fais-tu ce travail ? Et avant ça ?
- 21. a. Que faisais-tu avant de faire ce travail ?
- b. Si tu as déjà travaillé, à quel âge as-tu commencé ?
- Combien gagnais-tu en ce temps-là ?
- Pourquoi as-tu quitté ce travail ?
- Sonder : qualités, défauts, vices ?*

Conditions de travail

- 22. Dis-nous comment se passe ce travail ?
- a. Où travailles-tu ? Et ceux qui ont à peu près ton âge ?
- b. Comment ça se passe dans ton travail ?
- Sonder : • lieu ? seul(e) ? lien avec un proxénète ? Aspect du proxénétisme ? Expliquer.*
- *Nombre d'enfants dont le proxénète s'occupe ?*
- *Age moyen de ces enfants*
- c. Lesquels ont plus de clients : les plus jeunes ou les moins jeunes ?
- d. Quand travailles-tu ?
- Sonder : Dans la semaine, combien de fois ? La nuit ? Le jour ? Les jours ouvrables ? le week end ?*
- e. Quel moment travailles-tu le plus ?
- Sonder : Y-a-t-il une période ? circonstances ? ...*
- Combien de fois par semaine/mois travailles-tu dans ce cas ? Combien d'heures par jour ?

- f. A quel moment travailles-tu le moins ? Combien de fois par semaine/mois travailles-tu dans ce cas ? Combien d'heures par jour ?
23. Parles-nous de ton milieu de travail ?
Sonder : Lieux de travail, conditions matérielles et physiques, hygiène, ...
24. a. Que crains-tu le plus dans ce travail ?
Sonder : Sécurité ? Santé ? Intérêts ?
 b. Qu'en est-il des moyens de protection? Expliquer.
Sonder : Quelles sont leurs priorités en matière de protection ?
25. a. Qu'est-ce qui t'est déjà arrivé (ou aux enfants comme toi) en cours de travail ?
Sonder : Violence, traumatisme, vols, ...
 b. Comment est-ce arrivé ? Expliquer.
Sonder : Circonstances, péripéties, ...
 c. Quelles mesures as-tu prises/ces 'enfants' ont-ils prises face à cela ?
26. a. Quels problèmes de santé as-tu déjà vécu (ou les enfants comme toi) à cause de ce travail ? Quand ? Expliquer.
Sonder : Fatigue, IST, traumatisme, impacts psychologiques, ...
 b. Qu'est-ce que tu as fait/les enfants ont-ils fait dans ces cas-là ? Expliquer.
Sonder : Leurs soutiens / supports

Relations de travail

27. a. Quel genre de clients as-tu?
Sonder : Nationalité, âge, SSE, statut familial
 b. Comment sont tes relations avec les clients ?
Sonder : Capacité de négociation ? Climat de confiance/méfiance ? Considération du client ?
28. Comment sont tes relations avec ceux qui font le même travail que toi ?
 a. Ceux qui ont à peu près ton âge ?
Sonder : Jalousie ? Solidarité ? Rivalité ? Aucune relation ?
 b. Les plus âgés (ex. ceux qui ont une carte)
29. Comment sont tes relations (ou celles des autres enfants) avec les personnes que tu côtoies dans ce travail ?
 a. Les proxénètes / gardiens / responsables des hôtels et boîtes, ...
Sonder : Menace ? Confiance ?
 b. Les agents de sécurité, les responsables du quartier,
 c. Les associations ou structures s'occupant de ce travail ?

Gains / Revenus

30. a. Quand tu travailles, que reçois-tu en retour ?
Sonder : Argent ? autres biens ?
 b. Montant / fréquence ?
Sonder : Unité, tarif / unité, gain journalier
31. As-tu d'autres sources de revenus ?
 Si oui,
 a. Laquelle ?
 b. Montant ?
32. En quoi dépenses-tu l'argent que tu gagnes ?

V. ATTITUDES VIS A VIS DU TRAVAIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS

33. Que penses-tu des enfants qui travaillent ? Expliquer.
Sonder : Les enfants devraient-ils travailler ? A partir de quel âge ? Quel genre de travail leur convient-il ?
34. Qu'éprouves-tu face à ce travail ? (ESE) Expliquer.
Sonder : Parfois triste ? Toujours heureux ? Toujours malheureux ?

35. Si tu ne fais pas ce travail :
- Qu'aimerais-tu faire ? Pourquoi ?
 - Que pourrais-tu faire ? Pourquoi ?
36. a. Que penserais-tu si ta petite sœur/petit frère (ou cousins/cousines proches) travaillait ? Pourquoi ?
- Et si elle / il faisait le même travail que toi ?
 - Que souhaites-tu pour lui / elle ?
37. a. Que penserais-tu si tu retournais à l'école maintenant ? Pourquoi ?
Sonder : Intéressement ? Désintéressement ?
- Si tu allais à l'école, qu'est-ce que tu penses aimer le plus ? Pourquoi ? Et aimer le moins ? Pourquoi ?

VI. PERSPECTIVES

38. Qu'est ce que tu fais quand tu ne travailles pas ?
39. Que comptes-tu faire dans l'avenir ?
Sonder : Jusqu'à quand penses-tu faire ce travail ? A quelle alternative penses-tu ? Expliquer.
40. Quels sont tes souhaits dans la vie ?
Sonder : Etudier, devenir professionnel, ...
41. De quoi as-tu le plus peur dans la vie ?
42. Que veux-tu ajouter ? ou préciser ?

Annexe : 2.3 GUIDE DE DISCUSSION EVES

INTRODUCTION

Objectifs de la rencontre : élaborer un programme de travail afin d'aider les enfants contraints à travailler :

- Ce travail fait partie des travaux des enfants.
- On voudrait surtout rencontrer les enfants de moins de 15 ans contraints à faire ce travail.
- L'objectif est d'identifier les problèmes auxquels ils sont confrontés pour pouvoir trouver avec eux les solutions afin de les aider dans la vie.
- S'entretenir avec eux aiderait beaucoup dans l'élaboration d'un projet qui améliorerait la vie de ces enfants.
- On serait très heureux si vous nous aidez dans cet entretien, afin qu'on puisse trouver le meilleur moyen de vous aider vous et les enfants qui sont dans votre cas.
- Confidentialité discussions/échanges.

Présentation équipe et rôles respectifs des membres de l'équipe.

Règles de fonctionnement.

Utilisation magnétophone

RECHAUFFEMENT

- Prénom ou nom (facultatif) + âge
- Fratrie - Rang - Nombre/âge/sexes d'enfants
- Ce qu'elle/il aime le plus

DISCUSSION

Questions d'introduction

1. a. A votre connaissance, quels sont les principaux problèmes rencontrés par les enfants de votre âge ?
b. Et pour vous, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus actuellement ? Pourquoi ?

Sonder : leurs principales préoccupations

Attitudes vis à vis ESE

2. Que pensez-vous des enfants qui travaillent ?
Sonder : Age approprié ? Travail approprié ?
3. Quelles sont les principales raisons qui vous ont amené à travailler ?
4. Vous personnellement, pourquoi faites-vous ce travail et pas un autre ?
5. Selon vous, comment évolue ce 'travail' des enfants actuellement ? Expliquer.
Sonder : Ampleur ? Types d'enfant ? Age ?
6. A votre connaissance, quelles en sont les causes ? Expliquez.
Sonder : Aspects économiques, psychologiques, socio-culturels, etc.
7. Quelles sont vos opinions sur cette évolution ? Pourquoi ?
Sonder : Désespérant, motivant,...
8. Qu'est-ce que vous aimez le plus dans ce genre de travail ? Pourquoi ?
9. Qu'est-ce que vous aimez le moins ?

Perception situation EVES

10. Comment avez-vous été amenés(es) à faire ce travail ? Qu'est-ce qui vous a décidé à franchir le pas ?
Sonder : Processus ? Qui vous a poussé ? Où ? Quand ? ...
11. Comment se passe votre travail ?
Sonder : Organisations, réseaux, ...

12. Qui sont vos clients ?
Sonder : Quels types de clients préfèrent les plus jeunes ?
13. a. Comment trappez-vous et recevez-vous les clients ?
 b. Comment sont vos relations avec les clients ?
Sonder : Capacité de négociation ? (conditions eg. Prix, protection, ...)
14. a. Quand vous avez fait une 'bonne journée' à combien s'élèvent vos recettes ? Quelle est la part qui vous revient ? Expliquez. Et à combien s'élèvent vos recettes dans le cas d'une 'mauvaise journée' ?
 b. Quand est-ce que vous gagnez le plus ? Pourquoi ? Quand est-ce que vous gagnez le moins ? Pourquoi ?
 Où trouvez-vous le plus de clients ?
Sonder : endroits, locaux
15. a. Qu'est-ce que vous redoutez le plus dans ce genre de travail ? Pourquoi ?
 b. Quelles mesures prenez-vous à cet effet ? Expliquez.
Sonder : Mesure de protection ?
16. Quelle mésaventure /expérience malheureuse avez-vous [ou vos ami(e)s] déjà eue dans ce travail ? Expliquez.
17. Quelles mesures avez-vous prises ?/vos ami(e)s ont-ils prises ?
 a. Comment la société vous traite-t-elle ?
Sonder : Rejet ? Compassion ? Indifférence ?
 b. Comment vivez-vous cela ?

Perspectives

18. a. Quels sont vos objectifs dans la vie ? Pourquoi ?
Sonder : Leur vision d'avenir ?
 b. Qu'est-ce que vous pensez faire quand vous serez majeur ? Pourquoi ?
 Comment pensez vous y parvenir ?
19. Si vous ne faites pas ce travail, qu'aimeriez-vous faire ?
Sonder : Etudier ? Etudier quoi ? Faire un autre travail ? Lequel ? Ne rien faire ? ...
20. Que souhaiteriez-vous pour vous et les enfants de votre âge ? Pourquoi ?
21. Que craignez-vous le plus dans la vie ? Pourquoi ?
22. Avez-vous quelque chose d'autre à ajouter ?

Annexe 2.4 : GUIDE D'INTERVIEW PARENT/TUTEUR EVES

Informations Générales

1. Père Mère Tuteur
Tuteur : Depuis quand l'EVES a-t-il/elle habité chez lui, pourquoi ? Lien de parenté avec l'EVES :
2. Lieu de provenance Urbain Rural

Situation familiale, conditions de vie et SSE

3. a. Où habitez-vous ?
b. L'EVES a-t-il/elle toujours habité avec vous ? Oui Non
4. Si Oui, où habitiez-vous avant ?
Si non, où/chez qui habitait-il/elle avant ?
5. Pourquoi avez-vous (a-t-il) déménagé ?
Sonder : Problème ?
6. a. Combien êtes-vous dans la maison ? Enumérer
b. Occupation de chacun ?
c. Combien de pièces comporte votre maison ?
d. Louez-vous la maison ? Oui Non
Si Oui, à combien la louez-vous ?
Si non, à qui appartient-elle ?
Sonder : Caractéristiques de la maison : lit, télé

Membres de la famille

7. a. Les parents de l'EVES sont-ils encore en vie ? Oui Non
Qui est décédé ?
Quand est-il décédé ?
De quoi est-il décédé ?
- b. Concernant le tuteur et/ou son conjoint
- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-----------|
| - Age ? | H : | F : |
| - Niveau d'études ? | H : | F : |
| - Métier ? | H : | F : |
| - Autres sources de revenu ? | H : | F : |
| - Séparés ? <input type="checkbox"/> | En union <input type="checkbox"/> | |
| - Autres | | |
- c. Avez-vous autre chose à dire concernant la famille de l'EVES ?
8. Combien d'enfants avez-vous ?garçonsfilles
- Leur âge respectif/Age et rang de l'EVES
9. Comment sont vos relations entre membres de la maisonnée (Parents, tuteur, entre enfants, Père/mère et enfants)
Sonder : Y a-t-il entente ? Mécontente ? Indifférence ?
Sonder : Relation avec l'EVES/Caractères

Statut socio-économique

10. Qui est-ce qui gagne de l'argent chez vous ?
Quel métier exerce-t-il ?
Quelle somme rapporte-t-il à la maison ?
Sonder : Contribution de chacun aux charges de la maisonnée
11. Types de dépenses
Sonder : Répartition des dépenses entre les personnes qui travaillent ?
12. Que faites-vous/où allez-vous quand vous êtes malades ?

Attitudes vis à vis du travail et de la scolarisation

13. Si votre enfant ne vous aide pas dans les dépenses à la maison, quels en seraient les impacts ?
Sonder : De quelle somme ont-ils besoin par mois pour que leurs enfants n'aient plus à travailler (particulièrement les EVES) ?
14. A votre avis, à quel âge les enfants peuvent/doivent-ils travailler ?
15. Quelles sont les raisons qui amènent votre enfant à travailler ?
- 16.a. Pourquoi votre enfant fait-il ce « travail » (ESEC)
 - b. Qu'est-ce qui le/la distingue de vos autres enfants et qui fait qu'elle fasse ce « travail » (ESEC) ?
- 17.a. Que pense le père/la mère/le tuteur/ses frères/sœurs de ce « travail » que fait votre enfant ?
Sonder : Comment l'EVES vit-il/elle cela ?
 - b. Si vous ne voulez pas qu'il/elle fasse ce « travail », que voudriez-vous qu'il/elle fasse d'autre ?
Sonder : Quel genre de travail ? Quel genre d'étude ?
18. Quel est l'opinion de l'entourage concernant votre enfant qui fait ce « travail » (ESEC) ?
19. Comment trouvez-vous ce « travail » (ESEC) des enfants en ce moment ?
Sonder : Ampleur ? en développement ? Age des EVES ? Motivations des enfants à faire le travail ?
- 20.a. Quel est votre sentiment à l'égard des enfants qui font ce travail ?
 - b. A votre avis, que peuvent-ils faire s'ils ne font pas ce travail ?

Scolarisation

21. Qu'en est-il des études de votre enfant ?
 - a. Est-il/elle déjà allé à l'école ?
 - b. Si Oui, à quel âge y est-il/elle entré ?
Quand a-t-il/elle arrêté ? En quelle classe ? Pourquoi ?
Si non, pourquoi ?
 - c. Fréquente-t-il/elle l'école ? En quelle classe ? Comment fait-il/elle pour s'organiser ?
 - d. A-t-il étudié autre chose ?
22. Comment trouvez-vous les études que votre enfant a fait ?
Sonder : En a-t-il/elle eu besoin ? Pourquoi ? Il/elle devrait encore continuer

EVES

23. Racontez nous comment votre enfant est entré(e) dans ce travail.
Sonder : A quel âge, qui l'a aidé, qu'est ce qu'il l'a décidé à le faire ?
- 24.a. Que faisait-il (elle) avant ce travail ?
 - b. S'il (elle) a déjà travaillé ; à quel âge a-t-il (elle) commencé, quel travail a-t-il (elle) fait, combien gagnait-il (elle), pourquoi a-t-il (elle) quitté ce travail ?

Conditions de travail

25. Dites-nous ce que vous savez au sujet de ce « travail » que votre enfant fait ?
Sonder : lieu de travail ? Fréquence ? Gains ? Clients ? Protection de l'enfant ?
26. D'après vous, comment vit-il/elle son « travail » ?
Sonder : Heureux ? Satisfait ? Triste ?
27. Que redoutez-vous le plus pour votre enfant dans ce « travail » ?
28. Que lui est-il/elle déjà arrivé en cours de travail ?
Sonder : violence, traumatisme, vols, ... ?
- 29.a. Quels problèmes de santé votre enfant a-t-il/elle déjà vécu ? Quand ? Expliquer.
Sonder : Fatigue, IST, traumatismes, impacts psychologiques.
- b. Qu'est ce que vous avez fait dans ces cas là ?
Sonder : Soutien, supports ?
30. Que fait votre enfant quand il/elle ne « travaille » pas ?

Gains/Revenus

31. Quelle somme votre enfant gagne-t-il environ quand il (elle) fait ce travail ?
32. En quoi dépense-t-il son argent ?

Perspectives

33. Quel avenir envisagez-vous pour votre enfant ? Expliquer.
34. Quels sont vos souhaits pour votre enfant dans la vie ?
35. De quoi avez-vous le plus peur qui puisse lui arriver dans la vie ou à ceux qui font le même travail que lui (elle) ?

Annexe 2.5 : GUIDE DE DISCUSSION

(Personnes bien informées : responsables fokontany, enseignants, éducateurs, enseignants, parents,...)

NB : sonder en profondeur sur la base de la fiche n° 3 - 'Société civile'

- Rubrique 4
- Rubrique 5

I. Introduction

1. Comment trouvez vous la vie des enfants en ce moment ?
2. Selon vous, quels sont les problèmes des enfants de 15 ans et moins ?
Sonder : argent, études, vie sexuelle, conflit de générations...

II. Attitudes et perception vis à vis du travail des enfants et ESE

3. Comment percevez-vous l'idée que les enfants travaillent ?
Sonder : doivent-ils travailler ? A quel âge ? Quel genre de travail ?
4. Que pensez-vous des enfants qui font ce 'genre de travail' ? Expliquez.
Sonder : est-ce que cette situation est un problème pour eux ? Est-ce qu'ils l'acceptent ? (tolérance, acceptation, indifférence, blâme,...)
5. Comment cette situation se présente-t-elle dans votre quartier ?
Sonder : ampleur, le genre d'enfants qui font ce travail ? Pourquoi ?
6. A votre avis, qui est-ce qui pousse ces enfants à faire ce travail ? Pourquoi ?
Sonder : attrait de l'argent, auto prise en charge de l'enfant, ...
7. Comment se présentent les rapports hommes - femmes au niveau de la société ?
*Sonder : - coutumes / pratiques favorisant l'ese
- coutumes / pratiques défavorisant l'ESE
- place des filles / garçons au niveau du foyer, de la société
- place de l'éducation des filles / garçons ; perspectives déscolarisation*

III. Dangers et risques

8. Que redoutez-vous pour les enfants qui font ce 'travail' ?
9. a. Quelles expériences malheureuses avez-vous déjà vues/entendues concernant ces enfants ?
b. Quelles mesures ont été prises dans ces cas-là ?

IV. Responsabilités des différentes entités

10. Selon vous, qui sont les responsables sensés préserver ces enfants de ce 'travail' ?
Sonder : est-ce qu'ils se sentent concernés par le problème ?
11. a. Selon vous, quelles sont les responsabilités de chaque entité concernant la prise en charge des enfants ?
 1. Parents, tuteurs
 2. Educateurs, église, associations ...
 3. Responsables d'états (fokontany, mairie, Etat...)b. Comment assument-ils leurs responsabilités ?
Sonder : sur le plan éducation, matériel, ...
12. Quelles sont les actions déjà entreprises/mesures prises au niveau du quartier concernant les enfants et ce 'travail' ? Qui les ont entreprises ?
Sonder : réalisations, actions, programmes en cours, initiatives ...
13. Par quels moyens les a-t-on réalisées ?
Sonder : moyens, stratégies
14. D'après vous, que devrait-on faire, face à ce 'travail' des enfants ? Qui devrait le faire ?
15. Comment y parvient-on ?
Sonder : moyens, stratégies
16. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 2.6 : Guide d'observation EVES

I. Conditions de vie et sse

1. Quartier/Milieu/Habitation

- environnement physique
- population environnante : voisinage, milieux fréquentés, connaissances, relations,...
- habitation : type de maison et matériaux de construction ;intérieur de la maison ; espace ; installations sanitaires, équipements et mobilier,...

2. Modes de vie de la famille et de l' EVES

- Profession/activités entourage EVES
- Train de vie : aspects extérieurs d'habillement, alimentation,...
- Occupation/scolarisation des enfants de 5 à 15 ans
-

3. Autres activités des EVES

- Activités rémunératrices connexes
- Activités ludiques
- Occupations pendant les heures de 'repos'
-

II. Conditions de travail

1. Lieux de travail : pour 'racolage' clients/négociation ; pour 'réception' clients, ...
2. Types de clients
3. 'Cycle' de racolage
4. Fréquence/Assiduité sur les lieux de travail
5. Ampleur de l'ESE
6. Existence trafic d'enfants
7. Réseau ESE : mécanisme, emplacement,....
8. Relations EVES avec les 'acteurs' engagés dans la lutte contre l'ESE

